

04 05 06 JUIN 2013 • METZ (MOSELLE)

Rapport d'activité



JEUNESSE



PROJET

ENGAGEMENT

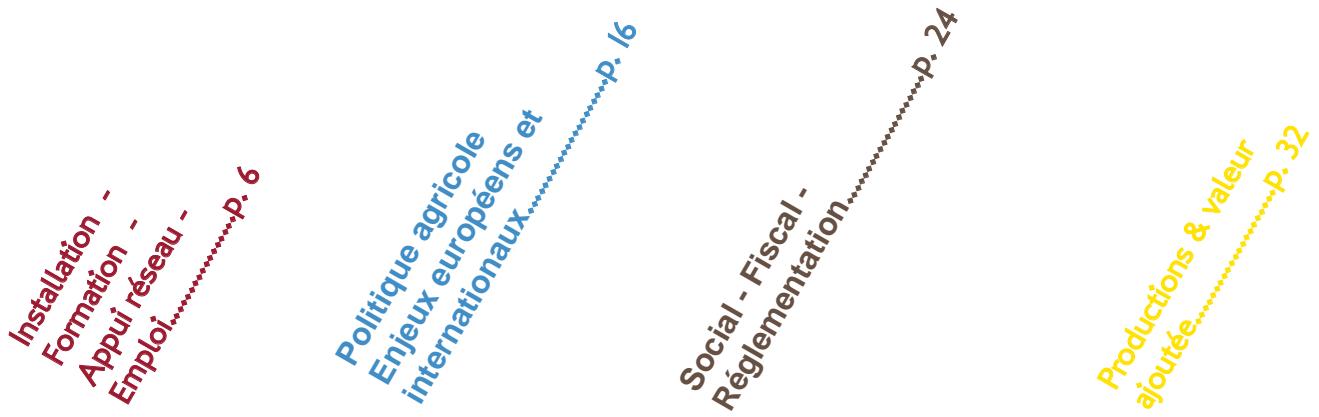


47^{ème} Congrès National Jeunes Agriculteurs



OUVERTURE





Synthèse du rapport d'activité..... 3 et 4

PREMIÈRE PARTIE

Installation - Formation Appui réseau - Emploi

Renouvellement des Générations en Agriculture.....	8
Formation des responsables professionnels et des animateurs JA.....	9
Appui réseau.....	10
Trophées de l'installation.....	11
Structuration des régions.....	12
Remplacement.....	13

DEUXIÈME PARTIE

Politique agricole, enjeux européens et internationaux

Réforme de la Pac post-2013.....	17
OMC relations internationales.....	18
Développement agricole.....	19
2014, Année Internationale de l'Agriculture Familiale.....	20
Les élections chambre.....	21

TROISIÈME PARTIE

Social, fiscal et réglementation

Protection sociale et fiscalité agricole.....	25
Gestion des risques et des crises.....	26
Foncier agricole.....	27
Affaires publiques nationales et européennes.....	28

QUATRIÈME PARTIE

Productions et valeur ajoutée

Biomasse et énergies renouvelables.....	33
Viticulture.....	34
Grandes cultures.....	35
Fruits et légumes.....	36
Production hors sol.....	37
Production laitière.....	38
Production bovine.....	39
Production ovine.....	40
Production caprine.....	41
Dossiers sanitaires.....	42
Distribution et relations avec la grande distribution.....	43

SOMMAIRE

Environnement &
territoires

p. 46

Communication

p. 54

Vie des régions

p. 64



CINQUIÈME PARTIE Environnement et territoires

Environnement.....	47
Développement rural.....	48
Montagne et zones défavorisées.....	49.
Conditionnalité.....	50
Agriculture biologique.....	51

SIXIÈME PARTIE Communication

La promotion du métier d'agriculteur.....	65
Les événements JA.....	66
Relations presse JA	67
JA présent sur la toile.....	68
Et dans les réseaux sociaux!	69
JA mag : la formule gagnante.....	70
La stratégie partenariale.....	71

SEPTIÈME PARTIE Vie des régions

Région Alsace.....	65
Région Aquitaine.....	66
Région Auvergne.....	67
Région Basse-Normandie.....	68
Région Bourgogne.....	69
Région Bretagne.....	70
Région Centre.....	71
Région Champagne-Ardenne.....	72
Région Corse.....	73
Région Franche-Comté.....	74
Région Haute-Normandie.....	75
Région Ile-de-France.....	76
Région Languedoc-Roussillon.....	77
Région Limousin.....	78
Région Lorraine.....	79
Région Midi-Pyrénées.....	80
Région Nord-Pas de Calais.....	81
Région Outre-Mer.....	82
Région Pays-de-la-Loire.....	83
Région Picardie.....	84
Région Poitou-Charentes.....	85
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.....	86
Région Rhône-Alpes.....	87

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE RGA : PRIORITÉ DES PRIORITÉS

- Assises de l'installation : participation à tous les comités de pilotage nationaux depuis fin octobre et lobbying constant auprès du cabinet du Ministre de l'Agriculture
- Création d'un message politique fort : « Jeunes Agriculteurs, des projets pour tous – Des agriculteurs nombreux, des territoires vivants, une alimentation qui a du sens »
- Grâce à la mobilisation du réseau : sauvegarde des 4 millions d'euros manquant sur l'enveloppe FICIA et préservation du financement de 6 000 installations pour 2013
- Suivi des PDE : Aucun avenant à réaliser en dessous de 25 % de modification des investissements
- Du travail dans les filières : convention FNO/JA sur la mise en place d'un fond d'investissement, amorce d'une charte interprofessionnelle pour l'installation dans la filière laitière
- Réalisation d'un projet d'envergure sur les Hors Cadre Familiaux, copiloté avec le MRJC

DES ACTIONS ET DES PROJETS AU SERVICE DE L'INSTALLATION

- 3^e édition de la semaine nationale de préservation du foncier : sensibilisation du grand public, envoi de courrier avec un sachet de terre aux élus
- Financement de 20 projets innovants grâce à la taxe « J'innovations »
- Développement rural : priorité absolue à l'installation
- Après les fruits, les légumes et la viticulture, les Trophées de l'installation mettent à l'honneur la filière viande bovine en 2013

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE SUR LES FILIERS

- Lait : proposition sur la coopération laitière, proactifs sur l'amélioration de la contractualisation, travail avec l'interprofession, cap sur l'organisation économique de la filière caprine
- Viande bovine : réalisation de deux modules de formations sur la déclinaison du projet en région
- Viticulture : vers un maintien d'un dispositif de droits de plantation jusqu'en 2030 grâce à l'énergie déployée par le réseau, proactifs pour maintenir les spécificités jeunes dans l'accès aux mesures structurantes pour la filière
- Grandes cultures : innovation, actif et pérennisation des outils économiques, priorités du projet JA
- JA aussi présents dans toutes les filières : fruits et légumes, ovine, etc...

UN TRAVAIL AU QUOTIDIEN POUR DONNER DU SENS A LA FUTURE PAC

- Un projet mûri depuis 2010 et partagé avec le réseau
- une force de lobbying incontournable auprès de la Commission, du Parlement et du Ministère
- Une pression continue pour rendre obligatoire une aide jeune dans le premier pilier et des mesures installation dans le second pilier
- La priorité donnée à l'actif, au juste prix et à la structuration des filières : niveau de couplage élevé et lié à l'organisation de filière, majoration des premiers hectares, mesures ambitieuse dans le second pilier
- Une session 2013 intense en réflexions et équilibrée sur les décisions

NOUVELLES LOIS, ETATS GENERAUX, NOUVEAUX PROJETS : JEUNES AGRICULTEURS PRÉSENT DANS LES DÉBATS QUI ANIME L'AGRICULTURE

- Loi d'Avenir agricole : JA force de proposition sur l'organisation économique, la protection du foncier
- Loi d'Urbanisme : JA sur le front pour faire passer ses idées en matière de lutte contre l'artificialisation des terres
- Etats généraux d'INTERBEV : JA participants assidu et écoute, pas de repos pour faire bouger les filières

SYNTÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

SYNTÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Organisation des petits déj' parlementaires
- « Produire Autrement » (Projet agro-écologique pour l'agriculture) : Echanges avec le ministère pour impliquer la profession

LA DISTRIBUTION DES PRODUITS : VERS UNE NOUVELLE DEMARCHE PORTEE PAR JA

- Amorce d'une réflexion sur la mise en place d'un réseau de distribution alternatif par les agriculteurs, pour toutes les agricultures
- volonté de mettre en synergie plusieurs acteurs autour d'un projet collectif
- une pression maintenue sur les GMS et les pouvoirs publics pour revoir les règles de la LME

UNE VIGILANCE SYNDICALE DE TOUS LES INSTANTS

- Actions de grande ampleur pour obtenir une répercussion des hausses des matières premières sur les produits d'élevage
- une pression sur le terrain et dans les ministères pour faire revenir les technocrates de l'environnement à la raison sur la directive Nitrate
- Prédateurs : un combat qui commencent timidement à payer mais l'effort n'est pas relâché
- Des propositions concrètes sur la gestion de l'eau

LA DYNAMIQUE DU RESEAU: CIMENT DE NOS ACTIVITÉS

- Des résultats aux élections chambre 2013 très satisfaisants qui confortent JA dans sa légitimité auprès des pouvoirs publics et de nos partenaires
- Un accompagnement intensif des équipes en régions et en département : plus de 140 déplacements en régions en 2012 !
- Réso'RGAisation : les nouvelles régions prennent leur envol et montent en puissance, et sont accompagnées dans la transition vers cette nouvelle organisation du réseau
- La formation des responsables et des salariés du réseau

PRESENTS OU NOUS SOMMES ATTENDUS...OU PAS

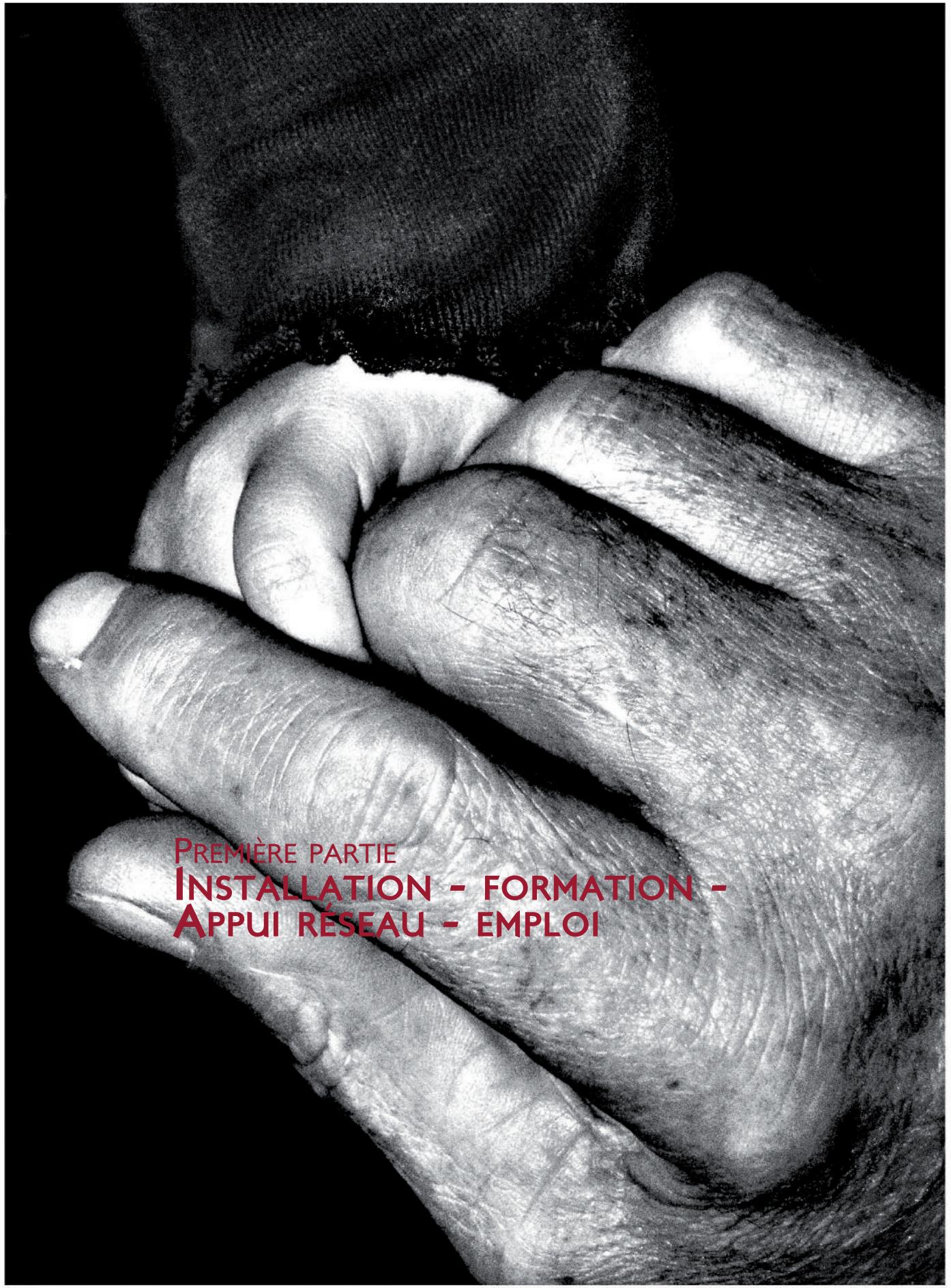
- Tables rondes, colloques, salons en France et en Europe pour porter la voix de JA
- Participation active du réseau aux 50 ans du Traité de l'Elysée (traité d'amitié franco-allemand) pour faire des propositions communes
- Acteur chamière au CEJA
- Partenariat innovant : projet réseau rural français avec le MRJC

DES EVENNEMENTS AUX SERVICES DE TOUS NOS PROJETS ET DE TOUTES LES AGRICULTURES

- Destination Terres Gourmandes – Les 15, 16 et 17 septembre 2012 dans le Tarn : diversité des productions et gastronomie à l'honneur !
- Les activités du réseau : AGO, Journée nationale, UIH dans le Gard, sessions et groupes de travail
- Le Salon International du Machinisme Agricole : Promotion du métier d'agriculteur sur le stand « Demain je serai paysan »
- Le Salon International de l'Agriculture : Des JA de toutes les régions engagés et acteurs pour défendre et promouvoir leur métier et faire passer leurs propositions aux décideurs politiques

JA A LA UNE ET SUR LA TOILE

- Les JA dans les médias : nombreux plateaux TV, interview radio, presse écrite, tribunes
- Des réseaux sociaux en ébullition: facebook, twitter ; un site web remis à neuf ; des blogs (blog du président, blog quisegaveleplus.com) qui font le buzz
- Des actions syndicale toujours intense et imaginatives...
- Tout ça à la Une, dans le JA Mag qui a encore multiplié les récompenses officielles : 5 prix éditoriaux en 5 ans !



PREMIÈRE PARTIE
INSTALLATION - FORMATION -
APPUI RÉSEAU - EMPLOI

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

CONTEXTE

De nombreux changements ont eu lieu en 2012. Changement interne au réseau avec la mise en place des nouvelles équipes JA et donc de nouveaux responsables sur ce dossier. Mais également changement externe, avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement dont l'objectif est de « rénover et renforcer la politique sur l'installation et la transmission ».

En plus du travail au quotidien (réglementation...), le conseil d'administration, dans son projet de mandature, a fixé trois objectifs prioritaires sur le dossier RGA :

- lever les points de blocage sur le rapport d'orientation 2012,
- faire appliquer les propositions des deux derniers rapports d'orientation,
- concevoir un nouveau message politique synthétisant nos ambitions sur le dossier.

ACTIONS DES JA

Mise en place d'un groupe experts

D'importants débats avaient eu lieu lors du congrès 2012 sur la manière dont pourrait être modulée la DJA aux niveaux national et local (appelée Acreja dans le RO 2012). Il a donc été décidé de réunir un groupe experts, composé d'un représentant par région, afin de réfléchir à cette question. Deux réunions ont eu lieu, qui ont d'ores et déjà permis à chacun de comprendre les problématiques spécifiques à chaque région sur l'installation et la transmission. Reste à transformer ce travail en critères de modulation.

Les assises de l'installation : une opportunité pour appliquer la 2ème priorité du mandat

Le Ministère de l'agriculture a lancé les assises de l'installation. JA national a participé à 4 comités de pilotage nationaux depuis fin octobre. Ces assises sont l'opportunité de faire appliquer les propositions inscrites dans nos rapports d'orientation 2011 et 2012. Le lobbying est de rigueur, la partie se jouant bien en dehors des comités où se trouvent de nombreux opposants, anti-constructifs.

La création d'un message politique fort

Mission accomplie. Grâce au travail réalisé en session, la finalité du dossier RGA est désormais résumée par ce message :

Jeunes Agriculteurs, des projets pour tous
Des agriculteurs nombreux, des territoires vivants, une alimentation qui a du sens

L'action nationale sur le financement de l'installation

Grâce à la mobilisation de l'ensemble du réseau, au travers d'une centaine d'actions sur tout le territoire, et de notre pétition qui a réuni 2000 signatures en 48h, JA a réussi à faire flétrir le Ministre et obtenir une évolution des lignes du budget installation : sauvegarde des 4 millions d'euros manquants sur l'enveloppe FICIA. Il s'agit d'un redéploiement d'enveloppes, nous devons donc rester vigilants sur sa disponibilité dès le 1er janvier 2013.

Préservation du financement de 6 000 installations pour 2013.

La coordination des PII

La mise en place du numéro indigo et d'un nouveau logo pour les PII a permis de mettre en valeur cet outil indispensable. En 2012, plus de 1400 appels vers le numéro indigo (0820 222 935) ont été recensés, et ce, sans avoir réalisé une forte communication.

Une journée nationale des PII, complétée par deux journées de formation sur l'écoute active du candidat ont été réalisées en octobre 2012. Echanges, mutualisation et informations ont ponctué ces trois journées.

Un souhait récurrent des conseillers PII : réitérer ces journées tous les ans.

Une journée des présidents de Comité d'Orientation installation-transmission (COTI)

Suite au transfert des missions de service public installation-transmission, les chambres d'agriculture ont l'obligation de mettre en place un COTI. De même, un CNOTI (comité national) a été créé, composé notamment de 5 référents régionaux. Afin de mettre en place une communication efficace entre les différents échelons, une journée a été organisée avec les Présidents et les 5 référents, en présence des membres du CNOTI.

La Fiche annuelle du suivi des PDE

En contrepartie des assouplissements obtenus par JA (aucun avenant à réaliser en dessous de 25% de modification des investissements), une fiche de suivi est à compléter chaque année par le jeune à la date d'anniversaire de son installation. Cette fiche impose aux chambres d'agriculture de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais facilite et simplifie la réglementation sur les PDE. Reste les assises de l'installation pour obtenir un réel acquis : faire du PDE un projet prévisionnel et non un plan qu'il faut respecter au chiffre près.

Un travail engagé avec les filières

Une convention a été signée entre JA et la FNO (Fédération nationale ovine) lors de la finale nationale de labours, afin de travailler de concert sur le déploiement et la mise en œuvre des actions issues du laboratoire d'idées à l'installation en production ovine. Mesure clé de ce laboratoire : la mise en place d'un fonds d'investissement. Par cette convention, JA a tenu à préciser le cadre d'octroi de ce fonds (PPP et PDE) et s'est engagé à communiquer sur ce dispositif. L'ambition de JA est de pouvoir décliner ensuite ce fonds sur d'autres filières. Un travail commun avec la FNO est également en cours sur la mise en place d'un pôle installation-transmission, d'envergure nationale, sur le prochain salon tech'ovin.

Un appui réseau

La formation des responsables RGA, organisée en novembre 2011 à Paris, a été déclinée dans plusieurs régions pour permettre aux nouveaux élus de mieux connaître leur rôle. A cela se sont ajoutées des interventions pour préparer les assises de l'installation.

Un projet spécifique sur les Hors cadre familiaux

JA et le MRJC copilotent un projet intitulé : « Créativité d'activité agricole par les entrepreneurs hors cadres familiaux : besoins spécifiques, leviers d'action et complémentarité des dispositifs d'accompagnement ». L'objectif est de créer des passerelles entre le PPP et diverses initiatives accompagnant les HCF en montrant leur complémentarité. Une étude bibliographique et une enquête auprès de 230 personnes ont permis de mieux connaître les HCF, leurs projets, leurs besoins. S'en est suivi une enquête auprès de différentes structures proposant un soutien particulier à ce public. 7 initiatives ont été retenues et chacune d'entre elle va être exposée dans une courte séquence filmée et diffusée lors du colloque de restitution prévu le 23 mai 2013.

Sésame

L'association est toujours en sommeil et la procédure prud'hommes est toujours en cours. Les anciens salariés, bien que déboutés, on fait appel, le jugement étant en 2015. JA explore donc d'autres pistes, des contacts ont été pris avec des pays ayant un dispositif similaire et un Erasmus agricole vient d'être créé.

PERSPECTIVES

La consultation régionale des assises de l'installation est en cours. La session RGA 2013 a permis à chacun de s'approprier les propositions des rapports d'orientation et de construire des argumentaires. Il reste encore à appuyer chacune des régions dans le lobbying à réaliser dès l'automne 2013 auprès des parlementaires. Un travail est également en cours sur l'enseignement agricole.



L'Enseignement Agricole

JA est intervenu à la journée de l'Enseignement Agricole du 25 octobre organisée par la FNSEA. L'enseignement agricole, ce n'est pas seulement l'accès au métier d'agriculteur, c'est également tous les services en milieu rural, l'agroalimentaire, l'agroéquipement... et qu'il constitue l'un des premiers secteurs d'emploi. Néanmoins, les réformes de l'enseignement agricole sont à surveiller de près car elles ont des répercussions. Beaucoup de jeunes ayant suivi le cursus Bac Pro en 3 ans sont aujourd'hui demandeurs de formations complémentaires avant installation car ils ont des lacunes ! La profession doit se mobiliser pour suivre les programmes.

FORMATION DES RESPONSABLES PROFESSIONNELS ET DES ANIMATEURS JA

CONTEXTE

La formation des responsables professionnels et salariés du réseau Jeunes Agriculteurs est un outil majeur de montée des compétences et de maillage par le partage et la mutualisation de bonnes pratiques. Au service des priorités du mandat ainsi que des problématiques rencontrées par chaque JA dans ses actions, la formation constitue dans sa finalité une porte ouverte à la collaboration vers l'ensemble des acteurs de l'agriculture.

ACTIONS DES JA

5 jours de formations ont été consacrés à l'acquisition de compétences clés en développement personnel (communication, interviews presse, conduite de réunion), en pilotage managérial des structures (organisation événementielle des instances, pilotage et management) et sur différentes thématiques (environnement, filière viande). L'objectif est de répondre le plus efficacement possible aux challenges de la compétitivité du monde agricole et des intérêts des jeunes agriculteurs auprès des instances réglementaires françaises et européennes, et cela par une capitalisation des connaissances durable au sein du réseau JA. Ce sont environ 230 personnes qui ont été réunies à travers ces 25 jours, avec un taux de satisfaction qui s'élève à plus de 90%, ce qui confirme le succès des sessions organisées et l'efficacité de la formation en tant qu'outil à la fois stratégique et humain.



PERSPECTIVES

La dynamique de professionnalisation continue avec les efforts vers la collaboration avec l'ensemble des acteurs agricoles. La rencontre des organismes agricoles en vue de mutualiser certaines ressources de formation, et mettre en place des actions collaboratives, sont un axe de travail dans la structuration de l'action formation JA. Un cycle de formation afin de proposer un accueil plus accentué est envisagé, pour mettre à disposition une base de savoirs et savoir-faire mobilisable efficacement.

APPUI RÉSEAU

CONTEXTE

Jeunes agriculteurs considère l'appui au réseau comme une mission prioritaire de son projet politique, au service du renouvellement des générations des agriculteurs et des responsables. Les responsables nationaux aidés du service syndical s'emploient à dynamiser nos structures JA. Notre réseau est notre principal atout pour défendre les intérêts des jeunes agriculteurs.

L'appui au réseau revêt de nombreux aspects et se retrouve dans les dossiers portés par Jeunes Agriculteurs comme le renouvellement des générations, la formation, la communication, la prospective...

L'accompagnement du réseau et les instances répondent à de nombreux objectifs :

- décliner le projet politique en régions et départements ;
- échanger sur le contexte agricole et les perspectives d'avenir (filières, réforme de la PAC...) ;
- défendre les spécificités Jeunes Agriculteurs ;
- connaître la vie, les besoins et les attentes du réseau ;
- apporter une méthode, des conseils dans la mise en place d'actions ;

- accompagner les nouvelles équipes professionnelles.

Notre réseau doit être réactif, imaginatif et surtout animé par des jeunes, responsables, formés et engagés.

ACTIONS DES JA

Le congrès 2012 a été un moment fort et particulièrement le vote du rapport moral intitulé « Réso'RGA'nisation : la force d'un réseau ». Ce vote nous a tous engagé à mettre en œuvre des changements importants pour la vie et le fonctionnement de notre réseau.

Le conseil d'administration s'est donné trois priorités dont celle de redynamiser le réseau. Conserver notre légitimité passe avant tout par un réseau professionnel, efficace et présent sur l'ensemble du territoire. Le service syndical multiplie les actions de l'échelon local à l'échelon régional dans ce sens.

Jeunes Agriculteurs agit sur l'accompagnement des équipes régionales et départementales à travers de nombreuses actions :

- la commission syndicale et les groupes de travail, lieux d'échanges entre les responsables JA,
- la participation d'administrateurs ou d'administratifs nationaux sur demande des régions ou des départements en groupe de travail, conseil d'administration, séminaires ou assemblées générales pour travailler sur le projet politique et évoquer les dossiers en cours,

Sur l'ensemble de l'année, JA a effectué plus de 140 déplacements en département et région.

Au-delà de ce travail quotidien, le réseau a été appelé à se mobiliser et a une fois de plus répondu présent. Plusieurs évènements ont permis au réseau de se retrouver et de pouvoir échanger :

- Congrès 2012 à Pontarlier



- FNL 2012 dans le Tarn

- UH 2012 dans le Gard.

Tous les échelons de la structure JA ont été sollicités pour réfléchir principalement à la recherche d'adhérents pour notre réseau

JA a dû également se mobiliser pour des sujets plus syndicaux, des actions syndicales ont été mises en place tout au long de l'année sur différents dossiers comme l'installation, l'environnement, le lait, les relations avec les GMS.

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs entend poursuivre son appui sur trois axes en particulier :

- poursuivre l'accompagnement des structures régionales et départementales notamment suite aux modifications de notre réseau,
- appuyer la méthodologie de projet et de financement : développer des outils d'accompagnement aux structures JA,
- soutenir le réseau dans le renouvellement de ses responsables et dans le recrutement de nouveaux adhérents.

LES TROPHEES DE L'INSTALLATION

CONTEXTE

Les Trophées de l'installation sont organisés par JA depuis 2011 pour récompenser les meilleures installations de moins de 5 ans. Cet évènement de communication de grande ampleur permet de mettre en avant le savoir-faire de la profession et de montrer les visages de l'agriculture de demain, au travers de ces jeunes installés qui représentent l'avenir des filières agricoles. La remise des prix par le ministre de l'agriculture (en 2011 le Président de la République) a lieu lors de la finale nationale de la-bour chaque année au mois de septembre. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel des trophées de l'installation :

www.trophees-installation.com

ACTIONS DES JA

Depuis 2011, 30 jeunes installés (arboriculture, viticulture et maraîchage) ont été mis à l'honneur par l'intermédiaire des Trophées de l'installation. Le bilan a révélé que cette opération est une très belle réussite :

Année	Filière	Nombre de candidats	Finalistes	Lauréats	Nombre de votant sur le site	Nombre de visites sur le site
2011	Arboriculture	80	10	3	8 000	13 000
2012	Maraîchage et viticulture	400	20	5	27 000	32 000
Total		480	30	8	35 000	45 000

- Des relais grand public impactants (journal de TF1, Figaro, France Inter)
- Des retombées dans toute la presse quotidienne régionale et la presse agricole
- Un site internet à jour et bien fréquenté
- Des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) animés par une community manager.

Après deux années consacrées aux filières végétales, la filière « bovin viande » a été sélectionnée. Les Trophées de l'installation 2013 constituent ainsi une opportunité de mettre sur le devant de la scène les éleveurs bovins et de montrer la réalité des pratiques.

Tous les partenaires fondateurs, aussi bien généralistes que spécialisés en végétal, continuent leur engagement dans les Trophées pour la troisième année consécutive : Groupama, le Crédit Agricole, l'Union des Industries de la Protection des Plantes, la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits, l'Union des Industries de la Fertilisation, ainsi que le Ministère de l'agriculture. La Fédéra-



tion Nationale Bovine et la Confédération Nationale de l'élevage ont rejoint le rang des partenaires 2013. L'interprofession bétail et viandes devrait elle aussi devenir partenaire de cette édition.

Année après année, les Trophées de l'installation continuent de prendre de l'ampleur, auprès des professionnels et du grand public. Des objets promotionnels ont ainsi été créés : des pins couleur « bovine », des boîtes à meuh pour « faire du bruit pour vos éleveurs ! ». Une soirée de promotion des Trophées, à laquelle le ministre de l'Agriculture a participé, a également été organisée sur le grand ring « bovins » au cours du SIA 2013.

PERSPECTIVES

Outil qui permet de montrer le vrai visage de l'agriculture et de susciter des vocations, les Trophées de l'installation seront bien évidemment reconduits en 2014. Fort du succès connu jusqu'ici pour ces Trophées, Jeunes Agriculteurs souhaite continuer la « montée en puissance » médiatique de cet événement. Ainsi, la soirée de promotion des Trophées qui fut plébiscitée par les agriculteurs pourraient être reconduite lors de la prochaine édition. De plus, des partenariats avec des médias nationaux pourraient être développés.

STRUCTURATION DES RÉGIONS

CONTEXTE

Le congrès 2012 a été l'aboutissement de la phase de réflexion du projet Réso'RGA'nisation. Le vote du rapport moral intitulé « Réso'RGA'nisation : la force d'un réseau » nous a tous engagé dans la seconde phase du projet c'est-à-dire mettre en œuvre des changements importants pour la vie et le fonctionnement de notre réseau.

Ce rapport a fixé des objectifs à atteindre dans plusieurs domaines :

- construction de 23 structures régionales dans le réseau,
- adapter notre fonctionnement et modifier les statuts de l'ensemble de nos échelons,
- accompagner le réseau en termes de ressources humaines et financières.

ACTIONS DES JA

Deux ans pour concrétiser les décisions prises au congrès 2012 et accompagner le réseau dans cette évolution. C'est le challenge que s'est donné l'ensemble du réseau.

Depuis le dernier congrès la priorité a été mise sur la construction des équipes régionales avec pour leitmotiv : I région = I équipe, I projet, I identité.

Ainsi des « contrats de confiance » ont été travaillés dans chaque région pour structurer les étapes du changement et se donner les moyens d'atteindre notre objectif avant juin 2014. Les recrutements de délégués régionaux ont pu être lancés dès septembre pour les régions ayant un projet structuré et ayant mobilisé les ressources financières nécessaires.

Au niveau de l'échelon national deux grands changements ont été mis en place au cours de l'année 2012 :

- élire un conseil d'administration national composé de 43 membres dont 38 issus de 23 listes régionales et 5 issus d'une liste nationale,
- appeler les cotisations à l'échelon régional.

Les nouveaux statuts ont été diffusés et votés dans le réseau à tous les échelons lors des assemblées générales de l'hiver 2012-2013.

Concernant le financement des structures départementales et régionales des documents de référence ainsi que des formations sont en cours de construction.



PERSPECTIVES

Après avoir structuré et établi un nouveau mode de fonctionnement pour notre réseau la priorité sera à l'accompagnement de nos régions dans la recherche de nouveaux modes de financement et pour se professionnaliser dans la gestion de nos projets.

L'objectif reste le même que celui fixé initialement : un réseau JA composé de 23 régions structurées de manière pérenne en juin 2014.

REEMPLACEMENT

CONTEXTE

Le remplacement joue un rôle essentiel pour favoriser l'installation. C'est un enjeu important quant à la qualité de vie des agriculteurs, pour faire de ce métier un métier attractif, où les jeunes peuvent prétendre à une qualité de vie équivalente à celle des autres catégories socioprofessionnelles.

Ils doivent de fait avoir la possibilité de s'absenter de leur exploitation pour prendre des congés, pour s'investir dans les organisations professionnelles, ou bien encore pour se former. Pour JA, la vivabilité est une notion primordiale favorisant l'installation : avoir un métier vivable, c'est aussi l'une des clés de réussite en agriculture.

ACTIONS DES JA

Le remplacement est essentiel pour Jeunes Agriculteurs. JA a en effet conscience que, pour faciliter l'engagement des responsables professionnels, il faut pouvoir proposer des services de remplacement aux jeunes qui en ont besoin.

L'année écoulée a été l'occasion pour JA de réaffirmer l'importance d'utiliser les journées de remplacement mises à disposition pour l'engagement syndical. Aussi bien au niveau national qu'au niveau départemental, ces journées financées sur fonds publics permettent aux représentants syndicaux de se faire remplacer quand ils exercent leur mandat. C'est un élément essentiel permettant aux jeunes d'exercer des responsabilités, et JA se bat pour actualiser ce système tout en le pérennisant. A ne pas confondre avec le remplacement pour les réunions de développement agricole qui font l'objet d'un autre financement public spécifique (via la taxe Casdar).

Ainsi, JA a pris plusieurs positions pour améliorer le remplacement des syndicalistes :

- demander une augmentation de l'enveloppe de 1 à 1,4 millions d'euros annuellement, car elle n'a pas évolué depuis 2003 alors que le coût du travail a augmenté et que le nombre d'instances régionales s'est multiplié du fait de la régionalisation des politiques publiques,
- demander la mise en place d'une augmentation annuelle de l'enveloppe indexée sur le coût du travail
- réhausser les forfaits de prise en charge journalière (actuellement 30 €, 60 € ou 90 €) qui sont insuffisants au regard du coût d'une journée de remplacement.

Pour l'enveloppe affectée au mandat syndical national : conserver un calcul de la répartition entre syndicats basé pour 50% sur le nombre de voix et pour 50% sur le nombre de sièges obtenus aux élections chambre.

Pour l'enveloppe affectée aux mandats syndicaux infranationaux : passer progressivement d'une référence départementale liée à l'historique d'utilisation à une répartition liée à la fois aux résultats aux élections chambre et à un forfait appliqué à



chacune des structures régionales et départementales.

Ces propositions d'amélioration ont déjà été présentées aux Services de remplacement, à la FNSEA et au Ministère. Reste à les concrétiser.

D'autre part, un problème de taille auquel font face les OPA n'a pas encore trouvé de solution : si les professionnels participent à des réunions qui ne relèvent ni de leur mandat syndical, ni du développement agricole, aucun jour de remplacement n'est financé !

Le réseau JA a pleinement conscience de cette problématique et le rapport moral 2013 a pour ambition de donner des pistes de réponse à l'engagement des professionnels en leur facilitant notamment le remplacement pour exercer leurs fonctions de représentation.

PERSPECTIVES

Naturellement, aux côtés de Service de Remplacement-France (ex-FNSR), JA est mobilisé afin de trouver des modalités de mise en œuvre et de financement permettant d'offrir aux exploitants agricoles la possibilité de se faire remplacer sur leur exploitation dans de bonnes conditions, notamment financières. L'engagement syndical passe aussi par un remplacement facilité !

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...





DEUXIÈME PARTIE
**POLITIQUE AGRICOLE, ENJEUX EUROPÉENS
ET INTERNATIONAUX**

REFORME DE LA PAC POST-2013

CONTEXTE

Après l'accord sur le budget le 8 février 2013, le vote du mandat de négociation du Parlement européen le 13 mars 2013 puis l'accord des ministres européens de l'agriculture le 19 mars, les négociations démarrent le 11 avril avec pour objectif de la présidence irlandaise d'aboutir à un accord avant fin juin. Suivra la rédaction définitive des règlements européens puis à la fin de l'été, leur « traduction » dans chaque état membre. La nouvelle réforme a, quoi qu'il en soit, pris du retard puisque son application ne se fera qu'à partir du 1er janvier 2015.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs, dans le cadre de son action au sein du CEJA (Centre Européen des Jeunes Agriculteurs), se réjouit de l'inscription, dans la proposition de la Commission et dans la position du Parlement Européen, du caractère obligatoire du « top-up » jeune dans le premier pilier et de la mise en place obligatoire de mesures pour l'installation dans le second pilier. JA poursuivra son lobbying auprès des ministres européens pour que cette obligation fasse partie du compromis final.

Le débat européen entame sa dernière ligne droite et le débat français a déjà commencé. JA, lors de la session PAC 2013 a pu travailler sur la question de la répartition des aides du premier pilier et les dispositifs pour accompagner la convergence interne. La piste de la majoration des premiers hectares, évoquée à la session PAC 2012, a du sens et pourra permettre de reconnaître davantage les actifs (à condition d'une application ambitieuse de la transparence actif). Cet outil ne fera pas tout, il conviendra d'adapter le rythme de convergence à la complexité de notre territoire. À ce titre, une convergence progressive paraît la meilleure solution. Enfin, JA souhaite appuyer pour une utilisation maximale de l'outil « couplage » pour maintenir les productions, notamment l'élevage, sur l'ensemble du territoire et renforcer la structuration des filières.

Sur le verdissement, des souplesses dans l'application des trois mesures ont été inscrites dans le cadre des débats au Parlement et au Conseil des Ministres.

Sur le développement rural, la concertation nationale pour la rédaction de l'accord de partenariat 2014-2020 (« contrat » Etat membre – Commission Européenne) a commencé en Janvier 2013, JA y a contribué en insistant sur la priorité absolue au RCA, sur la préservation du foncier agricole, sur la compensation aux handicaps naturels ou sur la structuration des filières.

Enfin, sur l'organisation commune des marchés, Jeunes Agriculteurs a soutenu le rapport du député français Michel Dantin qui vise à renforcer le rôle des interprofessions, à mettre en place un observatoire européen des volumes, des prix et des marchés et à généraliser les dérogations au droit de la concurrence pour renforcer le pouvoir de négociation des producteurs. Ces éléments ont été globalement « validés » par le Parlement et le Conseil des Ministres. Cependant, ces dispositifs ne vont pas assez loin notamment en termes de régula-



tion. JA se réjouit des avancées obtenues quant au maintien des droits de plantations ou des quotas sucriers (voir fiches correspondantes).

Enfin, JA souhaite dès aujourd'hui étudier dès aujourd'hui les marges de flexibilité introduites dans le règlement des paiements directs (transferts du premier vers le second pilier et vice versa) pour mettre en place des politiques ambitieuses de gestion des risques et d'anticipation des crises.

PERSPECTIVES

Même si le budget français pour la PAC semble être préservé pour la prochaine période, la baisse est réelle. Les négociations ne sont pas terminées et JA veillera à ce qu'aucunes coupes supplémentaires ne soient réalisées. Dans les mois à venir JA devra être sur tous les fronts, au premier rang desquels la nouvelle architecture des paiements directs : rythme de convergence, verdissement, majoration des premiers hectares, couplage ; le résultat devra correspondre à nos fondamentaux et accompagner la diversité des systèmes. La question du second pilier et sa gouvernance est aussi une priorité : les régions françaises auront plus d'autonomie dans la gestion des fonds européens. Jeunes Agriculteurs restera intransigeant sur sa volonté de maintenir un cadre national aux politiques d'installation, de compensation de handicaps et de gestion des risques.

OMC RELATIONS INTERNATIONALES

CONTEXTE

L'OMC est en panne. Fin 2013, sa direction devrait être renouvelée mais rien ne laisse présager qu'un nouveau départ sera engagé. Les américains, face à la montée en puissance de la Chine et d'autres pays émergents ne souhaitent pas relancer le cycle de Doha. Depuis 2009, les accords bilatéraux ont donc la préférence des grandes puissances. L'accord UE-Canada est le dernier en date. L'agriculture est directement concernée par ces accords, notamment les secteurs de la viande et du lait mais pas pour les même raisons : souvent un risque pour le secteur des viandes ou des fruits et légumes (déficit de compétitivité de la viande française), des opportunités pour le lait (exportation de produits à forte valeur ajoutée).

ACTIONS DES JA

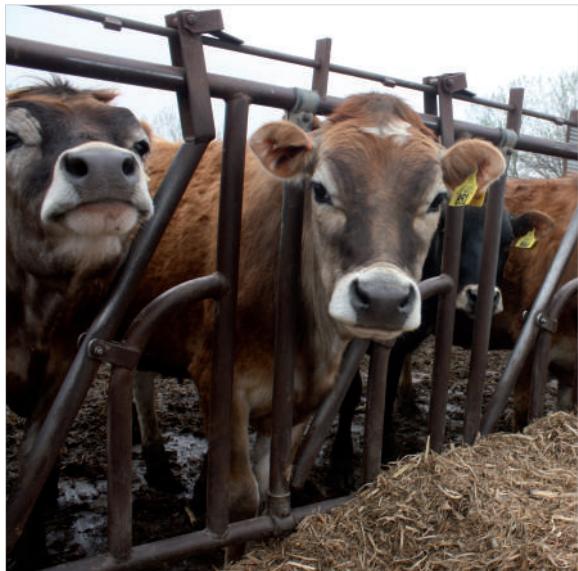
Alors que les négociations avec le MERCOSUR semblent au point mort, elles devraient s'intensifier avec les Etats-Unis à partir du mois de juin, date choisie par la Commission et le Parlement pour relancer les discussions. L'objectif étant l'un des plus importants accords commerciaux entre l'UE et les Etats-Unis. Alors que des cabinets d'audit estiment que les deux grandes puissances y gagneront beaucoup, aucune étude d'impact sur les filières agricoles n'est réalisée. L'idéologie ultralibérale qui a cours dans les instances internationales biaise fortement ce type de résultats.

Notre vigilance reste donc largement nécessaire aux niveaux européen et français où les intérêts et les intentions divergent. Une ouverture de contingents supplémentaires sur la viande américaine serait une catastrophe.

Si les accords bilatéraux posent souvent des problèmes au secteur agricole quand ils mettent en concurrence des produits ne respectant pas les mêmes standards, il n'en demeure pas moins que Jeunes Agriculteurs trouve légitime, dans un cadre collectif et organisé, de profiter des opportunités offertes par les débouchés d'exportation. Notre implication dans l'émergence du Groupe Export France dans la filière viande bovine en est l'illustration.

Le G20, qui comporte un volet agricole, est une occasion de remettre la question alimentaire sur le devant de la table. JA fait entendre sa voix depuis le début des négociations. A ce stade, l'enjeu alimentaire semble retrouver une légitimité renforcée et des expérimentations de mise en place de stocks stratégiques devraient voir le jour d'ici la fin de l'année.

L'année internationale de l'agriculture familiale en 2014, dans laquelle Jeunes Agriculteurs, avec l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) s'engage



pleinement aux niveaux français et européen, sera l'occasion de faire entendre ces propositions et de promouvoir une agriculture diverse, indépendante d'intérêts financiers, avec des actifs sur tous les territoires et qui renouvelle ses générations de paysans. (voir fiche correspondante)

PERSPECTIVES

Nous savons que laisser libre cours au marché mondial peut avoir des conséquences violentes et désastreuses pour nos économies. A l'heure qu'il est, le cycle de Doha semble s'orienter vers un échec, mais des accords bilatéraux en discussions menacent des pans entiers de notre agriculture. Jeunes Agriculteurs entend s'appuyer sur ce contexte très incertain pour faire valoir à nouveau la nécessité d'un cadre international de régulation des marchés agricoles. L'année internationale de l'agriculture familiale en 2014 sera l'occasion pour Jeunes Agriculteurs de rappeler ses positions sur ce dossier en s'associant notamment avec des organisations agricoles du monde entier.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONTEXTE

Le développement agricole et rural est une politique publique qui a la spécificité d'être financée directement et exclusivement par les agriculteurs via le compte d'affectation spéciale de développement agricole et rural (le Casdar). Le prélèvement obligatoire qui alimente ce fonds est une taxe appelée « Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles ». Elle est assise sur le chiffre d'affaires et concerne les agriculteurs dont les activités sont soumises à la TVA. Elle représente plus de 100 millions d'euros par an.

La politique de développement agricole et rural permet concrètement de financer la recherche appliquée et l'accompagnement technique des agriculteurs. Cette politique est répartie en trois volets :

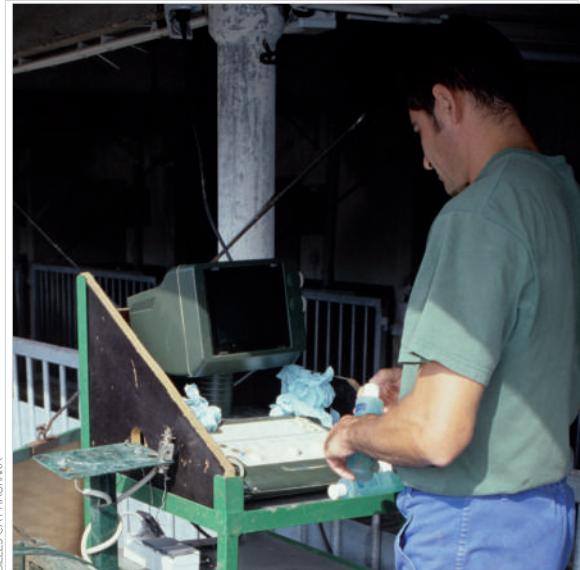
- les programmes nationaux, qui concernent les structures comme les chambres d'agriculture, les instituts techniques (Arvalis, Institut de l'élevage...) ou les organismes de développement (Trame, Service de remplacement...),
- les appels à projets, qui sont ouverts aux structures qui présentent un projet répondant aux thèmes prédéfinis par le ministère de l'Agriculture et les représentants de la profession agricole. Les sélections sont faites par des jurys indépendants, et le choix final revient au ministre,
- les actions d'accompagnement qui sont des projets répondant à l'actualité et aux orientations ministérielles.

ACTIONS DES JA

Le travail réalisé par Jeunes Agriculteurs consiste essentiellement à porter nos positions et défendre nos orientations auprès du comité Casdar, par lequel le Ministère de l'agriculture réunit la profession agricole pour traiter du fonctionnement et de l'affectation des fonds Casdar.

Jeunes Agriculteurs participe également à l'élaboration de positions communes à la profession agricole, regroupant l'ACTA (= les instituts techniques), l'APCA (les chambres), Coop de France et la FNSEA. Par exemple sur l'orientation des projets financés par le Casdar : suite à la nouvelle période 2014-2020 qui va s'ouvrir bientôt, de nouvelles priorités sont proposées par le Ministère pour développer l'agriculture de demain. Cela passerait notamment par :

- la reconduction de programmes pluriannuels portés par les structures de recherche et de conseil, des appels à projets ainsi que des actions d'accompagnement décidées par le ministre
- l'accompagnement direct de démarches collectives d'agriculteurs, notamment dans le cadre de la mise en place des GIEE (groupements d'intérêt économique et environnemental)
- l'élaboration d'un projet pilote régional, associant DRAAF et conseil régional



Ces différents points sont encore en discussion et pourront évoluer. A noter par ailleurs, la convergence manifeste qui est en train de s'opérer entre le Casdar et le Feader, pour la période 2014-2020, sur lequel JA est très attentif.

Autre exemple du travail de JA : au niveau budgétaire, une partie de la taxe collectée auprès des agriculteurs a été affectée au budget de l'État au lieu d'être affectée à la recherche appliquée. Cela représentait 6 millions d'euros au titre de 2012. JA s'est associé aux autres structures agricoles pour protester contre cette réaffectation. Pour 2013, JA s'est d'ores et déjà positionné pour qu'une telle proposition ne voie pas le jour.

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs compte rester attentif au rôle de l'ensemble des organismes agricoles dans le paysage du développement agricole et rural : afin que les professionnels puissent reprendre la main sur un budget Casdar de plus en plus piloté unilatéralement par les pouvoirs publics. Plus généralement, et dans l'intérêt de tous les agriculteurs, Jeunes Agriculteurs est favorable à ce que les agriculteurs soient mieux informés des résultats des projets financés par la taxe Casdar, notamment des retombées en terme d'innovation technique sur les exploitations.

2014, ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE (AIAF)

CONTEXTE

2014 a été officiellement déclarée par l'ONU, année internationale de l'agriculture familiale. Depuis l'automne 2013, la FAO s'est également décidée à s'engager dans le projet. L'AIAF, poussée depuis le début par des organisations de la société civile, est aujourd'hui reconnue par les plus hautes instances institutionnelles au niveau international. Ce succès ne doit pas faire perdre de vue les protagonistes de cet évènement : les agriculteurs. C'est à eux, à nous, de porter l'AIAF auprès du grand public et des politiques. Il en va de notre lisibilité sur un sujet qui pourrait être « récupéré » au détriment des paysans.

ACTIONS DES JA

Depuis le début, Jeunes Agriculteurs, avec Afdi, s'est impliqué dans le lobbying pour faire reconnaître 2014, année internationale de l'agriculture familiale. Un travail qui a payé mais un travail qui ne fait que commencer car c'est bien sûr en 2014 que tout va se jouer.

Des rencontres bilatérales ont pu déjà avoir lieu avec le CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux - Sénégal) et d'autres échanges devront se réaliser en 2014. Jeunes Agriculteurs souhaite mettre ces échanges au cœur de son implication dans l'AIAF. 2014 sera aussi l'occasion pour JA et Afdi d'organiser des événements pour défendre et promouvoir l'agriculture familiale et faire entendre nos revendications sur ce sujet auprès des pouvoirs publics. La Finale Mondiale de Labour devrait être un grand moment de cette année.

Grâce à notre détermination, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a signé officiellement son soutien, en compagnie de la ministre de l'Environnement Delphine Batho, à l'engagement commun de JA et Afdi dans l'AIAF en France. Le ministre délégué à la Coopération nous a également apporté son soutien.

PERSPECTIVES

Les mois qui viennent permettront de préparer les grands événements qui jalonnent 2014 dans le cadre de l'AIAF. Les régions JA et les Afdi régionales seront amenées à se rapprocher pour organiser au niveau régional des événements en lien avec l'AIAF et en partenariat avec des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest, mais aussi pour préparer les rendez-vous nationaux.

JA pousse également, au sein du CEJA (Centre Européen des Jeunes Agriculteurs), à l'organisation d'un événement à l'échelle européenne. L'idée fait son chemin et sera inscrite à l'ordre du jour des prochains rendez-vous européens.



Jeunes Agriculteurs et Afdi porteront l'AIAF en France pour que soient reconnus :

- Le rôle primordial joué par les agricultures familiales dans le développement des territoires et des économies régionales.
- L'importance de maintenir et/ou de créer des outils de régulation des marchés agricoles à tous les niveaux (mondial, régional, local) pour sécuriser le revenu des agriculteurs et leur donner une meilleure visibilité.
- Le nécessaire soutien dont doivent bénéficier ces agricultures par le biais de politiques publiques agricoles à l'échelle de grands ensemble territoriaux mais aussi au niveau local.
- La formation et l'accompagnement des jeunes qui souhaitent s'installer en agriculture.
- L'importance de la mise en place de dispositifs contraignants pour limiter la consommation du foncier agricole.

LES ELECTIONS CHAMBRES

CONTEXTE

Le 2^e semestre 2012 a vu une forte implication de notre réseau JA dans la campagne des élections aux chambres d'agriculture de janvier 2013. Comme tous les 6 ans, ce rendez-vous a permis de tester notre représentativité en tant que syndicat agricole généraliste. L'objectif était de faire au moins aussi bien que 2007 où les listes JA/FNSEA avaient réalisé un score national de 54,9% et remporté 91 chambres d'agricultures départementales.

ACTIONS DES JA

Complémentarité de nos réseaux et projet national

JA et FNSEA ont tout d'abord planché sur une charte méthodologique afin de réaffirmer la complémentarité de nos réseaux au service d'un projet intergénérationnel.

Le bilan de notre action 2007 -2013 ainsi que notre projet commun baptisé « des femmes et des hommes fiers de prendre leur avenir en main » ont réaffirmé nos fondamentaux pour le fonctionnement des chambres et surtout l'avenir de notre agriculture et de nos territoires.

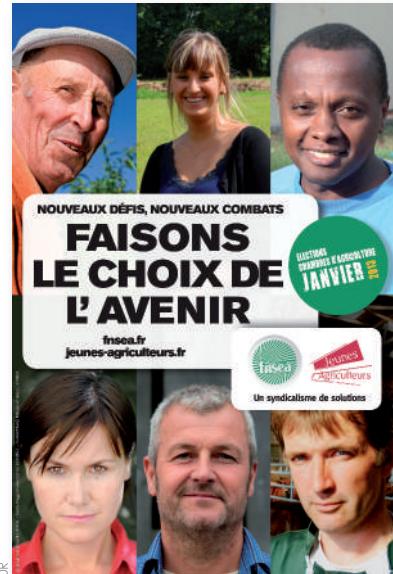
Une campagne de terrain avant tout

Ce sont bien sûr les équipes JA régionales, départementales et locales qui ont mené à bien la campagne électorale qui était avant tout une campagne de terrain ! La valorisation de notre bilan et de notre travail au quotidien, mais aussi nos projets départementaux ont été portés par les équipes locales. Un énorme travail de communication a été mené dans tous les départements : affiches, conférences de presse, tracts, meetings, tournée des élus nationaux, rencontres au quotidien et porte à porte, entre autres, ont permis à nos structures de sortir vainqueurs des élections.

Des résultats remarquables

Malgré un taux de participation en baisse de près de 10 points par rapport aux élections chambres de 2007, les réseaux JA/FNSEA, qui ont fait liste commune dans la majorité des départements, ont remporté haut la main les élections chambres avec un score national de 55, 94 %. Nos réseaux ont perdu 2 chambres d'agriculture départementales : Puy-de-Dôme et Charentes pour en regagner 2 autres : Corse-du-Sud et Mayotte.

A noter également que près de 400 JA ont été élus aux chambres d'agricultures départementales ou régionales.



PERSPECTIVES

Une fois les élections passées, il faudra rapidement que nos structures JA mettent en place des relations de travail efficaces avec les nouvelles équipes chambres élues. Et ce afin que le projet défendu pendant la campagne soit mené à bien, et d'avoir une politique de renouvellement des générations en agriculture concertée. Un appui aux structures JA remaniées ou fragilisées sera également mis en place.

Notre réseau est d'ores et déjà en campagne pour les élections 2019. Nous devrons maintenir le dynamisme de nos structures au quotidien et mener à bien nos projets pour faire entendre la voix des jeunes agriculteurs et des électeurs qui nous ont fait confiance.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



TROISIÈME PARTIE **SOCIAL, FISCAL ET RÉGLEMENTATION**

PROTECTION SOCIALE ET FISCALITÉ AGRICOLE

CONTEXTE

La fiscalité n'est pas seulement l'outil permettant d'abonder les caisses de l'Etat et des collectivités. Elle a progressivement évolué, pour devenir un maillon essentiel des politiques publiques.

En effet, en modulant les taux, en supprimant des niches fiscales, en accordant tel ou tel avantage temporaire ou définitif, le législateur va orienter le comportement des acteurs économiques, particuliers comme professionnels.

L'agriculture ne fait pas exception à ces principes. Aussi, dans un climat croissant d'incertitude fiscale, et de disette budgétaire, la vigilance s'impose afin de préserver au mieux les intérêts agricoles, et en particulier ceux des jeunes en début de carrière, tant en matière fiscale que sociale.

Une fiscalité coercitive n'est envisageable que si elle fait preuve d'efficacité et de cohérence, elle doit être exempte d'effets secondaires indésirables.

En matière de protection sociale agricole, on notera qu'à compter du 1er janvier 2013, les cotisations des cotisants solidaires sont calculées au prorata de la durée d'assujettissement pour l'année au cours de laquelle l'activité a débuté.

ACTIONS DES JA

La mobilisation de Jeunes Agriculteurs est totale en matière de fiscalité sur le non-bâti agricole. Les difficultés qui existent entre l'usage agricole de certains terrains et des



classements urbanistiques obsolètes doivent être levées, afin de ne pas mettre en péril certaines exploitations.

PERSPECTIVES

L'année 2013 sera riche en perspectives de modifications fiscales.

Elles concerneront principalement la fiscalité ayant rapport avec le foncier, en fonction du zonage de certains terrains, mais aussi en matière de plus-values immobilières. Le « choc d'offre » du foncier à bâtir serait accompagné d'un choc fiscal. Le projet de loi de finances pour 2014 devra donc être suivi avec attention.

La fiscalité écologique sera aussi au cœur de tous les débats. Suppression de certaines exonérations et nouvelles taxations en perspectives.

Par ailleurs, Jeunes Agriculteurs sera attentif aux évolutions de la réflexion en matière de statut de l'agriculteur et de registre de l'agriculture.

Dans le cadre des Assises régionales de l'installation, nous serons vigilants en ce qui concerne l'articulation fiscale et sociale qui pourrait en résulter dans la future loi d'avenir agricole.

Jeunes Agriculteurs souhaite que les exonérations de charge de la MSA soient étalées sur 6 années, avec une révision de la dégressivité. De même, dans le cadre de la mise en place de la retraite complémentaire obligatoire et des indemnités journalières, il sera nécessaire de demander des avantages pour les JA.

Par ailleurs, nous poursuivons notre action en faveur de la mise en place d'une déduction pour transmission et installation (DPTI).

Enfin, sécurisation des revenus et lissage des cotisations des jeunes agriculteurs demeurent des priorités permanentes.

GESTION DES RISQUES ET DES CRISES

CONTEXTE

La production agricole est soumise aux incertitudes climatiques, environnementales, économiques ou encore sanitaires. Dans ce climat d'instabilité structurelle, la gestion des risques en agriculture devrait connaître un certain développement, afin de lisser au mieux les conséquences de ces aléas.

Les deux réponses traditionnelles à la gestion des risques et aléas agricoles sont l'assurance, d'une part, et, pour les risques non assurables, la politique des pouvoirs publics.

Concernant cette dernière, le fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA), institué par la loi, permet d'assurer une participation au financement des dispositifs de gestion des aléas climatique, sanitaire, environnemental et phytosanitaire.

La dévolution des montants concernés est assurée par le CNGRA, comité national qui traite in fine les demandes de reconnaissance de calamités.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs continue de défendre une gestion des risques en agriculture plus élargie et englobante, afin d'avancer dans la consolidation de ces outils de politique agricole.

Au CNGRA, toujours présents et actifs, les JA sollicitent en permanence de nouvelles avancées. Le soutien à l'assurance récolte et à l'indemnisation des calamités passe aussi par des ressources sûres et durables.



PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs travaille activement sur la gestion des risques dans le cadre notamment du second pilier de la future PAC, via le soutien à la prévention, et en prônant la mise en place d'un fonds professionnel transversal.

L'objectif ambitieux étant que tous les dispositifs existants combinés forment une couverture solide contre les risques et les aléas. Cette couverture est faite d'un panachage de trois moyens complémentaires : l'épargne de précaution, les fonds de mutualisation, et l'intervention de l'Etat.

Toutefois, les mesures préventives constituent les premières actions à mener en amont afin de limiter les risques eux-

mêmes. Gestion de l'eau, outils permettant de se prémunir en cas de survenue d'accidents climatiques, ou encore d'autres initiatives particulières, sont autant de bonnes pratiques qui doivent être encouragées.

Jeunes Agriculteurs demeurera vigilant quant à l'importance budgétaire nécessaire au bon fonctionnement des mécanismes assurantiels et de solidarité nationale.

De même, nous déployons notre action dans la mise en œuvre du Fonds de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux (FMSE). Les pertes économiques ont vocation à être indemnisées en cas de maladie animale ou végétale, ou encore en cas d'incident environnemental.

FONCIER AGRICOLE

CONTEXTE

Ces dernières années, l'artificialisation des terres agricoles s'est accélérée. L'équivalent en surface d'un département français disparaît tous les 7 ans.

D'après les chiffres du dernier recensement agricole, la surface agricole utilisée est passée de 27 856 000 hectares en 2000, à 27 088 000 hectares en 2010. Soit une diminution de 768 000 hectares en 10 ans.

La raréfaction des surfaces agricoles, conjuguée aux phénomènes d'expansion urbaine et de construction d'infrastructures diverses, entraîne une mise en concurrence de l'agriculture avec d'autres projets, publics ou privés. La pression qui en résulte s'exerce tant sur les prix du foncier, que sur certains projets d'agriculteurs qui ne peuvent être menés à terme.

Jeunes Agriculteurs défend, en vue de permettre des installations viables, un modèle d'urbanisme et de cohérence territoriale plus économique en foncier. Il s'agit du seul moyen pour assurer la relève, et pour contenir la mauvaise spéculation.

ACTIONS DES JA

Le réseau JA s'est fortement investi dans la 3^e édition de la semaine nationale de la préservation du foncier agricole. Afin de continuer à sensibiliser les élus et le grand public, un courrier a été adressé aux maires, sénateurs, présidents de conseils régionaux et généraux, des communautés de communes, ainsi qu'aux journalistes, accompagné d'un cadeau rare et précieux : une petite enveloppe de terre. De même, une action éclair devant le ministère du Logement a permis de réaffirmer notre sensibilité face à la consommation de terres agricoles.

Par la suite, le 20 décembre 2012, Madame Cécile Duflot, ministre de l'Egalité des territoires et du logement, a reçu une délégation JA, venue lui exposer l'enjeu de la préservation du foncier agricole, ainsi que nos propositions en matière d'urbanisme.

Le 2^e appel à candidatures du dispositif J'Innovations a été effectué entre juin et septembre 2012. Cet appel à candidatures permet de financer 20 projets innovants de jeunes agriculteurs, grâce aux fonds récoltés avec la taxe sur le changement de destination des terres agricoles. Certaines imperfections ont été corrigées début 2013 à la demande de JA : le comité national de sélection est supprimé, et surtout la période de dépôt des dossiers a été portée de 2 à 6 mois. Les dossiers répondant au 3^e appel à projets doivent être transmis aux services de la DDT(M) avant le 5 septembre 2013.

Une plaquette de vulgarisation sur le statut du fermage, réalisée en commun entre les JA et la SNFM, a été diffusée début 2013 via le JA Mag et le Journal du Fermier et du Métayer.



Enfin, la traditionnelle Session foncière de Jeunes Agriculteurs s'est tenue du 12 au 14 février 2013 au Mans. Elle fut orientée principalement sur les questions d'urbanisme. Les groupes de travail ont fait état de propositions d'évolution en ce qui concerne les récentes CDCEA, mais aussi la gouvernance du foncier, et enfin les SCOT.

PERSPECTIVES

L'année 2013 sera chargée pour les questions relatives au foncier. Le calendrier législatif prévoit deux textes importants.

Le premier sera le projet de loi relatif à l'urbanisme et au logement, porté par le ministère de l'Egalité des territoires et du logement. Ses conséquences sur le foncier seront importantes, en fonction de la manière dont seront réformés les documents d'urbanisme et les zonages correspondants.

Le deuxième sera le projet de loi d'avenir agricole, qui ne pourra pas faire l'impasse sur les problématiques soulevées par les difficultés d'accès au foncier que rencontrent les jeunes agriculteurs.

JA sera donc mobilisé sur ces évolutions à venir. Le manque de foncier disponible, et le manque de capital pour y accéder demeurent des difficultés récurrentes.

AFFAIRES PUBLIQUES NATIONALES ET EUROPÉENNES

CONTEXTE

Comme chaque année, JA a connu une année de lobbying chargée, tant sur le plan national que sur le plan européen. Sur le plan national : avec les votes des projets de lois de finances, de finances rectificatives, de financement de la sécurité sociale et d'autres lois impactant plus ou moins directement les exploitations. Des rapports parlementaires ont également été rédigés par des députés et des sénateurs.

Sur le plan européen : calendrier communautaire chargé, lobbying pour faire passer les idées JA/CEJA dans le projet PAC,...

ACTIONS DES JA

Sur le plan national :

Rencontres nombreuses sur le SIA et lors de rencontres thématiques avec des parlementaires, notamment en vue des projets de lois d'avenir agricole (qui devrait arriver au Parlement en fin d'année 2013) et Duflot II (Urbanisme et logement, impactant le foncier agricole),

Participation à des débats publics, des tables rondes avec des parlementaires et des représentants de la société civile, Renforcement des liens avec la société civile, tant par le Conseil économique, social et environnemental que par l'action des élus « affaires publiques »,

Adhésion et participation aux travaux d'associations comprenant des parlementaires et sur les thématiques JA (exemple: ANDER).

Sur le plan européen :

Participation active aux groupes de travail du CEJA, Rencontres d'eurodéputés dans le cadre des différents projets de textes législatifs au Parlement européen (rapports PAC notamment).



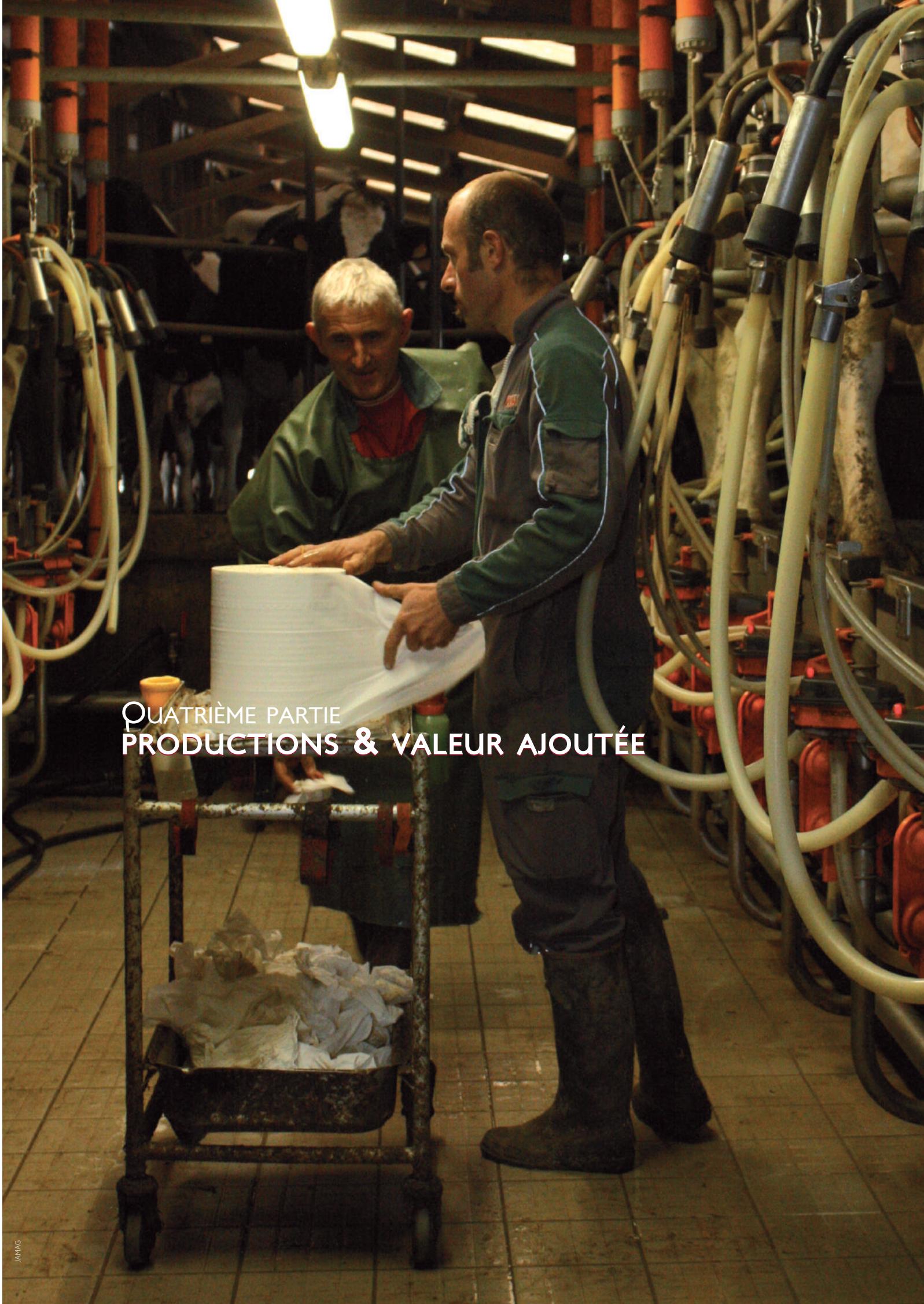
PERSPECTIVES

.Suite au développement du secteur « affaires publiques » parallèle France et UE, Jeunes Agriculteurs doit capitaliser sur les contacts pris depuis quelques années afin de continuer à garder sa crédibilité sur les dossiers installation et foncier notamment.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...





A photograph showing two men in a cheese factory. One man, wearing a green jacket, is carrying a large white cheese wheel on a wooden board. The other man, also in a green jacket, is standing behind him, looking at the cheese. They are surrounded by industrial equipment, including many pipes and tanks. The lighting is dim, with overhead lights illuminating the scene.

QUATRIÈME PARTIE
PRODUCTIONS & VALEUR AJOUTÉE

BIOMASSE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE

La méthanisation agricole ou encore les énergies renouvelables présentent des enjeux très importants pour les exploitants agricoles : augmenter leur autonomie énergétique, contribuer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, maîtriser et valoriser les effluents d'élevage, etc. En 2007, le Grenelle de l'environnement a doté la France d'objectifs de développement pour les énergies renouvelables. Cependant, les politiques chargées d'accompagner ce développement se sont révélées décevantes. En septembre 2012, la tenue de la Conférence environnementale a rouvert les débats sur la transition énergétique.

ACTIONS DES JA

Dans la foulée de la Conférence environnementale, une série de groupes de travail a été lancée au sein du Conseil national du débat sur la transition énergétique (CNDTE). L'enjeu de ces débats est de répondre aux défis énergétique et climatique avec notamment en ligne de mire la préparation de l'objectif 2050 consistant à diviser par 4 ou 5 les émissions de gaz à effet de serre et de développer la part des énergies renouvelables.

Dans le cadre de la feuille de route pour la transition énergétique, un plan « Energie Méthanisation Autonomie Azote » a été annoncé par le Ministère de l'agriculture, plan qui devrait être effectif en juin 2013. A ce titre, JA a fait parvenir une contribution au conseiller technique du Ministre de l'agriculture pour porter haut ses revendications. Dans ce document, JA a plaidé pour la nécessité de privilégier des projets « sur mesure », ancrés dans les territoires, montés et pilotés par des agriculteurs et adaptés aux ressources locales et a également insisté sur la nécessité que la valeur ajoutée issue de ces projets de méthanisation reviennent bien aux agriculteurs.

Par ailleurs, JA a insisté sur l'importance d'harmoniser les formulaires administratifs des dossiers de demande de subvention pour permettre un traitement similaire de la part de l'administration et des financeurs, et alléger les démarches du porteur de projet.



PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs est convaincu que l'agriculture a un rôle majeur à jouer dans le développement des énergies renouvelables et continue de suivre, d'encourager et d'accompagner les travaux de la France et de l'UE, notamment dans le cadre de la prochaine réforme de la PAC. JA prolongera aussi ses efforts pour faciliter le développement de toutes les valorisations de biomasse et encourager la recherche et le développement. La perspective à terme est celle de raffineries végétales valorisant produits agricoles et coproduits pour de nombreux débouchés (énergie, chimie, cosmétique, biomatériaux, etc.). JA attendra notamment beaucoup des travaux sur la méthanisation qui semble répondre à un réel enjeu agricole en apportant une solution économique et environnementale de la gestion des effluents.

VITICULTURE

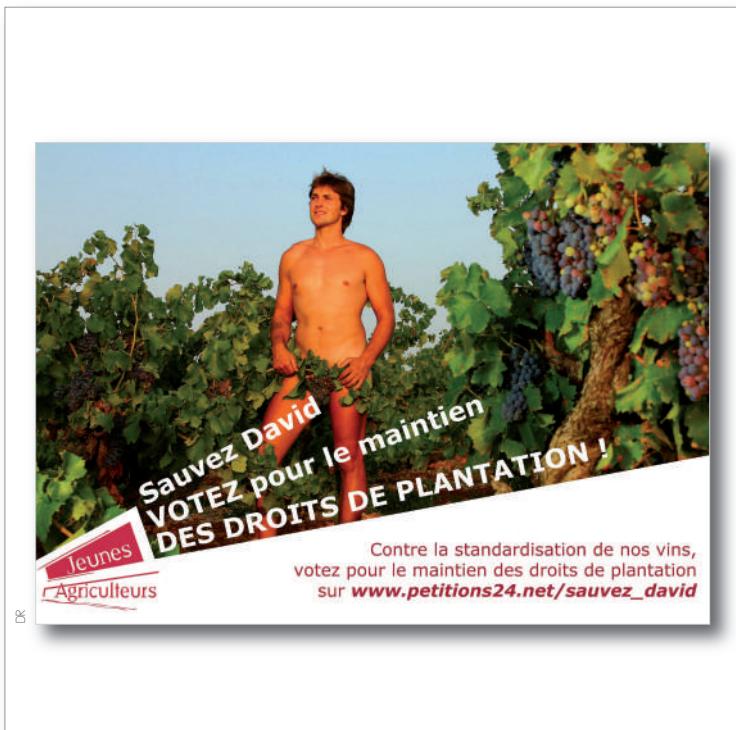
CONTEXTE

A mi-campagne 2012/2013, on observe une stagnation dans les transactions directement liée à la faiblesse des disponibilités globales de la campagne. La production française de vin en 2012 aura été historiquement faible, enregistrant une baisse de près de 20%, soit environ 41 millions d'hectolitres contre 51 Mhl en 2011 (148 Mhl au niveau européen contre 164 Mhl en 2011, soit une baisse à la production d'environ 10%). D'une manière générale, les cours moyens des différentes catégories de vin affichent toujours des progressions plus ou moins importantes par rapport à la campagne précédente grâce à une demande présente. Dans les négociations sur l'OCM, Jeunes Agriculteurs, ainsi que les syndicats de la filière, continue de se battre pour sauver des outils indispensables fortement menacés, en tête desquels la gestion du potentiel de production (droits de plantation). Après les quatre Groupes à Haut Niveau (GHN) nous pouvons dresser un premier bilan, mais devons rester vigilants. D'autre part, en plein travail sur le prochain programme quinquennal, JA fait entendre sa voix pour que la spécificité «jeune» existe dans chacune des mesures. Le travail devrait payer d'ici la fin de l'année.

ACTIONS DES JA

JA souhaite une politique viticole ambitieuse en défendant les mesures spécifiques de l'OCM Vin, refusant de minimiser ce budget au profit d'une aide à l'hectare. C'est en défendant nos mesures à long terme que nous continuerons de développer et structurer notre filière. Parallèlement, en plein travail sur le prochain programme quinquennal 2014/2018 nous n'avons cessé de demander une cohérence dans la législation ainsi qu'une majoration des aides pour les jeunes agriculteurs. Ces messages sont portés par l'ensemble du Conseil Spécialisé Vin de FranceAgriMer.

Cependant, le maintien de ces mesures structurantes pour la filière n'a d'intérêt que si les droits de plantation sont maintenus. C'est pourquoi, aux côtés des organisations de la filière, JA a prôné sans relâche, à travers de nombreuses actions et communications, à l'exemple de la pétition « Sauvez David » ou encore des actions en départements et régions, que les droits de plantation, qui représentent le dernier cadre réglementaire viticole qui ait une portée européenne, sont un outil indispensable à la viticulture de demain, si et seulement si, certaines conditions sont respectées : un cadre réglementaire européen ; le maintien des droits de plantation pour les trois segments : AOP, IGP, VSIG; un accès aux droits priorisé pour les jeunes ; une gestion simplifiée et assurée par la production pour accroître la compétitivité des agri-entrepreneurs. Sous la pression générale des OPA, mais également des différents Etats membres, le commissaire européen à l'agriculture avait annoncé en 2012 la création d'un GHN qui aurait pour objectif de mener une réflexion sur le secteur du vin et plus particulièrement sur la question des droits de plantation. Le dernier groupe s'est tenu en décembre 2012 et a présenté ses recommandations précisant qu'un outil de régulation de



la production était indispensable. Nous sommes toujours dans l'attente d'une proposition législative concrète. D'ici là, nous maintenons la pression pour que la voix de Jeunes Agriculteurs soit entendue.

Enfin, JA continue d'inciter à la recherche et à l'innovation dans le secteur viticole et poursuit ses travaux sur l'assurance récolte, et plus généralement sur la gestion des risques, dont l'importance s'est accentuée depuis la sortie de la viticulture du fonds des calamités agricoles en 2011 et au regard des aléas climatiques réguliers.

PERSPECTIVES

L'avenir de la politique agricole européenne en matière de viticulture et la communication sur les vins sont au cœur de nos réflexions. Sur le premier point, il s'agit de défendre les droits de plantation mais aussi d'imaginer la place de la viticulture dans la future PAC, avec le maintien de mesures spécifiques et l'intégration à des mesures transversales. Par ailleurs, et c'est la notre message primordial, les jeunes viticulteurs doivent bénéficier d'un soutien à l'installation, et d'une majoration des aides à la filière vitivinicole. Ils doivent avoir un accès privilégié à l'outil de production et doivent également en être l'un des principaux gestionnaires. C'est pourquoi, il est incontournable de réfléchir à la façon dont nous gérons l'accès à la production. Enfin, grâce à un groupe de travail dynamique, nous pourrons continuer d'avancer dans nos réflexions et de faire entendre notre voix.

GRANDES CULTURES

CONTEXTE

La campagne 2012/2013 a démarré pour les céréales et les oléagineux avec des prix en nette hausse par rapport à l'an passé. Le dynamisme des cours s'est accentué avec les révisions successives à la baisse des récoltes de maïs et de soja aux États-Unis. Concernant le blé tendre, les récoltes sont réduites dans les pays de la mer Noire, contribuant au renchérissement des cours céréaliers, même si le spectre d'un éventuel embargo sur les exportations russes s'est effacé.

En France, les récoltes de céréales à paille sont en hausse (52 Mt, dont 36,5 de blé) et pourraient contribuer de manière dynamique au marché mondial et européen. Par ailleurs, les événements liés aux précédentes campagnes ont entraîné une nouvelle remontée des prix, sans doute amplifiée par certains spéculateurs, malgré l'amorce d'une baisse des cours cet hiver. La volatilité est toujours présente, dans un contexte de désengagement de l'UE dans les mécanismes de gestion de marché qui ne fait qu'aggraver la situation.

ACTIONS DES JA

En pleine réforme de Politique Agricole Commune, la position des cours des céréales, qui pérennise la situation des exploitations de grandes cultures, ne doit pas dissimuler les questions de fond, qui demeurent d'actualité.

JA a pu acter les axes d'un projet JA sur la filière « Grandes Cultures ». En effet, le groupe GC poursuit les travaux dans les filières grandes cultures et souhaite inscrire les différentes réflexions dans la définition de nos attentes à long terme. Parce que les jeunes agriculteurs feront l'agriculture de demain, JA est entièrement légitime pour apporter ses propositions. Travaillons pour donner un avenir aux nouvelles générations qui s'installeront. A partir d'un constat fait par JA sur les filières « Grandes Cultures » nous avons pu identifier trois pistes de travail autour desquelles s'articulera notre projet : l'innovation, l'actif et la pérennisation des outils économiques.

D'autre part, le groupe « Grandes Cultures » travaille à la déclinaison des grands sujets de la Politique Agricole Commune dans le secteur des grandes cultures, et a notamment pu se positionner sur le verdissement, la convergence ou encore la majoration des premiers hectares en gardant pour objectif principal la pérennité des exploitations.

Par ailleurs, l'actualité des filières animales, mais surtout l'extrême variabilité des cours des matières premières agricoles, pose clairement le débat de la contractualisation inter-filières que JA défend depuis plusieurs années. D'autre part, concernant la création du fonds de solidarité éleveurs-céréaliers, JA souhaite clarifier la gouvernance ainsi que l'utilisation finale



SYLVE TAILLON/RRA

des financements avant de soutenir plus fermement son développement, tout en demandant toujours plus de transparence.

Enfin, JA continue à encourager et accompagner le développement des modes de production innovants pour améliorer la maîtrise des charges, l'autonomie des exploitations, la diversification des débouchés, ou encore le portage du foncier.

PERSPECTIVES

La réforme de la PAC occupe tous les esprits, ce sera notre objectif principal à court terme. Défendre les intérêts des producteurs de grandes cultures est au cœur des réflexions pour porter notre voix dans les débats nationaux, voire communautaires. Pour autant, nous ne devons pas perdre de vue nos réflexions entamées l'année passée et continuer de définir les attentes de JA à long terme pour la filière « grandes cultures ».

Enfin, nous poursuivrons nos travaux sur la contractualisation inter-filières, le développement du fonds de solidarité éleveurs/céréaliers ou encore sur la production de protéines végétales pour gagner en autonomie.

FRUITS ET LÉGUMES

CONTEXTE

Les productions automnales ont vécu un début de campagne compliquée mais la situation semble s'être améliorée par la suite. L'hiver aura été plus ou moins favorable aux marchés des fruits mais très difficile pour les légumes. Enfin, le marché des fruits et légumes estivaux a été globalement bien orienté. Mis à part en melon où la situation a été plus difficile, les ventes ont été fluides en tomate, concombre, pêche-nectarine. Les productions sont en retard par rapport à l'année dernière qui était précoce ayant provoqué un télescopage entre régions et avec les autres producteurs européens, notamment l'Espagne et l'Italie. Si le marché s'est plutôt bien tenu, les réflexions sur le coût du travail ont été plus compliquées. Bruxelles a refusé la proposition de baisse des charges sur les salariés permanents, et le projet de loi de finances 2013 a revu à la baisse le champ d'application de la mesure TO-DE, exonérant les charges patronales sur les travailleurs occasionnels. Concernant la politique agricole commune, nous travaillons au maintien de mesures spécifiques et structurantes pour la filière F&L ainsi qu'à leur intégration à des mesures transversales.

ACTIONS DES JA

JA continue de prôner une meilleure structuration de la filière, auprès des instances françaises et européennes. L'organisation du secteur de la production de fruits et de légumes, à travers notamment le développement des programmes opérationnels, doit demeurer une priorité. Renforcer ce soutien, sans être exclu du régime général du premier pilier et de ses différentes composantes, semble pertinent pour solidifier des structures encore trop faibles dans un secteur difficile. D'autre part, une part significative des producteurs de fruits et légumes reste exclue des soutiens octroyés au titre du FEAGA. Associer des producteurs indépendants aux activités des OP serait envisageable en certains points : gestion des risques, gestion des crises. L'accompagnement des investissements restant possible dans le second pilier, notamment pour le développement des circuits courts.

En cohérence avec les rapports d'orientation récents, JA souhaite donner plus de poids et de marges de manœuvre aux AOPn, via un renforcement de leurs moyens et de leurs missions. Dans ce sens, un assouplissement, voire une modification du droit de la concurrence et une clarification des messages du gouvernement sembleraient pertinents pour favoriser leur développement. Nous pensons que les AOPn doivent devenir des acteurs économiques structurants et incontournables.

Nous continuons de plaider pour une meilleure gestion des risques compte-tenu de la forte exposition de la filière. D'autre part, les outils de gestion de crise doivent également être



JA MAG

améliorés dans leur mise en œuvre. Des procédures coordonnées de retrait du marché européen des produits qui ne peuvent pas être vendus doivent être maintenues pour les situations exceptionnelles, sur des critères objectifs à définir.

Enfin, nous n'avons cessé de nous mobiliser pour la baisse du coût du travail, pour conserver notamment les mesures d'exonération des charges pour les travailleurs occasionnel. Nous nous assurerons également que le secteur agricole bénéficie pleinement des nouvelles annonces du gouvernement sur le pacte de compétitivité.

PERSPECTIVES

JA continuera à apporter sa réflexion sur l'organisation de la mise en marché qui est un enjeu principal pour les producteurs. D'autres questions se posent à la filière telle que celle de l'évolution de la politique agricole commune après 2013 ou encore la gestion des risques. Les trophées de l'installation qui ont été un grand succès en 2011 et 2012 autours des filières arboricole et maraîchère ont permis de mettre l'accent sur l'installation des jeunes en fruits et légumes. Enfin, nous continuons à nous mobiliser pour la diminution du coût du travail qui est une barrière grandissante au développement de l'activité de producteurs de F&L.

PRODUCTION HORS SOL

CONTEXTE

La filière porcine a dû faire face en 2012 à un marché en recul. Dans cette filière où l'alimentation représente jusqu'à 70% des coûts de production, les prix de vente ne permettent plus de couvrir les prix de l'aliment. La mise aux normes « bien-être » des bâtiments pour les truies a également fragilisé la filière. La France affichait en janvier un taux de conformité de 72%. Mais d'après une enquête du ministère, 10% des éleveurs auraient prévu d'arrêter leur activité « naissage » plutôt que d'assumer les coûts de mise aux normes. Cela pourrait représenter une perte de 5% des capacités de production françaises. Enfin, la production porcine continue d'être prise pour cible quasi-systématiquement par les associations environnementales et de bien-être.

Pour faire face à ce contexte morose, des groupes de travail sur l'avenir de la filière ont été mis en place par les ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Un plan stratégique pour l'avenir de la filière porcine sera proposé au début du mois d'avril 2013.

ACTIONS DES JA

Le groupe « production porcine » a été relancé en 2011. Bien qu'il peine à se maintenir, des réunions téléphoniques ont permis d'identifier des référents régionaux, prêts à s'investir sur ces questions. Deux grands axes de travail ont ainsi été définis lors d'une réunion téléphonique en septembre 2012 :

• Quelle organisation pour la filière porcine ?

D'un côté, une restructuration de l'abattage semble indispensable pour gagner en efficacité dans le grand Ouest. De l'autre côté, un renforcement de l'abattage semble nécessaire dans les zones de montagne.

• Comment relever le défi du renouvellement des générations ?

- Le groupe « production porcine » souhaite en particulier apporter des solutions aux problématiques suivantes :

- Le financement de l'installation, un frein majeur

Les exigences en matière d'environnement et de bien-être qui sont parfois excessives. On trouve ainsi des associations environnementales qui bloquent des projets d'installation, d'agrandissement et même parfois de mises aux normes !

- Une mauvaise image du métier et de la filière porcine qui est souvent montrée du doigt à tort.

Jeunes Agriculteurs continue également son travail de représentation dans les différentes instances de la filière (FNP, FranceAgriMer, FMSE, ...). En particulier, Jeunes Agriculteurs a été force de propositions avec la FNP lors des groupes de travail du ministère sur l'avenir de la filière. Ces groupes de travail devraient permettre d'aboutir à un allégement réglementaire en matière d'installations classées. C'est une première victoire pour les producteurs mais JA doit rester vigilant à ce que ce dossier aboutisse bien.

Une année difficile pour la volaille

La filière volaille a elle aussi dû faire face à une augmentation du coût de l'aliment qui n'a pas pu être compensé par les prix. A



FOTOLIA

cela s'ajoute la fin des restitutions à l'exportation annoncée en début d'année 2013 par le gouvernement alors que la filière repose en partie sur ces exportations. Le dépôt de bilan du groupe Doux qui dure depuis l'été 2012 est donc venu fragiliser une filière d'ores et déjà morose. D'autant plus que l'impact de cette affaire Doux est autant économique que social. JA s'est mobilisé, au côté de la FNSEA, pour exiger le remboursement de la totalité des créances dues.

La filière va être amenée en 2013 à repenser son organisation. Un plan stratégique pour l'avenir de la filière doit être présenté à la mi-avril 2013 par le ministre de l'Agroalimentaire.

PERSPECTIVES

Un groupe « production porcine » doit avoir lieu au cours du 1er semestre 2013 et devrait permettre de redynamiser le groupe au niveau national. C'est sur le renouvellement des générations que portera ce groupe, et plus spécifiquement : comment favoriser le financement ? Il a été proposé que le groupe « production porcine » expertise un certain nombre de dispositifs de financement que souhaitent mettre en place des acteurs de l'aval. Le groupe devra également faire des propositions pour que l'on installe sur tout le territoire. Enfin, la question de l'étiquetage obligatoire des produits transformés va également être une préoccupation majeure en 2013. Jeunes Agriculteurs compte être moteur pour faire bouger les lignes sur ce sujet.

PRODUCTION LAITIÈRE

CONTEXTE

Suite à l'adoption du mini-paquet lait européen et à la publication du décret sur les OP, la filière laitière poursuit la contractualisation avec un certain nombre de difficultés. Le réseau JA, avec la FNSEA et la FNPL, avait d'ailleurs su se mobiliser en mars 2012 pour dénoncer l'attitude de Lactalis qui refusait de reconnaître les groupements de producteurs. L'organisation des producteurs ne va donc pas à la même vitesse que la contractualisation : seulement huit organisations de producteurs ont été reconnues par les pouvoirs publics en 2012. La suppression de la TFA (Taxe Fiscale Affectée) au mois de novembre 2012 est venue confirmer le désengagement de l'Etat dans la filière laitière. C'est donc dans un travail colossal que Jeunes Agriculteurs s'est engagé pour construire le monde laitier de demain. D'autant plus que ces évolutions majeures interviennent dans une conjoncture difficile : le coût de l'aliment n'a cessé d'augmenter alors que le prix du lait de vache diminue depuis septembre.

ACTIONS DES JA

Face à cet effet « ciseau » de plus en plus dur à supporter pour les producteurs, c'est tout le réseau JA qui s'est mobilisé pour exiger auprès des GMS une revalorisation du prix du lait. Ces mobilisations ont permis d'aboutir à la tenue d'une table ronde laitière début avril 2013 avec tous les acteurs de la filière et les pouvoirs publics. Jeunes Agriculteurs continuera de militer pour un renforcement du pouvoir de négociation des producteurs, notamment à travers la prochaine loi de modernisation de l'économie.

Les pouvoirs publics ont multiplié les réunions et rencontres dès la rentrée 2012 pour préparer l'après-quotas, réunions aux cours desquelles Jeunes Agriculteurs n'a pas manqué de faire valoir le projet lait JA Génération 2016. La mise en place de référents dans chaque bassin laitier a permis aux référents nationaux d'avoir des remontées du réseau plus rapidement, et donc de pouvoir réagir efficacement lors de ces différentes rencontres. Rencontres qui, bien que fastidieuses, ont permis d'obtenir des avancées certaines et de concrétiser le projet lait JA ! D'une part, l'observatoire européen des prix et des volumes revendiqué par JA pourrait être mis en place à travers un système d'anticipation de crise. De plus, des groupes de travail du ministère sur la contractualisation vont aboutir prochainement à un certain nombre d'avancées pour les jeunes (durée du contrat, indicateur de coût de production, rôle du médiateur). Sur l'organisation économique, le groupe « lait » a réaffirmé ses fondamentaux : le lait doit être maintenu sur tout le territoire. Les producteurs doivent donc absolument s'organiser à l'échelle du bassin, en plus d'une organisation de producteurs par entreprise. Se pose toujours la question de la place de la coopération dans ces structures de bassin, ques-



JAMAG

tion sur laquelle le groupe « lait » sera moteur. JA a à nouveau alerté en 2012 quant au comportement des coopératives qui créent une inégalité de traitement entre producteurs : la stratégie de volumes/prix différenciés ne doit pas être un moyen d'acheter du lait à bas prix. Pour autant les propositions du groupe « lait » sur la gouvernance des coopératives ont été bien accueillies par la FNCL, d'autres rencontres doivent encore avoir lieu.

Sur l'installation, une ébauche de charte interprofessionnelle à l'installation a été finalisée par le groupe « lait ». Cette charte a pour objectif de définir, en concertation avec l'interprofession, un certain nombre de bonnes pratiques en faveur de l'installation. Déjà présenté à la FNIL, ce travail sera également soumis aux deux autres familles de l'interprofession.

PERSPECTIVES

JA doit continuer dans les mois à venir à faire évoluer son projet lait Génération 2016 et à être force de propositions. La réforme de la PAC va également constituer un enjeu majeur pour la filière laitière. Le groupe « lait » saura être force de propositions pour trouver des moyens de rééquilibrer les aides en faveur de l'élevage

PRODUCTION BOVINE

CONTEXTE

Les prix à la production ont continué à augmenter jusqu'en septembre 2012, tirés par le développement de l'export vers les pays tiers et la rareté de l'offre. L'identification de nouveaux marchés et la pérennisation de ceux déjà existants restent donc une priorité pour la filière. Le GEF (Groupe Export France) créé en 2011 au sein de l'interprofession devrait y contribuer. Cependant, cette augmentation des cours reste trop faible en comparaison de l'augmentation des coûts de production et la filière reste peu structurée.

ACTIONS DES JA

Depuis deux ans, le groupe « viande bovine » de JA poursuit son travail autour de 3 grandes orientations politiques nationales :

- Le regroupement de l'offre face à l'aval et à la grande distribution par des organisations collectives de bassins de production par exemple
- La gestion de la mise en marché par les producteurs et l'élaboration de stratégie forte pour la segmentation du marché et l'approvisionnement de la Restauration Hors Foyer
- La création d'une caisse de sécurisation de marge pour donner à l'éleveur une meilleure visibilité.

Concernant les deux premiers axes qui doivent être déclinés à travers des projets locaux en régions, les jeunes ont rencontré un certain nombre de difficultés pour partager ces orientations politiques. Une formation en 2 modules a donc été organisée à la mi-juin et à la mi-octobre 2012. Les participants ont pu s'approprier les orientations nationales et mettre en place une feuille de route par région afin d'amorcer la concrétisation du socle de ce projet de regroupement de l'offre. La priorité dans les mois à venir reste de communiquer auprès du réseau sur les orientations politiques.

Sur la création d'une caisse de sécurisation de marges, l'interprofession a accéléré le rythme suite sur la suppression de l'aide à l'engraissement en 2012 (suppression en grande partie liée à l'absence d'accord-cadre à la contractualisation). JA a su dénoncer quand il le fallait le manque de bonne volonté de certains acteurs de l'aval de la filière. Enfin JA a été présent tout au long des états généraux de la filière, conclus en mars 2013, et saura être vigilant à l'avenir quant à la mise en œuvre concrète des propositions issues de ces états généraux.

Les travaux du groupe viande bovine en 2012 ont permis de réaffirmer la volonté d'un maintien de la production bovine



sur tout le territoire. Sur la convergence des aides PAC, le groupe a fait le choix d'une convergence qui permette plus de cohésion entre éleveurs. Les engrasseurs spécialisés étant particulièrement impactés par cette convergence, l'idée d'une mesure spécifique dans le second pilier a émergé. Le groupe viande bovine souhaiterait ainsi approfondir la possibilité d'un empilement de mesures dans le second pilier, par exemple une mesure favorisant l'autonomie alimentaire. Dans ce second pilier, le groupe propose de renforcer le PMBE et l'ICHN actuelle et de faire évoluer la PHAE en une aide pour les éleveurs « herbe » de plaine.

PERSPECTIVES

Avec ses orientations politiques à décliner en régions, JA est pleinement engagé aujourd'hui dans la rénovation de l'organisation de la filière viande bovine. Ces orientations doivent permettre de fédérer le réseau et la filière pour permettre de retrouver un revenu et une visibilité. Il est plus que jamais important de concrétiser le regroupement de l'offre et la mise en place d'un accord-cadre à la contractualisation. Enfin les trophées de l'installation 2013 vont permettre de mettre en avant la filière « viande bovine » et de contribuer au défi du renouvellement des générations.

PRODUCTION OVINE

CONTEXTE

La contractualisation dans la filière ovine s'est poursuivie en 2012, avec un renouvellement de l'accord interprofessionnel. Les prévisionnels de sortie qui en découlent ont permis de gagner en visibilité et le prix de l'agneau s'est relativement bien maintenu. Il y a pourtant encore beaucoup à faire dans cette contractualisation, notamment en matière d'intégration des coûts de production. Ces coûts de production sont plus élevés que jamais et les producteurs peinent encore à les intégrer dans leur contrat. A cela s'ajoutent des perspectives « moroses » en 2013: le report d'agneaux britanniques et la baisse de la consommation en Espagne risquent d'avoir un impact sur le marché français. Le groupe « ovin » saura être force de propositions pour revaloriser le revenu des éleveurs. D'autant plus que le renouvellement des générations reste une problématique majeure dans la filière ovine et que l'on ne pourra installer qu'à condition d'avoir des revenus attractifs.

ACTIONS DES JA

JA a continué son travail de lobbying pour mettre en place des spécificités pour les jeunes dans la contractualisation : durée de contrat plus longue pour les jeunes, mise en place d'un prix plancher... Le groupe avait notamment proposé une bonification de la majoration de 3€ pour les jeunes installés. Cette sur-majoration a été acceptée par le bureau d'Interbev ovins mais elle ne peut pas être mise en place avant notification à Bruxelles. JA sera bien présent pour réitérer sa demande pour 2014 et faire aboutir cette proposition. Sur la réforme de la PAC, le groupe « ovin » réaffirme la nécessité d'un maintien de l'aide couplée aux brebis et la reconnaissance de tous les hectares. Il a été proposé que cette aide soit versée par UGB pour être équivalente aux autres productions couplées.

Le laboratoire d'idées à l'installation inauguré par la FNO au printemps 2011 continue de se mettre en place. Fruit de l'engagement de JA sur ce projet d'envergure, une convention commune a été signée le 15 septembre 2012 lors de la finale nationale de labour par les deux présidents de JA et de la FNO. Cependant tous les départements ne parviennent toujours pas à mettre en place une dynamique sur ce projet. Des référents JA doivent être nommés dans les départements afin de mettre en place des groupes « ovins » départementaux/régions. Ces référents pourront alors être les relais de ces différents projets.

Enfin, le groupe national loup de la mi-octobre a marqué un véritable tournant dans la politique actuelle, la ministre de l'énergie ayant évoqué pour la première fois une régulation de l'espèce. La posture constructive de JA continue donc de porter



ses fruits, plusieurs propositions JA ayant été reprises dans le nouveau plan loup. (Voir fiche montagne).

PERSPECTIVES

L'année 2012 et la session début 2013 furent également marquées par l'arrivée de plusieurs éleveurs laitiers au sein du groupe ovin. Il s'agit donc en 2013 de maintenir cette dynamique qui vient d'être initiée. Trois grandes thématiques vont être approfondies dans l'année à venir.

Comment valoriser la production et le prix pour apporter plus de visibilité ?

Il s'agit en particulier de faire aboutir les spécificités « jeunes » sur lesquelles JA a travaillé. Le groupe souhaite également être moteur sur l'élaboration d'un label VOF (viande ovine française) et sur l'amélioration de la complémentarité entre bassins.

Comment favoriser l'installation et l'accès au foncier ?

Le groupe « ovins » a proposé entre-autres de favoriser les retours d'expériences sur le portage du foncier, de donner la priorité dans l'attribution des terres aux productions déficitaires, de développer la communication envers les lycées, ...

Quelles aides et soutiens à la filière développer ?

Il s'agit ici de poursuivre le travail déjà entamé de lobbying concernant notamment la prochaine politique agricole commune.

PRODUCTION CAPRINE

CONTEXTE

La filière caprine commence à voir la fin des surstocks apparus en 2009, grâce à une réactivité forte des éleveurs qui a permis un net recul de la collecte. Bien que ces surstocks se soient maintenant estompés, les éleveurs de chèvre restent dans une situation économique très difficile : la hausse des charges se poursuit (+80 à +120 € / 1000 L), alors que le prix du lait diminue (environ -50 € / 1000 L). Cette crise des surstocks a cependant permis une prise de conscience des éleveurs caprins sur la nécessité de mieux se structurer pour faire face à l'aval de la filière. Des travaux sont donc en cours sur l'organisation économique de la filière.

Suite à la crise amorcée en 2009, un groupe « caprin » national a été relancé à l'automne 2010 et se maintient dans une bonne dynamique. Alors que les surstocks viennent juste de se résorber, la priorité JA reste bien d'avoir une revalorisation du prix avant d'envisager toute augmentation de volume.

La revalorisation à court terme du prix du lait a été une préoccupation majeure au cours de l'année passée. Face à une hausse du prix de l'aliment qui ne cesse d'augmenter, tous les départements caprins se sont mobilisés à plusieurs reprises pour exiger une revalorisation du prix du lait de chèvre avec deux grands messages :

- 40% de marge pour les GMS, c'est trop. D'autant plus que l'élasticité des produits laitiers caprins est très faible et que le consommateur ne pourra donc pas être le seul à assumer une hausse de prix. Il est donc indispensable que les GMS diminuent leurs marges sur ces produits afin de pouvoir augmenter les prix payés aux producteurs.
- Il faut que les transformateurs arrêtent de faire la course aux produits premiers prix. Ces premiers prix doivent être un moyen d'ajuster leur production et non un marché à part entière.

Mais c'est aussi sur la revalorisation du prix à long terme que le groupe « caprin » s'est penché au cours de cette année. Une session « caprine » a eu lieu au mois de novembre 2012 dans les Deux-Sèvres. Cette session, qui a accueilli une trentaine de participants, avait pour fil rouge l'organisation économique des producteurs de lait de chèvre. Le groupe « caprin » milite désormais pour un regroupement des producteurs par entreprise afin de contractualiser dans un premier temps, puis la mise en place d'organisations de producteurs par bassin pour la maîtrise des volumes ; et enfin la coordination de ces organismes de bassin grâce à une fédération nationale. Sur l'installation, il est indispensable pour le groupe de mettre en place une réserve de volumes qui reviendrait prioritairement aux nouveaux instal-



lés. L'objectif de l'interprofession est de développer un accord-cadre à la contractualisation comme cela a pu être fait dans la filière ovine. Des groupes de travail ont donc été créés au sein de l'interprofession et JA compte bien y être force de propositions pour faire valoir les spécificités des jeunes.

PERSPECTIVES

Le premier défi à relever pour la filière caprine est de trouver un accord sur la contractualisation et l'organisation de la filière, accord pour lequel JA compte bien être moteur. Mais c'est aussi toute la mise en œuvre concrète de cet accord qui constituera un défi et ce défi passera bien évidemment par les jeunes. Enfin, la réforme de la PAC constitue également un vrai enjeu sur lequel le groupe caprin sera également amené à travailler.

DOSSIERS SANITAIRES

CONTEXTE

Le spectre de plusieurs maladies qui pénalisaient l'export s'éloigne :

- Le statut indemne de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) de la France continentale a été officialisé en décembre 2012. Cela va permettre de faciliter le commerce international aussi bien dans l'Union européenne (la vaccination n'est plus nécessaire depuis le 14 décembre pour exporter au sein de l'UE) que vers les Pays-Tiers.

- Le dernier cas clinique d'ESB datant de 2005, l'âge seuil de dépistage de l'ESB pour les animaux à risques passe de 24 à 48 mois. De plus, une décision de la Commission devrait permettre en 2013 aux Etats membres de supprimer les tests à l'abattoir sur les animaux sains. La levée de l'embargo japonais sur les bovins français de plus de 30 mois atteste également de la qualité sanitaire de la viande française.

Alors que d'autres affections restent présentes :

- La surveillance de la maladie de Schmallenberg (limitée aux seules formes congénitales) se poursuit dans le cadre de la plateforme nationale d'épidémirosurveillance, coordonnée par GDS France. C'est également GDS France qui s'occupe dorénavant de l'indemnisation des élevages fortement impactés. Au 1er mars 2013, GDS France a recensé 1000 élevages dans 65 départements touchés par le virus.

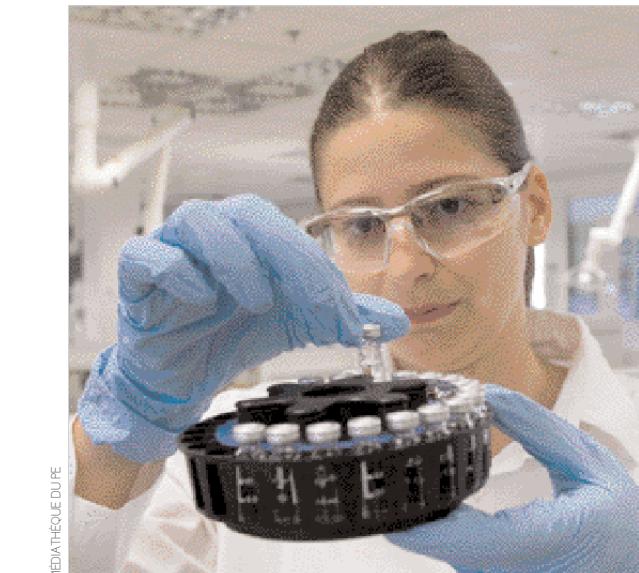
- Un nouveau cas de tuberculose bovine a été découvert en Mayenne ce qui porte à trois le nombre de foyers détectés en Mayenne en l'espace de quatre mois. Cela vient s'ajouter aux foyers déjà détectés en Côte-d'Or dont la situation préoccupe les Jeunes Agriculteurs.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs constitue le relais des associations spécialisées de la FNSEA sur ces dossiers sanitaires et transmet au réseau JA tout au long de l'année les différentes actualités. De plus certains points d'étapes sur l'avancée des dossiers sanitaires sont réalisés au cours des groupes de travail. Par exemple, l'unité d'appui aux exportateurs de FranceAgriMer est venue faire une présentation au groupe de travail « bovin ». La participation aux différentes instances liées au sanitaire

Jeunes Agriculteurs participe au Conseil d'administration de GDS France ainsi qu'au Comité de pilotage de la charte des bonnes pratiques d'élevage. JA reste très vigilant sur l'évolution de ces différentes épizooties et est en contact avec les autorités sanitaires concernées. Toutefois, au niveau local, les GDS semblent les plus à même d'accompagner les producteurs touchés.

La concrétisation du fonds agricole de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE, anciennement FAMUSE), JA étant



un des fondateurs

Réunissant à la fois les filières animales et végétales, ce fonds a pour objectif de contribuer à l'indemnisation de tout producteur ayant subi des pertes économiques à cause d'un événement sanitaire ou environnemental. Il est alimenté en partie par les producteurs, en partie par l'Etat et cofinancé par l'UE. L'association s'est réunie pour la première fois fin novembre 2012. Composée d'une section commune et de plusieurs sections spécialisées couvrant une ou plusieurs productions distinctes, elle doit dans un premier temps obtenir un agrément du ministère de l'Agriculture. Il faut pour cela qu'au moins une section spécialisée soit opérationnelle ; celle du maïs et celle du porc pourraient être prochainement activées. Une fois agrémentée par l'Etat, le FMSE deviendra l'interlocuteur unique des pouvoirs publics en matière d'indemnisation agricole.

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs restera très vigilant aux évolutions des différents dossiers sanitaires et continuera d'informer son réseau. Jeunes Agriculteurs compte bien être moteur dans l'agrémentation du FMSE, fonds qui permettra de faciliter l'indemnisation des agriculteurs. D'autant plus qu'il sera nécessaire de pérenniser ce système dans la future PAC.

DISTRIBUTION ET VALEUR AJOUTÉE

CONTEXTE

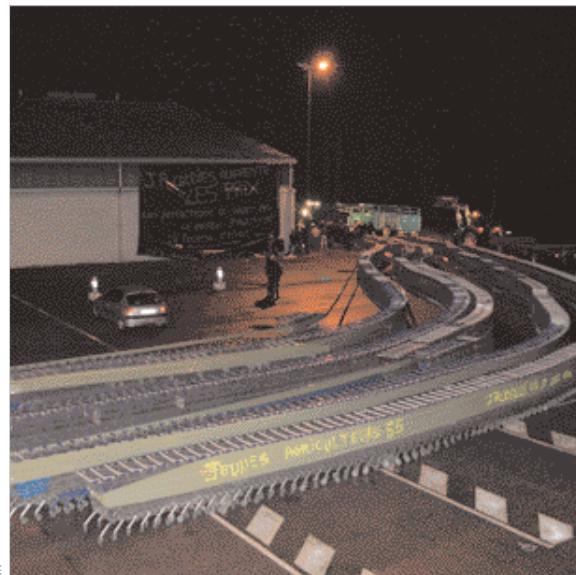
La grande distribution est un acteur historique et majoritaire de la distribution des produits agricoles aux consommateurs. Depuis des années, elle a permis à l'ensemble de la population l'accès à une diversité de produits, à des prix défiant toute concurrence. Cependant, ses relations avec les agriculteurs sont de plus en plus tumultueuses et chaque année voit son lot d'agriculteurs manifester devant ces grandes enseignes. Pour Jeunes Agriculteurs, il convient de replacer l'alimentation et la rémunération des productions au prix juste au cœur des débats. Une réflexion doit s'ouvrir sur la possibilité de développer un réseau de distribution de produits agricoles, alternatif à la grande distribution et géré par les producteurs.

ACTIONS DES JA

Cette année encore, JA s'est battu contre les enseignes de la distribution et les transformateurs afin que ces acteurs s'engagent à répercuter la hausse des coûts de production, en particulier la flambée des prix de l'alimentation animale. En parallèle, JA milite activement pour que soit inscrit dans la loi (Loi de consommation, Loi d'avenir, LME) une clause obligatoire de révision des contrats signés entre les distributeurs et leurs fournisseurs afin de prendre en compte ces évolutions des coûts de production.

Par ailleurs, pour parvenir à remettre la main sur la maîtrise des prix et pour retrouver enfin de la valeur ajoutée sur l'exploitation, les agriculteurs s'engagent de plus en plus dans des circuits de distributions parallèles. Ces circuits alternatifs sont accueillis favorablement par les consommateurs, de plus en plus avides de terroirs et de relations directes avec les producteurs, suite notamment aux récurrents scandales sanitaires (tels que l'affaire Findus). Aussi, JA a fait le choix de réfléchir également à un projet de distribution des produits agricoles alternatif : le projet distrib'acteur.

En plus de fédérer l'existant et afin de favoriser l'émergence d'une offre performante de proximité, Distrib'acteur a vocation à mettre en synergie l'ensemble des acteurs du terrain (chambres d'agriculture, coopératives, outils de transformations, etc.) autour d'un projet collectif de plate-forme de distribution des produits agricoles. L'ensemble des opportunités doivent être saisies : vente directe sur l'exploitation, marchés et magasins de producteurs, mais également les opportunités développées plus récemment telles que les drives, l'e-commerce ou encore le m-commerce (remplir son panier grâce son téléphone mobile). L'idée de JA est de tester dans un premier temps ce projet à l'échelle d'une région puis de l'étendre progressivement à l'ensemble du territoire.



PERSPECTIVES

Dans un premier temps, le projet Distrib'acteur permettra de retrouver une relation privilégiée entre producteurs et consommateurs. A plus long terme, en plus d'offrir aux agriculteurs qui le souhaitent une alternative aux circuits de distribution classiques, ce projet, en s'étendant à l'ensemble du territoire, permettra la création d'une nouvelle référence de prix qui viendra concurrencer les réseaux actuels de distribution.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



CINQUIÈME PARTIE
ENVIRONNEMENT & TERRITOIRES



ENVIRONNEMENT

CONTEXTE

En termes de lutte syndicale, l'année 2012 s'est principalement focalisée sur la Directive nitrates : l'Europe reproche à la France de ne pas avoir correctement mis en œuvre cette directive. Aussi, la France s'est retrouvée assignée devant la Cour européenne de Justice sur deux points : insuffisance de désignation de zones vulnérables (ZV) et inefficacité des mesures présentées dans les programmes d'actions inhérents à ces ZV. Dans ce contexte, la France a revu sa réglementation et a souhaité durcir de nombreux points.

ACTION DES JA

Le réseau JA s'est fortement mobilisé pour s'opposer au nouveau zonage et aux nouveaux textes réglementaires. Cette mobilisation a permis de limiter l'extension des zones vulnérables: au final 1117 communes ont été intégrées au nouveau zonage et 617 ont pu être déclassées. Sur le contenu des programmes d'action, JA a obtenu la garantie que les nouveaux entrants puissent être accompagnés financièrement pour leur mise aux normes via un PMBE financé par les Agences de l'eau. Par ailleurs, JA est parvenu à faire diminuer les nouvelles capacités de stockage des effluents (les valeurs des élevages bovins, ovins et caprins ont toutes été abaissées de 0.5 mois par rapport aux valeurs initialement proposées par les ministères) et à rehausser le seuil de pente pour lequel l'épandage des fertilisants est interdit. Par rapport aux propositions initialement défendues par les ministères de l'agriculture et de l'environnement, les progrès ont été conséquents. Néanmoins le zonage et les programmes d'action restent très contraignants pour les agriculteurs.

Sur la gestion de l'eau, JA a adressé un courrier à la ministre de l'Ecologie afin de l'alerter sur les freins réglementaires pesant sur la mise en place des organismes uniques et lui expliquer la nécessité d'obtenir des volumes d'eau prélevables suffisants pour être bien répartis entre irrigants. Par ailleurs, dans le cadre de la mission du député Martin sur la gestion de l'eau en agriculture, JA a été auditionné et a insisté sur la nécessité de supprimer le moratoire sur la création de retenues collinaires, tout en rappelant que l'irrigation restait actuellement la meilleure assurance récolte



pour les agriculteurs, notamment dans le contexte de changement climatique.

PERSPECTIVES

L'agriculture est au carrefour des politiques environnementales visant la préservation des ressources (eau, air, biodiversité...) mais elle présente également un enjeu stratégique pour la production d'énergie renouvelable et de biomatériaux. Le défi du développement durable ne se limite pas aux textes réglementaires. La conciliation des enjeux environnementaux et économiques est un chantier incontournable pour l'agriculture de demain et c'est dans cette dynamique que s'inscrit la réflexion JA autour du dossier environnement.

DÉVELOPPEMENT RURAL

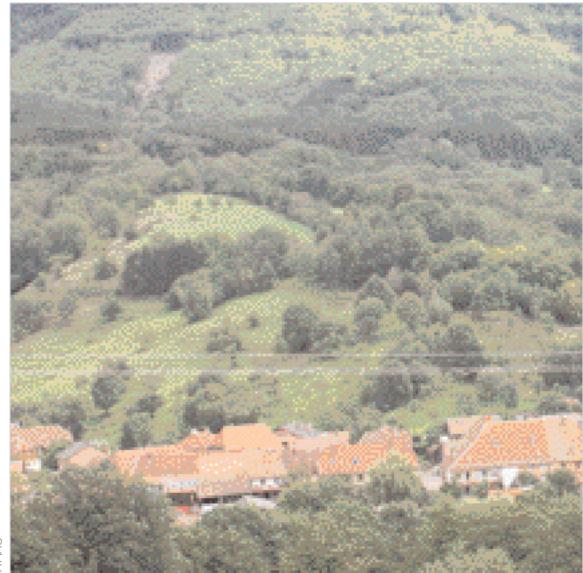
CONTEXTE

Depuis 2000, la PAC s'est enrichie d'un second pilier dédié au développement rural et financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Si les orientations stratégiques de cette politique sont définies au niveau communautaire, le programme d'action, lui, est défini par chaque Etat membre. Ainsi, l'ensemble des mesures françaises se trouvent dans le Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH), et dans les programmes des DOM et de la Corse. La seconde période de cette programmation s'achève et les réflexions sur la programmation 2014-2020 sont déjà en cours.

ACTION DES JA

Actuellement, JA prépare l'Accord de Partenariat 2014-2020 entre la France et la Commission européenne. Cet accord doit fixer les grandes orientations stratégiques pour la mise en œuvre des fonds européens (Feder, FSE et Feader). Au travers d'une contribution écrite, remise à la Datar (Direction interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale), JA a défendu ses fondamentaux. En premier lieu JA a rappelé la nécessité de maintenir et renforcer des politiques nationales (gérées et mises en place à l'échelle du pays), au premier rang desquelles la politique de l'installation en agriculture. JA a également insisté sur l'importance de faire de la protection du foncier une priorité et enfin, JA a manifesté son souhait de mettre l'alimentation au cœur d'une véritable stratégie inter fonds dans un objectif de renforcement des liens urbains/ruraux mais aussi dans le soutien à l'émergence de projets ville/campagne sur la restauration collective, les filières territorialisées ou les magasins collectifs de distributions de produits locaux.

Par ailleurs, 2013 a également vu la célébration des 50 ans



du Traité de l'Elysée, Traité s'adressant en priorité aux jeunesse allemande et française, et qui a fait de la France et de l'Allemagne des moteurs de la construction européenne. La célébration de ce traité s'est déroulée en deux temps lors de la Semaine verte internationale 2013 à Berlin puis lors du Salon international de l'agriculture à Paris. Pour ces deux rencontres, le réseau JA a été sollicité et a été force de propositions sur les moyens économiques, culturels et les infrastructures à développer pour que l'espace rural reste attractif pour les jeunes et a défendu sa vision du monde agricole.

PERSPECTIVES

L'enjeu principal pour le second pilier dans la future PAC est la régionalisation. JA défend un cadre national pour la politique d'installation, l'ICHN ou encore la gestion des risques et les mesures agro-environnementales faisant valoir la nécessité d'une solidarité nationale. La mise en place de 22 politiques agricoles régionales provoquerait des inégalités et des distorsions entre territoires. Les priorités majeures

devront être définies dans un cadre national.

Cependant, la régionalisation devrait permettre de répondre plus efficacement à certaines problématiques locales, la mise en place d'aides «système» ou encore le développement des approches «projet». Il faut réfléchir à des outils adaptés à l'échelle des territoires, collectifs et visant plusieurs aspects du développement territorial (environnemental, économique et social).

MONTAGNE ET ZONES DÉFAVORISÉES

CONTEXTE

L'agriculture en montagne représente un enjeu central puisqu'elle assure à la fois l'ancrage de l'humain sur le territoire et le maintien des paysages et de la biodiversité. Véritable moteur d'initiatives nouvelles en raison des nombreux défis qu'elle doit relever (neige, pentes, enclavement, isolement, etc.), elle doit être défendue et mieux valorisée. La politique de la montagne doit permettre aux agricultures de ces régions de valoriser leurs atouts et soutenir des systèmes de production particulièrement sensibles à la dynamique de moindre régulation des marchés dans laquelle s'engage l'Europe.

ACTION DES JA

La montagne doit conserver toute sa place dans la future PAC. C'est pourquoi JA défend une dotation de toutes les surfaces d'estives éligibles ainsi qu'une revalorisation conséquente de l'ICHN. Sur ces deux points, notre voix a été entendue puisque l'ensemble des estives éligibles sera doté de DPB dès 2015 (avec un coefficient modérateur qui tiendra compte de la productivité de l'estive) et l'enveloppe ICHN revalorisée de façon conséquente en zone de montagne. Par ailleurs, bien que le second pilier soit fortement régionalisé, JA a obtenu l'assurance que l'ICHN en tant que politique de solidarité continuera à être financée et gérée au niveau national. Enfin, pour que les jeunes puissent s'assurer dans le futur de disposer de DPB lorsqu'ils montent leurs bêtes en estives, JA poussent pour la reconnaissance des groupements pastoraux dans la gestion de ces DPB estives.

Sur les prédateurs et en particulier sur le loup, JA a activement participé à l'élaboration du nouveau plan loup. JA a notamment obtenu l'automatique de l'obtention des tirs, une possibilité de regroupement des éleveurs pour une meilleure efficacité des tirs de défense et enfin un doublement du plafond de loup à abattre qui est porté pour l'année 2013 à 24.

Les zones défavorisées ont également besoin de politiques de soutien pour leur permettre de compenser leurs handicaps et notamment de l'ICHN. La révision des zones défavorisées simples est en cours et dès 2014, la redéfinition des zones défavorisées simples (ZDS) sera effective : ces dernières ne seront désormais définies que sur des critères géophysiques. Grâce à la mobilisation de JA, les communes historiquement en ZDS et exclues suite à ces nouveaux critères pourront intégrer un autre zonage : les zones à handicaps spécifiques et de ce fait continuer à



DR

percevoir l'ICHN.

PERSPECTIVES

La dynamique JA sur le dossier avec pour atout une équipe de responsables issus de tous les massifs doit se poursuivre pour alimenter la réflexion sur les politiques d'accompagnement différenciées de la montagne, en particulier en vue de la prochaine PAC. De belles victoires syndicales ont été obtenues cette année sur l'ICHN et la dotation des estives. Il faut aller plus loin et doter la montagne de politiques de structuration et de maintien des filières fortes ! La nouvelle programmation de la PAC va également entraîner une remise à plat des mesures agro-environnementales. Sur ce point également, la montagne doit être force de proposition et réfléchir à des MAE pour protéger ses systèmes pastoraux notamment.

Sur les zones défavorisées, le débat n'est pas terminé et JA continue de travailler activement sur le sujet.

CONDITIONNALITÉ

CONTEXTE

La conditionnalité, née avec la réforme de la PAC de 2003, a pour objectif de contrôler la réglementation existante. Elle soumet le versement des paiements directs au respect par les agriculteurs d'exigences de base concernant l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé animale et végétale, le bien-être des animaux et le maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales. Des exigences complémentaires doivent être respectées pour les agriculteurs ayant souscrit à une MAE.

ACTION DES JA

JA participe à l'ensemble des réunions organisées par le ministère pour élaborer et faire évoluer le système de conditionnalité. Depuis 2009, suite aux critiques de la Commission européenne, le système de sanctions a été mis en conformité. Ces modifications ont porté sur une meilleure lisibilité de la conditionnalité pour l'exploitant et notamment des sanctions qu'il encoure. De plus, des « anomalies mineures » ont été créées, anomalies pouvant être corrigées par l'exploitant et ne faisant pas l'objet de sanctions financières. Elles concernent les anomalies les plus fréquemment constatées sur les exploitations depuis la mise en œuvre de la conditionnalité.

Pour la campagne 2013, JA a obtenu, pour les jeunes qui s'installent, le maintien de la dérogation à la BCAE « gestion des surfaces en herbe » leur permettant d'ajuster leur référence « herbe » en fonction de leur projet.

Par ailleurs, la conditionnalité a principalement été modifiée dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles suite à la révision des programmes d'action et à la parution de l'arrêté du 18 décembre 2011. JA a plaidé en faveur de la mise en place d'une année blanche pour la grille nitrates afin d'apaiser les tensions tant que le cinquième programme d'action nitrates et ses déclinaisons régionales ne seront pas finalisés. Le ministère n'a pas tenu compte de cette demande de la profession, et l'année 2013 se voit donc alourdie de deux points de contrôle (ano-



MÉDIATHÈQUE DE LA CE

malies) supplémentaires par rapport à 2012 : le contrôle du respect de l'équilibre de la fertilisation et la réalisation d'une analyse de sol sur une des trois principales cultures exploitées en zone vulnérable.

PERSPECTIVES

La réforme de la PAC en 2014 devrait permettre de faire évoluer ce dispositif de conditionnalité vers une meilleure lisibilité, une simplification des règles et plus de cohérence. JA est force de propositions dans ce domaine.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CONTEXTE

L'agriculture bio est devenue un des secteurs agricoles et alimentaires les plus dynamiques en Europe. Ses surfaces tout comme sa consommation explosent. La consommation de produits français (par rapport aux produits importés) a progressé de plus de 10% depuis 2009 et dans de nombreux secteurs, l'offre française est en mesure de répondre à la demande des consommateurs (vins, viandes, œufs, lait et produits laitiers, fruits et légumes tempérés).

ACTION DES JA

JA considère l'agriculture biologique comme un mode de production d'avenir ayant sa place dans le développement de l'agriculture française. Cette place est d'ailleurs visible au sein du conseil d'administration de JA national dont 7 administrateurs ont tout ou partie de leur exploitation en bio. Par ailleurs, le groupe de travail « Agriculture biologique » relancé en 2009 continue sur sa dynamique et a su fidéliser une grosse dizaine d'agriculteurs.

Depuis septembre 2012, JA est très investi dans l'élaboration du prochain plan bio « Ambition bio 2017 » qui devrait être présenté officiellement en juin 2013. Ce plan a pour objectif le doublement des surfaces bio dans les cinq prochaines années. Cette participation s'est traduite par l'implication de JA dans le comité de pilotage national mais également au sein des réunions de concertation régionales. JA a plaidé pour une majoration de l'aide à la conversion lors des deux premières années pour palier le manque à gagner induit lors des premières années de la conversion et a également insisté sur la nécessité d'avoir une réglementation harmonisée entre les différents pays de l'Union européenne, notamment par rapport aux systèmes de contrôles, aux sanctions ou encore aux produits phytosanitaires utilisés.

Enfin, sur la future PAC, JA défend l'automaticité de l'obtention du critère verdissement ainsi que la revalorisation des aides à la conversion et au maintien de l'AB au sein du second pilier.



PERSPECTIVES

L'agriculture biologique a « le vent en poupe » depuis déjà quelques années et l'Etat français a clairement choisi une politique de développement de ce mode de production.

Conscient des potentialités de développement mais aussi de tout ce qu'il peut apporter en termes de réflexions pour les autres modes de production, JA souhaite continuer de développer une réflexion prospective sur le sujet.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



SIXIÈME PARTIE COMMUNICATION



LA PROMOTION DU MÉTIER D'AGRICULTEUR

CONTEXTE

La promotion du métier d'agriculteur est essentielle pour assurer le renouvellement des générations. Chaque année, Jeunes Agriculteurs organise la semaine de l'installation en amont du salon de l'agriculture. C'est l'occasion de mettre en avant le métier, d'échanger avec les jeunes et les élus locaux, de diffuser des informations à la presse et de mettre en relation des cédants et des porteurs de projet.

ACTION DES JA

Semaine RGA

Pour lancer cette nouvelle édition, des lâchers de ballons ont eu lieu dans la majorité des régions de France, mettant en avant le nouveau slogan JA « Des projets pour tous ». De nombreuses inaugurations de fermes ainsi que des rencontres cédants/repreneurs ont été organisées dans les départements afin d'échanger avec les élus locaux. La notion de création de valeur ajoutée, d'activité et d'emploi a été bien mise en avant tout au long de cette semaine.

Au niveau national, une nouvelle plaquette a été éditée et un petit déjeuner a été organisé avec les parlementaires pour les sensibiliser à la question de l'installation, du foncier et de la PAC.

Salon du Machinisme Agricole

Stand JA / DJSP :

- bonne implantation avec affichage en hauteur pour une bonne visibilité aux adhérents et visiteurs
- animation de l'espace par les régions et des classes (maquette et modèles réduits animés)
- accueil des porteurs de projet par les portes paroles
- bonne présence des partenaires DJSP
- accueil de lycées en formation hippique et espaces verts dans le cadre du parcours MSA

Ateliers sur le thème du métier ou comment concilier engagement, vie professionnelle et vie privée?

- Lundi : Table ronde animée par le CNEAP avec pour intervenants JA – SR – Gaec et Société. Echanges sur chacune des spécificités de son engagement et de sa structure.
- Mercredi : Table ronde animée par le CNEAP avec pour intervenants 2 JA et 2 Gaec et Sociétés. Mise en valeur de l'aspect collectif en agriculture.

Jeu concours DJSP sur la promotion du métier d'agriculteur, une douzaine de classes ont participé. La remise des prix



s'est déroulée en présence des partenaires :

- Vidéo Lauréate : 3 élèves de l'Institut François Marty dans l'Aveyron
- Vidéo Coup de Coeur du jury : 4 élèves de l'IREEO de Lesneven dans le Finistère.

PERSPECTIVES

L'opération Demain je Serai Paysan est un succès qui doit continuer à se développer et à se faire connaître des jeunes. Le jeu concours vidéo, très apprécié des partenaires, va être reconduit et mieux anticipé afin de toucher plus d'établissements.

Une nouvelle stratégie est à développer dès à présent afin de poursuivre la mutualisation des idées et développer des outils pour faire la promotion du métier d'agriculteur. Une action nationale déclinée en région pour la semaine RGA sera également proposée.

LES ÉVÈNEMENTS JA

CONTEXTE

Les opérations événementielles sont des outils que nous maîtrisons techniquement et qui font partie de la culture de JA. C'est un outil d'animation du milieu rural.

Des événements pour :

- Impliquer de nouveaux jeunes et les engager progressivement vers le militantisme. L'opération événementielle doit rester une priorité fondamentale de notre structure.
- Fédérer les JA et faire parler de JA.
- Développer de nouveaux partenariats

ACTION DES JA

Le congrès de Jeunes Agriculteurs, les 5, 6 et 7 juin 2013 à Pontarlier dans le Doubs : un événement pour le réseau JA et pour le grand public - C'est l'événement de notre réseau JA qui permet de partager un travail de fond entre les départements et les régions. Les JA organisaient le 2 juin un événement destiné au grand public avec « JA'rrive en ville » : défilés, mise en scène de bidons dans la rue... et une exposition « mon regard sur l'agriculture ».

Destination Terre Gourmande, les 15, 16 et 17 septembre 2012 à Lautrec, Tarn - Plus de 80 000 visiteurs étaient présents ! C'était une exposition agricole qui présentait la diversité des productions de la région dans un univers gastronomique et culturel. A cet occasion, le MIDOL organisait des challenges rugby pour les jeunes agriculteurs en présence d'anciens joueurs internationaux de rugby. Près de 1000 JA bénévoles se sont mobilisés sur l'événement.

Le Salon International de l'Agriculture du 23 février au 3 mars 2013 - Le salon est l'occasion pour JA de démontrer la vitalité et l'engagement de notre réseau, de promouvoir le métier et l'installation, mission phare de JA. Le réseau JA, engagé, s'est mobilisé pour animer le stand JA qui n'a pas desempli.

Le Salon international du machinisme agricole du 24 février au 28 février 2013, - JA et ses 15 partenaires étaient présents à travers l'opération « Demain je serai paysan » pour promouvoir le métier d'agriculteur et créer l'échange avec les jeunes en formation agricole. Les lycéens agricoles animaient l'espace cette année en collaboration avec les régions.

La finale mondiale de labour, les 4, 5, 6 et 7 septembre



2014 à Saint Jean D'Illac en Gironde – Depuis janvier 2012, JA et JA 33 mettent en place le projet qui sera l'événement majeur de 2014 pour JA.

Pour JA, cet événement est l'occasion de lancer un nouveau concept, une nouvelle marque pour nos finales nationales de labour à partir de 2014.

PERSPECTIVES

- Finale Nationale de Labour avec l'événement « Ain'contournable », les 20, 21 et 22 septembre 2013 à dans l'Ain.
- JA et JA Gironde mettent en place le projet en collaboration avec l'ensemble du réseau JA. Un comité d'organisation des régions sera lancé en septembre 2013 pour concevoir et réaliser le projet.
- 2014 sera l'année Internationale de l'Agriculture Familiale. Une programmation d'événements proposée par JA et Afdi valorisera ce thème.

LES RELATIONS PRESSE JA

CONTEXTE

L'objectif premier des relations presse est de faire connaître et reconnaître notre syndicat auprès de la presse tant généraliste que professionnelle et par ricochet à nos publics cibles (classe politique, professionnels et grand public).

Au-delà de ces missions traditionnelles, la stratégie en relations presse est de créer des liens forts et permanents avec les médias pour un relais efficace des actions et évènements JA, des positions et attentes de notre syndicat mais aussi pour donner un écho plus fort notamment aux actions syndicales du réseau. Cela passe par différents rendez-vous (conférences, déjeuners presse... ou des rencontres plus informelles).

L'influence médiatique de JA doit également permettre à notre syndicat de devenir un référent sur l'ensemble des problématiques liées à l'agriculture et de promouvoir de manière générale les questions agricoles dans la société.

ACTION DES JA

Les relations presse sont là en appui aux évènements JA tant au niveau national qu'aux niveaux cantonal, départemental et régional pour les actions qui regroupent l'ensemble du réseau

Les dates clés 2012/2013 :

- *5 au 7 juin 2012 : Congrès national électif à Pontarlier (Doubs)*
- *14, 15 & 16 septembre 2012 : Finale Nationale de Labour, Lautrec, Tarn*
- *Du 5 au 9 novembre 2012 : Semaine de la préservation du foncier agricole*
- *4, 5 & 6 décembre 2012 : Université d'Hiver JA à Nîmes - Gard*
- *D'octobre 2012 au 31 janvier : Campagne des élections aux chambres d'agriculture*
- *29, 30 et 31 janvier 2013 : Session Renouvellement des générations en agriculture (RGA) à Mauvezin – Gers*
- *Du 11 au 17 février 2013 : Semaine RGA*
- *Du 23 février au 3 mars 2013 : SIA*
- *Du 24 au 28 février 2013 : SIMA*



- *4, 5 & 6 juin 2013 : Congrès national à Metz - Lorraine*

PERSPECTIVES

Notre volonté est de développer l'appui au réseau pour toutes les questions liées aux relations presse afin de d'accentuer la professionnalisation du réseau en la matière et cela à travers différents outils: actualisation du guide Communication et élaboration de fiches types sur les missions presse (préparer un communiqué de presse ou une conférence de presse, constituer un fichier presse, préparer une interview...).

En parallèle, nous travaillons sur la construction d'un outil permettant de valoriser et faire connaître l'ensemble des actions et évènements du réseau JA. Cet outil se déclinera sous forme de newsletter répertoriant les retombées médiatiques JA. Cela permettra au réseau d'être informé et de suivre les différents articles sur JA.

Enfin, pour répondre rapidement aux sollicitations presse et mettre en avant toutes les filières ainsi qu'un panel important de projets, de démarches, ou de profils, nous constituons un fichier de profils JA qui est alimenté au fur et à mesure des remontées du réseau.

JA PRÉSENT SUR LA TOILE

CONTEXTE

Afin de rendre toujours plus efficaces nos outils de communication, une réflexion a été menée pour développer notre visibilité sur le Web et pour améliorer la circulation de l'information dans le réseau. De ce fait, Le blog, le site internet JA, ainsi que les réseaux sociaux sont interconnectés dans le but que l'information soit relayée sur ces différents supports.

ACTION DES JA INTERNET

Depuis sa refonte en février 2012, le site www.jeunes-agriculteurs.fr est devenu fonctionnel, dynamique, et intuitif. Ses objectifs sont :

- de mettre en valeur nos positionnements, nos actions et l'actualité du réseau,
- de devenir une référence en matière d'installation,
- d'avoir une identité web importante et homogène.

EXTRANET

Les rubriques du site extranet sont organisées pour rendre accessible l'information :

- avec une meilleure lisibilité des dossiers
- en créant un bandeau déroulant en page d'accueil pour des événements ponctuels
- en facilitant les demandes d'accès par l'envoi aux départements d'un tableau et d'une méthodologie afin de récolter toutes les informations nécessaires et obligatoires pour envoyer le code d'accès.

DEMAIN JE SERAI PAYSAN

Le site www.demainjeseraipaysan.com est un lieu de RDV virtuel à l'image des jeunes, qui parlent aux jeunes et les informe sur l'installation, a été totalement actualisé et continue à l'être. Il permet de réunir toutes les rubriques pratiques et les démarches pour devenir paysan en un seul et même lieu.

RESEAUX SOCIAUX

Un compte twitter JA a été créé fin d'année 2013 afin de relayer notre information en temps réel. Ce réseau a pour objectif principal de créer des liens avec les médias et les politiques, grands utilisateurs de ce réseau. Les tweets ont vocation à indiquer la présence de JA sur des événements, d'informer sur des rencontres officielles avec journalistes, politiques, professionnels mais aussi de réagir en temps réel sur l'actualité.

Chaque tweet est relayé de manière simultanée sur facebook. Les vidéos mises en ligne sur notre chaîne youtube sont relayées elles aussi sur l'un ou les deux réseaux.



Les réseaux sociaux sont percutants puisque les points de contact sont multiples, c'est pourquoi chaque article mis en ligne sur le site www.jeunes-agriculteurs.fr ou www.demainjeseraipaysan.com est automatiquement relayé afin de créer plus de trafic sur les deux sites.

LE BLOG DU PRESIDENT

Lancé au début de l'été 2011, le blog du président permet d'écrire des articles sur les actions de JA, ses idées et ses positionnements mais également d'être réactif face à l'actualité. Un travail de référencement est en cours, et permet de faire remonter considérablement le blog dans les moteurs de recherches en fonction des mots-clés.

PERSPECTIVES

Certains outils ne sont pas assez exploités, notamment le blog. L'idée est de privilégier le web pour certaines actualités comme des sujets moins institutionnels. Ces outils permettent aussi d'utiliser un registre de langage plus engagé. Une Newsletter hebdomadaire va être mise en place.

JA MAG : LA FORMULE GAGNANTE

CONTEXTE

La nouvelle formule du *JA mag* continue de porter ses fruits en termes de satisfaction du lectorat, mais aussi en termes de redynamisation de sa commercialisation auprès des abonnés (+ 4 % en 2012) et des annonceurs. Le *JA mag* a également obtenu la reconnaissance de la presse, en recevant quatre prix éditoriaux en cinq ans. Le *JA mag* est un journal commun à tout le réseau. Un journal qui donne du lien.

ACTION DES JA

Le *JA mag* fait appel aux élus et aux réseaux pour l'élaboration de son contenu. François Thabuis est le directeur de la publication. Un comité éditorial qui se réunit une fois par mois. Ils valident également le choix de la couverture. La mise en place de ce comité éditorial composé d'élus permet d'avoir des retours du terrain en direct et de faire évoluer le contenu du magazine en conséquence. Les élus en charge de chaque dossier sont tous sollicités lorsqu'une actu ou un dossier les concernent. Les échos des campagnes est la rubrique par excellence où le réseau peut diffuser ses initiatives. Le réseau JA est sollicité pour trouver des témoins pour des reportages et pour nous faire parvenir des images et des contenus lors de mobilisations. Les articles du *JA mag* sont diffusés sur le site institutionnel de JA, sur [pleinchamp.com](#), sur le site du ministère de l'Agriculture et sur [terre-net.fr](#). Le magazine version papier est également présent sur demande pour des événements



du réseau ou des événements nationaux comme les salons, la Finale de labour... Pour développer les interactions avec les lecteurs, un concours devrait être organisé en 2013 dans le magazine avec des lots à la clé.

PERSPECTIVES

Plus de diffusion, cela passe avant tout par plus d'abonnements dans le réseau mais pas seulement. Des partenariats avec diverses OPA sont en cours d'élaboration. Le premier a été finalisé avec le réseau AS. Les agrinantes peuvent désormais s'abonner en ligne sur le site [www.jeunes-agriculteurs.fr](#), rubrique S'abonner et aussi, lire quelques articles et feuilleter un numéro. Pour dynamiser davantage de couplages, un nouveau système de rétrocession, approuvé par l'ensemble des administrateurs nationaux, est favorable à

ceux ayant opté pour l'option couplage systématique. Dans le cadre d'une politique incitative de diffusion du magazine, tous les départements ayant un ratio abonnés/adhérents supérieur à 30% se verront attribuer une rétrocession financière calculée sur le chiffre d'affaires abonnements réalisé par le département du 1er janvier au 30 octobre de l'année en cours selon les modalités suivantes :

Ratio abonnés/adhésions	30 et < 60	60 et < 90	90
% rétrocession/CA	0,03	0,09	0,16

LA STRATÉGIE PARTENARIALE

CONTEXTE

JA a toujours noué de nombreux partenariats, avec le monde agricole mais également au-delà. Nous sommes à la fois régulièrement sollicités et en recherche de nouveaux partenaires (Finale mondiale...).

Face aux sollicitations que nous recevons de potentiels partenaires, mais également dans une démarche proactive de recherche de partenariats, JA se doit de fixer des lignes directrices claires permettant de travailler avec nos interlocuteurs de manière cohérente et pérenne.

ACTION DES JA

La place des partenariats chez JA:

Ce sont les événements portés par JA qui constituent le cœur des partenariats que nous avons noué avec divers organismes : l'opération Demain Je Serai Paysan au Salon de l'agriculture, la Finale de labour, les Trophées de l'installation, les opérations de communication ponctuelles que nous pouvons avoir (Nature Capitale...).

Les financements des partenaires contribuent à plus de 20% à l'équilibre des comptes de JA. Ils réduisent la dépendance de JA vis-à-vis des fonds publics.

Il est utile de définir une base commune à tous les partenariats qui permette à JA d'avoir une règle sur les principes d'affichage d'une marque ainsi que sur les secteurs d'activités représentés.

Principes généraux:

- objectif de diversifier l'assise financière des structures JA à tous les échelons, pour gagner en indépendance budgétaire ,
- des partenariats pluriannuels permettant de travailler dans le temps.

Nature des partenariats:

Faire du cas par cas, sans écarter de partenaire a priori mais en cadrant bien le thème et les objectifs du partenariat
Maîtriser la communication faite sur l'image de JA par le partenaire pour éviter les dérapages d'interprétation
Éviter les exclusivités

Privilégier les organisations professionnelles de secteur (fédération, association, fondation...) sur des thèmes qui



pourraient affecter l'image de JA auprès du grand public
Mettre au courant la fédération si JA travaille avec un de ses membres en particulier

Sens donné aux partenariats

Travailler en priorité avec la coopération, les interprofessions, la transformation et la restauration

Des partenariats gagnant-gagnant : c'est-à-dire pas seulement pour des financements mais aussi pour la communication, le réseau et le travail sur les filières

Choisir des partenaires en cohérence avec nos valeurs et nos messages

Prévenir les partenaires que nos modes d'actions syndicales restent toujours indépendants de nos partenariats

PERSPECTIVES

Mettre en place des contrats pluriannuelles avec nos partenaires pour assurer une visibilité financière de nos structures et accompagner le réseau dans la recherche de financement .

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

CONTEXTE

Rappelons les finalités d'une stratégie de communication pour une structure : faire entendre nos positions, communiquer nos valeurs et notre identité, être visible, donner du sens à nos actions et développer le pouvoir d'influence auprès des leaders d'opinion. Une stratégie de communication, c'est la manière de planifier et de coordonner la communication. Un mode de fonctionnement et d'organisation a été adopté pour assurer la cohérence de la politique de communication au niveau national et du réseau.

ACTION DES JA

Dans le cadre des priorités du mandat, les thèmes de communication prioritaires retenus sont : l'installation (accès au métier et accompagnement à l'installation, défense des intérêts des jeunes dans les filières, PAC, foncier), L'alimentation et la distribution des produits alimentaires, L'agriculture familial, La jeunesse en milieu rural, La coopération. Les responsables de dossier proposeront un plan d'action de communication globale et pour chaque événement JA et thèmes prioritaires du mandat. Il s'agit de proposer des actions ou des outils pour rendre efficace notre communication et amplifier la diffusion de nos messages.

Posture et positionnement JA

Notre posture et notre positionnement définissent la manière dont nous porterons les thèmes prioritaires. Elles conditionnent nos choix de com' comme les messages, les outils ou les actions et par conséquent, la stratégie de com'. Sur fond de valeurs: jeunesse, engagement, actions collectives, syndicalisme, solidarité, proximité, convivialité, ouverture.

Objectifs :

- être des interlocuteurs incontournables sur les thèmes prioritaires,
- faire entendre la voix des jeunes, des jeunes appartenant à un syndicat indépendant.
- une posture d'ouverture : créer des partenariats
- s'appuyer sur des personnalités publiques

Développement et création de support d'expression :

Les réseaux sociaux :

Twitter : cibles politiques et journalistes

Facebook : information et partage / dynamique réseau



Site web JA : actualisation quotidienne des contenus (utilisation du contenu JA mag / actions réseau)

Blog Pt JA : un article par semaine / objectif : des commentaires

Newsletter: augmenter le flux de visiteurs sur le site JA et générer des commentaires sur le blog

Vidéos : mis en ligne sur site JA / youtube / réseaux sociaux (valorisation des réflexions des sessions)

Evénements JA : Salons SIA et SIMA, Congrès JA, FNL et une nouvelle identité visuelle, Finale mondiale de labour et le thème de l'agriculture familiale
thème en collaboration avec les copil ou les pôles.

PERSPECTIVES

Un plan de communication interne réseau sera travaillé en groupe communication avec les régions.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



SEPTIÈME PARTIE VIE DES RÉGIONS

aire *
Bt
erc
e
-



RÉGION ALSACE

CONTEXTE

Bien que l'Alsace soit la plus petite région française en termes de superficie, elle est néanmoins caractérisée par une très grande diversité de productions. Les réseaux Jeunes Agriculteurs d'Alsace sont particulièrement dynamiques, de par leur engagement au sein de nombreux organismes et les activités qu'ils organisent. La région compte un fort taux d'engagement syndical puisqu'elle compte plus de 1 020 adhérents, dont plus de deux tiers, soit 750 adhérents, se concentrent sur le département du Bas-Rhin, le plaçant ainsi au premier rang des départements syndical JA les plus importants.

Les JA Alsace se retrouvent régulièrement pour échanger, débattre, mutualiser et construire au travers des conseils d'administration, des groupes de travail, de l'assemblée générale ou pour des projets régionaux plus spécifiques.

ACTION DES JA

Au programme de l'année 2012, quatre grands axes prioritaires qui se sont déclinés sur le terrain sous différentes formes :

La mise en place du nouveau fonctionnement du réseau Jeunes Agriculteurs d'Alsace suite à la disparition de la structure régionale de l'Est.

La communication sur le métier d'agriculteurs et la promotion de l'agriculture.

La réflexion et la prospective agricole notamment sur le thème de l'avenir de la nouvelle PAC.

L'appui au réseau et l'accompagnement départemental des équipes élues et administratives.

La défense des intérêts des jeunes agriculteurs, au travers de la représentativité des responsables JA dans les coopératives, OPA et autres instances, ainsi que des actions syndicales qui ont pu être menées pour les filières en crises.

C'est au travers d'opérations telles que « Ferme en ville » à Strasbourg, les « Opérations Sourire », les fêtes de l'agriculture rassemblant plus de 4 000 visiteurs, ou encore la mise en place d'une campagne de communication sur les productions locales dans le Bas-Rhin, que les JA auront encore une fois prouvé qu'ils savent se mobiliser pour aller à la rencontre des citoyens et ainsi promouvoir leur métier et valoriser leur savoir-faire. La campagne de communication « Des agriculteurs passionnés pour des produits de qualité » devrait être étendue à toute la région dans les années à venir.

Pour l'avenir de la PAC, les jeunes ont pu se réunir pour débattre de leurs idées et de leurs attentes sur ce projet. Cette prospective et la mutualisation des réflexions aura permis de rapprocher les attentes de la région des propo-



sitions de la structure nationale.

L'année 2012 aura été ponctuée également par des actions syndicales en particuliers dans les filières en crises. La région s'est notamment mobilisée pour les filières d'élevage à l'automne et également à propos de la nouvelle directive nitrates qui met en péril l'avenir des exploitations. Les JA d'Alsace resteront vigilant pour la défense des intérêts des jeunes, notamment lors des Assises de l'installation qui se dérouleront en région au premier semestre 2013.

PERSPECTIVES

L'Equipe emmenée par Gilles Erhart a été renouvelée lors de l'assemblée générale en avril 2013, et c'est Thomas Obrecht qui prend sa relève à la présidence de la région pour l'année à venir. Dans un réseau en évolution, la région Alsace a su se retrouver autour d'un projet de mandature fédératrice qui aura pour objectif d'apprendre aux équipes départementales de la région à apprendre à travailler ensemble et trouver des lieux et des sujets de rencontres et d'échanges réguliers. La région se veut, avant tout, constructive et proactive sur l'avenir de l'agriculture et de la défense du métier. Les mutations amorcées par le réseau depuis 2010 prennent forme petit à petit en Alsace. Les relations avec l'ancienne région Est s'estompe petit à petit et devraient se terminer vers le milieu de l'année au profit d'une indépendance totale du fonctionnement Alsacien.

RÉGION AQUITAINE

CONTEXTE

La région Aquitaine se compose de 5 départements. Les 43 100 exploitations agricoles sont réparties sur près de 1 477 300 ha de SAU. L'agriculture d'Aquitaine est très diversifiée allant du fromage de Brebis, du jambon de Bayonne aux vins AOC en passant par les fraises et le foie gras. C'est la 1ère région française en termes d'exportations agricoles et presque la moitié des exploitations produisent sous signe officiel de qualité.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations en agriculture

En 2012, JA Aquitaine a réalisé une mise à jour complète de la communication des Points Infos Installation de la région. Une nouvelle action déclinée à l'ensemble des départements a été mise en place, « Portes-Ouvertes, sur l'installation » avait pour objectif de lever les freins à l'installation dans le cadre du dispositif national des aides. JA Aquitaine a aussi fortement contribué aux réflexions du CROIT et plus particulièrement à la mise en place d'un séminaire régional sur l'installation.

Événements

Pour la 1^{re} année, une action de communication visant à réunir les 5 départements sur un même projet a été réalisée. En 2012, « Croc'Agri, Les saveurs du Sud-Ouest ! » est né place Tourny à Bordeaux et a réuni une trentaine de JA venus de tous les départements d'Aquitaine. Le public et les médias ont été au rendez-vous ainsi que les partenaires ce qui a garanti le succès de l'opération.

JA Aquitaine a accueilli plus de 1000 enfants lors du « Parcours de l'enfant » organisé pendant le salon de l'agriculture d'Aquitaine, 2^e plus gros salon agricole grand public après Paris. Opération réussie pour les 50 ans de l'action, puisque les 1000 enfants ont été guidés en seulement 2 jours.

Appui réseau

Réso'RGAisation a mobilisé les responsables, fraîchement reconnu comme échelon syndical. Deux séminaires ont été nécessaires pour mettre sur papier le projet de mandature JA Aquitaine.

Dans le contexte du rapport d'orientation sur l'installation



et sur 2 ans, une tournée départementale de présentation des idées du rapport 2011 a été faite dans l'ensemble des CA départementaux. Cette tournée a permis de mettre en place une réflexion régionale sur le rapport d'orientation 2012.

PERSPECTIVES

2013, la confirmation !

L'embauche d'un animateur installation à temps plein doit permettre d'accompagner au mieux la réflexion professionnelle sur l'installation. Les actions initiées l'an dernier doivent être remises en place afin de systématiser le travail à l'échelon régional et se préparer à l'organisation de la Finale Mondiale de labour 2014. La nouvelle légitimité de JA Aquitaine sera également à confirmer tout en portant une attention particulière à un travail par filière.

RÉGION AUVERGNE

CONTEXTE

Les Jeunes Agriculteurs d'Auvergne ont travaillé pendant l'année 2012 sur les dossiers fondamentaux de JA. Au-delà du travail effectué depuis longtemps sur le dossier Installation, les conséquences du projet Réso'RGAisation ont conduit JA Auvergne à développer une activité syndicale, jusque-là portée par JA Massif central. Les nouveaux élus de JA Auvergne se sont retrouvés lors d'un séminaire dès juillet, pour mettre en place ce nouveau fonctionnement en fin d'année. La nouvelle région compte donc sur des élus issus de ses quatre départements (Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme), pour répondre aux nombreuses sollicitations régionales, à commencer par la réalisation puis l'adoption du PRAD (Plan Régional pour une Agriculture Durable) en 2012.

ACTION DES JA

L'installation, avec le début de la préparation des assises dès la fin de l'année 2012 est et restera le dossier prioritaire de JA Auvergne. Le Comité Régional de l'Installation de septembre a accueilli plusieurs invités, acteurs du monde rural, et a encore une fois permis de multiplier les échanges sur ce dossier. En particulier, un zoom sur la diversité agricole du Massif central a été fait, sur la base du travail d'une stagiaire accueillie par JA Massif central. En octobre, les JA d'Auvergne se sont mobilisés comme leurs homologues de la France entière, pour maintenir le budget de l'installation.

C'est donc encore une fois sur un réseau fort que JA Auvergne s'appuie en multipliant les interventions auprès des jeunes (lycées etc...) et des adhérents. 2012 a été marquée par la campagne élections aux Chambres d'Agriculture. Début 2013, malgré un résultat mitigé en départements, JA Auvergne est fier de compter quatre élus JA à la Chambre régionale, qui pourront porter le dossier installation dans cette instance d'importance croissante.

Les dossiers d'élevage et montagne restent parmi les priorités pour les JA d'Auvergne, avec la réflexion sur la réforme de la PAC en cours, l'inquiétude récurrente sur la rentabilité des filières d'élevage, notamment avec la hausse continue des charges, non répercutée sur les



prix de vente. Malgré ce contexte difficile, les JA du Puy de Dôme ont eu le plaisir d'accueillir en 2012 la session ovine, à Echandelys.

Enfin, comme chaque année, la communication sur le métier, sur l'installation et la transmission a été fortement mise en avant, notamment via la Ferme du Massif, présente sur la Foire de Clermont-Cournon, puis le Sommet de l'Elevage, début octobre à Cournon. Avec la région Massif central, ils ont également contribué à l'animation du stand JA au Salon de l'Agriculture.

PERSPECTIVES

Poursuivre le travail sur l'installation, notamment au cours des assises à l'installation, célébrer les 40 ans de la DJA, continuer de promouvoir notre métier, rester vigilant sur l'ensemble des dossiers, avec une attention particulière sur la PAC en 2013 !

RÉGION BASSE-NORMANDIE

CONTEXTE

La Basse-Normandie, ce sont trois départements : l'Orne, la Manche et le Calvados. L'activité agricole y est dense puisque 69% du territoire est consacré à l'agriculture. En Basse-Normandie l'élevage bovin, notamment laitier, est prédominant dans le paysage agricole. Et la région est reconnue pour la qualité de ses produits. En effet 13 AOP ou AOC saluent le travail et le savoir-faire des producteurs bas-normands.

La région syndicale JA Basse-Normandie est née en Juin 2012, suite au projet « Réso'RGA nisation ». Son conseil d'administration est composé de 13 administrateurs issus des trois départements.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations en agriculture :

En 2012 la commission RGA de JA Basse-Normandie a réactualisé son classeur récapitulant les démarches pour les jeunes installés. Cette équipe a aussi élaboré un projet régional de création d'un site Internet sur l'agriculture et à destination des jeunes. Enfin la commission a coordonné l'organisation du forum régional des métiers de l'agriculture ainsi que des actions menées en départements : journées installation, forums cédants, forums des métiers.

Environnement :

Tout au long de l'année les JA de Basse-Normandie suivent ce dossier de près, notamment en assistant aux comités et réunions avec la DREAL au sujet du SRCE (ou encore « trame verte et bleue »).

Début 2013, les JA de Basse-Normandie ont organisé une journée régionale « environnement » ouverte à tous les adhérents. Cela a permis de faire un rappel sur les bases concernant les dispositifs régionaux d'une part et la directive nitrates d'autre part. Grâce à cette journée plusieurs jeunes se sont ensuite investis localement en participant aux réunions de Pays au sujet de la trame verte et bleue.

Certiphyto :

Les JA de Basse-Normandie ont répondu en 2012 à un appel à projets dont l'objet est de sensibiliser les employeurs sur la certification Certiphyto pour leurs employés. C'est pourquoi tous les mois dans les bulletins départementaux et à l'occasion d'événements comme les



finales départementales de labour ou le forum régional des métiers, les JA de Basse-Normandie ont communiqué sur le sujet via des articles et des visuels.

PERSPECTIVES

Les JA de Basse-Normandie sont force de proposition dans les ateliers de travail des assises régionales à l'installation.

De plus en 2013 la mise en place du site Internet sur l'installation devrait être concrétisée.

Enfin, les JA de Basse-Normandie ont déposé une candidature pour l'organisation du congrès national de 2014. Si celle-ci est retenue ce sera le projet phare de l'équipe pour l'année 2013 et le premier semestre 2014.

RÉGION BOURGOGNE

CONTEXTE

Après une séparation de sa jumelle Franche Comté, l'équipe des JA Bourgogne prend son essor. Bien en amont du congrès 2012, l'équipe a travaillé à l'organisation de la nouvelle région. Composée de 4 départements, Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire et Yonne, elle se caractérise par une grande diversité agricole qui est sa plus grande richesse.

ACTION DES JA

Les JA Bourgogne orientent leur action selon les 3 axes du projet de mandature régional.

L'installation

L'objectif est de confirmer notre poids politique sur le RGA (envers la société agricole comme la société entière). JA Bourgogne assure la coordination du PRI. A ce titre, JA est présent auprès des partenaires publics et privés et représente les intérêts des (futurs) jeunes agriculteurs dans les représentations extérieures. Il est l'interlocuteur privilégié de la région Bourgogne. De plus, les JA Bourgogne et leurs partenaires ont mis en place un nouvel outil de promo des métiers. Didactique et visuel, il est conçu comme un support aux interventions des JA auprès de jeunes de 7 à 20 ans et plus. L'année 2012 a été un grand chantier de coordination de la création de nouveaux outils de communication à destination des jeunes, affiches, flyers, kakemono, pochettes et site internet pour l'installation en Bourgogne.

Le réseau

Pour mobiliser les adhérents, et les intéresser d'avantage, le travail de l'équipe a porté notamment sur :

L'appui des responsables de la région en département lors des AG, des conseils d'administration...

La formation des responsables par Avenir Formation

La formation aux financements des structures

L'appui aux animateurs par les réunions animateurs, lieu de mutualisation régionale

Les filières

Les JA Bourgogne ont souhaité travailler à fédérer les productions. Par ces élus, JA Bourgogne est présent auprès des partenaires publics et privés et représente les intérêts des (futurs) jeunes agriculteurs sur des dossiers « filière » comme les bovins, ovins et caprins lait, les bovins viandes, ou des dossiers trans-



versaux comme la PAC, le PRAD, le SRCAE... En 2012, les filières viticoles et maraîchage ont été mises à l'honneur par les Trophées à l'installation remportés par une bourguignonne.

PERSPECTIVES

Gardant comme priorité le renouvellement des générations en agriculture, JA Bourgogne renforcera sa politique de dynamisation du réseau en particulier par des groupes d'échange et de mutualisation, et des formations. Sa participation active à la construction des politiques régionales sera primordiale pour défendre au mieux l'intérêt des jeunes agriculteurs de Bourgogne.

RÉGION BRETAGNE

CONTEXTE

C'est dans le cadre d'une année de transition que la nouvelle région syndicale Bretagne est née !

Fruit de Réso'RGAnisation, JA Bretagne s'est vu transmettre progressivement les missions de JA Ouest et a renforcé les missions qui lui incombaient déjà.

Le bouleversement engendré par la réorganisation du réseau nécessite un travail pour renforcer la dynamique de celui-ci notamment sur l'installation, la communication et les prospectives sur les filières.

ACTION DES JA

La Prospective : toujours un temps d'avance !

Installation : JA Bretagne a travaillé activement sur l'harmonisation de la modulation de la DJA au niveau régional. Le réseau s'est fortement mobilisé pour apporter des contributions sur le RO 2012.

Lait : Les JA Bretagne en collaboration avec les JA des Pays de Loire ont travaillé sur les spécificités jeunes à prendre en compte dans le cadre des contractualisations. Ils ont contribué aux propositions sur la gouvernance des coop. Enfin ils ont été force de proposition pour les attributions laitières à l'installation dans le cadre de la Conférence Bassin Laitier Ouest.

Les actions syndicales : 2012 même combat !

Lait : appui constant pour la mise en place auprès des OP qui se sont créées.

Viande bovine et porcine : multiples actions en GMS pour faire respecter les accords interprofessionnels sur l'étiquetage de l'origine des viandes et demander aux opérateurs de jouer le jeu en termes de prix à la production.

Foncier : forte mobilisation de la région dans le cadre de la semaine du foncier

Rencontres des députés-sénateurs : rencontres tout au long de l'année dans les 4 départements sur les thématiques environnement, installation, conjoncture filières.

L'appui réseau

Auprès des responsables : CA, groupes de travail, AG.

Auprès des animateurs : information et appui technique quotidien.

A Paris : participation aux CS et aux temps forts du réseau.

La communication : 2012, une année riche en évènements

Le championnat de labour : des concurrents de labours bretons ont remporté les épreuves de la FRL organisée par



les JA 85. Ils ont représenté l'Ouest à la FNL.

La promotion des produits laitiers et de la production porcine dans les écoles : près de 3 000 enfants de la région sensibilisés au parcours du lait de l'exploitation à la transformation, ainsi qu'à la production porcine.

Le Plein des Sens : plusieurs milliers de vacanciers rencontrés dans les 4 départements.

Brest 2012 : une journée dédiée aux retrouvailles avec les JA des parrains / marraines « célébrités bretonnes » de l'exposition photo « Agriculteurs et fiers de l'être ».

PERSPECTIVES

En 2013, les JA Bretagne seront forces de proposition lors des Assises de l'installation. Ils apporteront leurs réflexions dans le cadre des négociations sur la PAC. En outre, ils engageront un travail en profondeur sur la mutualisation des ressources humaines salariales à l'échelle de la région.

RÉGION CENTRE

CONTEXTE

La région Centre compte 6 départements et s'étend du Massif Central au sud du bassin parisien. Cet emplacement la place 1ère région de France en terme de superficie agricole. La diversité de ses sols et l'impact de la vallée de la Loire apportent une grande diversité dans les productions : grandes cultures, viticulture, légumes de plein champ, lait et viande bovine, production caprine (1ère région productrice d'AOC caprine)...

ACTION DES JA

Les jeunes agriculteurs de la région Centre comptent près de 1000 adhérents (objectif fixé pour la fin du mandat 2012-2014). L'hétérogénéité des territoires ne rend pas toujours facile le travail de concertation, néanmoins, les ambitions de l'équipe régionale sont nombreuses.

Installation

Les récents partenariats concrétisés avec le crédit agricole et la coopérative Axéréal ont permis à JA Centre de développer son aura politique sur le sujet de l'installation, de développer un travail d'enquête sur le terrain quant à l'accompagnement des porteurs de projets et d'encourager le renouvellement des services spécifiques aux jeunes agriculteurs.

2012 a aussi vu la signature d'une charte régionale de l'installation, proposée par JA et signée par 7 partenaires régionaux lors de l'évènement Innov'agri.

Formation

2012 fut une année riche en la matière ! En plus d'une formation destinée aux animateurs sur la gestion du temps de travail et des priorités, les élus se sont vus proposer les formations trésorier, gestion des ressources humaines et une école de responsables de 10 jours au cours de l'hiver 2012-2013. Au total, une vingtaine de jeunes agriculteurs responsables se sont formés.

Communication

Hormis la participation à Innov'Agri 2012 (3 jours de présence sur le stand Same Deutz Fahr), l'équipe JA a organisé la finale régionale de labour, cette année à Issoudun dans l'Indre. Elle a également collaboré à l'organisation de l'évènement Ferm'Expo à Tours début novembre. Sans oublier la journée au SIA...



L'accompagnement du réseau

Avec une réunion animateurs tous les deux mois, des réunions téléphoniques mensuelles pour les SG, des interventions régulières en départements (tournée des CA et des AG) et un groupe SG régional au cours de l'année... l'entretien de la dynamique réseau est à son comble !

PERSPECTIVES

Afin d'accroître encore l'efficacité de notre réseau régional et les échanges de procédures et bonnes idées, l'équipe a choisi de mutualiser l'expérience des animateurs grâce à un projet expérimental qui se déroulera de mars 2013 à mars 2014. La promotion 2013 de l'école de responsables va quant à elle se retrouver pour développer l'échange inter-exploitations en région afin d'accroître l'autonomie de la « Ferme du Centre ».

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNES

CONTEXTE

La région est composée de 4 départements, les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne.

Même si la viticulture occupe une place de renom, les productions végétales sont essentiellement tournées vers les grandes cultures, notamment dans le département de la Marne et de l'Aube.

Pour les productions animales, les bovins et le lait, représentent la majeure partie de la production dans le département des Ardennes et de la Haute-Marne.

ACTION DES JA

Semaine du Foncier : Après avoir joué le jeu en envoyant une lettre aux élus, accompagnée d'une petite enveloppe de terre, certains départements ont mené des actions symboliques afin de montrer que la terre sera un bien rare et précieux si on ne freine pas la consommation de foncier.

Semaine du RGA : Durant toute la semaine et du nord au sud de la Champagne-Ardenne des actions ont eu lieu.

Les JA et leurs partenaires ont proposé une semaine riche en installation et en transmission.

Journées transmettre, forum à l'installation, matinée d'échange entre cédant et candidats à l'installation, mais aussi visites d'exploitation étaient au Rendez-vous !

Tout le monde a été sensibilisé : lycéens, Elus, OPA, ou même simple citoyen ont pu dialoguer et découvrir ce beau métier.

Fêtes de l'Agriculture : Solidarité, convivialité, dynamisme sont les maîtres mots des JA de la région. C'est ainsi qu'ils ont emmené les citoyens au cœur des champs afin de partager de bons moments dans un esprit festif et convivial. Ils ont pu ainsi communiquer sur l'agriculture tout en promouvant l'image du monde agricole auprès du grand public.

Environnement : JA a participé aux travaux de plusieurs dispositifs, tels que le PRAD et le programme d'action Directive Nitrates et la révision des zones vulnérables, en emmenant sur le terrain les élus et l'administration.

Elevage : L'avenir est dans le pré ! Région, Etat, Chambres, Interbev et JA ont décidé de s'unir pour redorer le



blason du métier d'éleveur et ce, au travers d'une campagne de communication.

Le but est de donner une image positive de cette profession et d'inciter les jeunes Champardennais à s'orienter vers le métier d'éleveur bovin qui rencontre des difficultés de recrutement et souffre d'un déficit d'image aux yeux du grand public.

PERSPECTIVES

L'année à venir va voir la mise en place d'une équipe administrative au complet.

Les départements ont toujours été conscients que la région devait être forte, et grâce à réso'RGAisation et à l'investissement de tous, JA Champagne-Ardenne va pouvoir enfin donner naissance à un projet politique partagé par tous.

Les combats syndicaux continueront, notamment avec l'arrivée des assises de l'installation, dossier phare des régions programmes.

RÉGION CORSE

CONTEXTE

La structure syndicale JA Corse s'est créée au cours du premier semestre 2012, animée par la volonté d'être considérée comme indépendante et pleinement autonome. C'est aussi le cheminement d'une union entre les JA de Corse du Sud et ceux de Haute Corse, qui ont désormais la même philosophie et la même vision de l'agriculture insulaire. Depuis 2011, et l'arrivée d'une nouvelle équipe en Corse du Sud, présidée par Pierre Toussaint GAFFORY, cette union est apparue comme légitime et s'est concrétisée avec l'équipe de Haute-Corse , animée par Sébastien COSTA et Roger Choix . Nous sommes basés sur un système de co-présidence, emmenée par Jean Pierre ANTONETTI et Laurent CRISTOFARI, dont les objectifs sont de fédérer un maximum d'agriculteurs et de s'orienter vers un syndicalisme régional fort, au service de tous.

ACTION DES JA

Les JA Corse ayant fait de l'installation des porteurs de projets en agriculture un axe fort de l'installation nous sommes particulièrement vigilants à l'utilisation des budgets de l'enveloppe PIDIL, afin que nos structures puissent continuer à accueillir, orienter et informer nos jeunes. De même, nous avons obtenu la signature d'une convention préenant en charge l'électrification des exploitations pour les JA, à hauteur de 95% en Corse du Sud, la Haute Corse, imitant des très près cette démarche.

Les JA Corse ont occupé l'office hydraulique afin de permettre la relance du programme permettant d'avoir l'eau brute agricole à un tarif raisonnable sur les terroirs délaissés.

Les JA Corse ont participé aux réunions avec le cabinet du Ministre, visant à la reconnaissance des landes et parcours et de la spécificité insulaire, en terme d'éligibilité des surfaces. Les JA Corse participent également à la rédaction d'un rapport sur l'agriculture insulaire 2010-2030, au titre du Conseil Economique Social et Culturel, dont ils sont membres.



PERSPECTIVES

Les JA Corse ont pour objectif de devenir un acteur fort et incontournable de l'agriculture insulaire. C'est en organisant des groupes de travail thématiques par filière, en apportant des solutions et en organisant leur prise en compte, que les agriculteurs viendront à nous. Notre vocation doit être de former notre jeunesse insulaire à la défense des intérêts de la profession afin que nous soyons en capacité de faire avancer nos revendications et de rendre service à tous les exploitants.

RÉGION FRANCHE-COMTE

CONTEXTE

La région Franche-Comté réunit 4 départements : Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort.

L'équipe administrative se compose de deux salariées : une déléguée régionale et une coordinatrice installation, mise à disposition par la chambre régionale d'Agriculture. Ses missions sont d'accompagner les équipes départementales, de relayer l'information entre les départements et le national et de proposer et mener des projets collectifs.

ACTION DES JA

Structuration de la Région Franche-Comté :

Structure logistique

Organisation interne

Représentations extérieures et répartition des dossiers.

Appui du réseau, cohésion

Intervention des responsables de la région en département

Avenir Formation : formation de 15 jours à la prise de responsabilités. L'objectif est de mieux cerner le contexte agricole de façon large

Formations à la comptabilité, à la gestion des ressources humaines, à la communication sur des dossiers spécifiques

Réunions animateurs, accueil des nouveaux animateurs ;

Groupe de travail réseau aboutissant à des actions spécifiques : recherche d'adhérents, mutualisation régionale.

Représentation et prises de position : groupes de travail régionaux, instances statutaires.

Communication :

Finale régionale de labour

Promotion du métier avec les forums installation et plusieurs autres formes d'actions incitant à faire découvrir le métier d'agriculteur



Mise en place d'un nouvel outil pour faire la promotion des métiers auprès des publics scolaires : JA' prends.

Renouvellement des générations

Animation au sein de JA

Coordination du PRI (dynamique inter OPA).

Participation à des projets liant le monde agricole à des thématiques non traitées habituellement : « chaudron magique » : évènement de sensibilisation sur « nutrition et santé ».

PERSPECTIVES

Pour l'année à venir, Jeunes Agriculteurs de Franche-Comté s'attachera à poursuivre la construction de l'échelon régional JA et, pour ce faire, à mettre en œuvre son projet de mandature. Ce dernier s'oriente sur quatre axes : installation, foncier, filières et réseau. Le travail important pour l'installation est de maintenir et conforter le bon taux de RGA, passant entre autres par les Assises à l'installation et la mise en place de la nouvelle programmation. Au niveau du foncier, une

journée de sensibilisation aux intérêts de la préservation du foncier agricole aura lieu fin d'année. L'objectif pour toutes les filières est d'être représenté au sein du réseau pour défendre les spécificités de chacune tout en créant du lien. Enfin, pour ce qui est du réseau, la volonté est de le structurer et de mutualiser les outils.

Au-delà de cela, JA FC souhaite maintenir la formation et contribuer aux débats nationaux pour défendre le métier.

RÉGION HAUTE-NORMANDIE

CONTEXTE

La Haute-Normandie, ce sont deux départements : l'Eure et la Seine-Maritime. C'est la plus jeune région de France avec 36,5 % de la population ayant moins de 25 ans. La Haute-Normandie est la première façade maritime de France avec le port de Rouen (premier port exportateur de céréales et de farine) et le port du Havre. C'est donc une région très céréalière, mais avec aussi de l'élevage, et notamment laitier. De plus c'est la première région productrice de lin. En 2012, 109 jeunes agriculteurs s'y sont installés avec les aides de l'Etat.

La région syndicale JA Haute-Normandie est née en juin 2012, suite au projet « Réso'RGAisation ». Son conseil d'administration est composé de 22 administrateurs issus des deux départements.

ACTION DES JA

Lancement de la structure :

Après une première annonce de la création des JA Haute-Normandie à l'occasion de la finale régionale de labour, les JA de Haute-Normandie se sont présentés aux OPA de la région lors de l'inter OPA. En Novembre l'équipe a participé à un séminaire qui lui a permis de d'élaborer son projet de mandature ainsi qu'une vidéo sur le 40^{ème} anniversaire de la DJA.

Directive nitrates :

80 Jeunes agriculteurs de Haute-Normandie se sont mobilisés en décembre pour dénoncer les propositions du ministère quant au cinquième programme d'action pour la directive nitrates. Quatre bennes de fumier ont été déversées et des sachets de fumier ont été distribués aux passants. Une délégation de JA a été reçue par les services de la DREAL et de la DRAAF.

Renouvellement des générations en agriculture : « du sang neuf dans la compagnie de Haute-Normandien »

Pendant la semaine RGA les JA de Haute-Normandie ont sensibilisé élus et OPA sur la nécessité d'une politique d'installation forte, et ce dans tous les secteurs de production. Pour cela ils ont inauguré le 11 février une ferme non loin de Rouen, ce qui a permis aussi d'alerter les participants sur la difficulté pour un jeune d'avoir accès au foncier et sur l'artificialisation trop rapide des terres agricoles. Forts de cette dynamique, et afin de préparer les assises à l'installation, les JA de Haute-Normandie ont organisé début avril leur première commission « installation », qui a réuni plus de 20 JA.



Certiphyto :

Les JA de Haute-Normandie ont répondu en 2012 à un appel à projets dont l'objet est de sensibiliser les employeurs sur la certification Certiphyto pour leurs employés. C'est pourquoi tous les mois dans les bulletins départementaux et à l'occasion d'événements comme les finales départementales de labour ou le forum régional des métiers, les JA de Haute-Normandie ont communiqué sur le sujet via des articles et des visuels.

PERSPECTIVES

Les JA de Haute-Normandie sont force de proposition dans le déroulement des assises régionales à l'installation.

L'année 2013 devrait être consacrée au rapprochement de la structure avec les acteurs régionaux comme le conseil régional.

Un projet d'organisation d'un forum des métiers de l'agriculture sera lui aussi approfondi.

RÉGION ILE-DE-FRANCE

CONTEXTE

Jeunes Agriculteurs Région Ile-de-France est délimité par les même contours que la région administrative. Elle compte deux départements syndicaux, l'Ile-de-France Ouest et la Seine-et-Marne à l'est, composés eux même de 15 cantons. L'Ile-de-France a la singularité d'être une région où doivent cohabiter zones urbaines et espaces agricoles. Néanmoins, il est à noter que 49% du territoire est consacré à la production agricole, principalement céréalière.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations en agriculture

L'Ile-de-France œuvre pour l'installation des jeunes afin d'assurer l'avenir de la profession. Dans le cadre des Assises de l'installation, la Région travaille conjointement avec la Chambre d'Agriculture et la DRIAAF afin de défendre un projet et des ambitions communes et ce, dans le but de soutenir l'agriculture francilienne en assurant le renouvellement des générations en agriculture.

Filières

Région de tradition céréalier, l'Ile-de-France dispose d'une agriculture diversifiée (grandes cultures, élevage, productions spécialisées). La Région souhaite valoriser la mise en place de pratiques agricoles raisonnées, en cohérence avec les exigences environnementales actuelles et répondant à la demande du consommateur francilien.

Parallèlement, la Région encourage les pratiques agricoles novatrices telle que la culture du chanvre qui garantit de nombreux débouchés.

Politique régionale

Au-delà du lancement du PRAD (Plan Régional d'Agriculture Durable) en novembre 2011, Jeunes Agriculteurs Région Ile-de-France est partie prenante des projets d'aménagement du territoire initiés au niveau régional (Atelier International du Grand Paris).



Évènements

La Région s'investit dans des projets de communication positive dans le but de valoriser la profession agricole auprès d'un public citadin, néophyte en matière d'agriculture. Ainsi, en novembre dernier, la Région a co-organisé, en partenariat avec l'Agence des Espaces Verts, un colloque placé sous le signe du dialogue, ayant pour objectif de permettre à la profession agricole francilienne et aux acteurs non agricoles de débattre sur des sujets d'actualité liés à l'agriculture périurbaine. L'objectif étant de combattre les idées reçues qui conduisent trop souvent à l'incompréhension entre agriculteurs et urbains. La région participera également à la Fête du Pain en mai 2013, événement d'ampleur nationale, ayant pour finalité de mettre en valeur la filière céréalier francilienne.

PERSPECTIVES

En outre la participation à des événements grand public, la Région aura pour mission d'assoir sa légitimité auprès des instances publiques et de ses partenaires. L'année 2013 sera également marquée par le recrutement d'un

délégué régional. Enfin le renouvellement des générations en agriculture reste la priorité première de la région qui continue d'œuvrer pour faciliter, soutenir et encourager l'installation de nouveaux porteurs de projets en Ile-de-France.

RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONTEXTE

La région Languedoc Roussillon (LR) se compose de l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées Orientales. Avec un quart du vignoble français, la région LR est la première région productrice de vin et de blé dur de France. Le climat et le relief du Languedoc Roussillon lui permettent aussi de posséder une grande diversité de production animales et maraîchères. Engagés de longue date dans la valorisation de leur produit, plus de 54% des exploitants agricoles produisent sous signe de qualité et 6.4% de la SAU régionale est en bio.

ACTION DES JA

2012 a été une année de renouvellement d'équipe d'élus, malgré une transition courte, les nouveaux élus ont poursuivi le travail de l'équipe sortante en s'appropriant les dossiers rapidement.

Renouvellement des Générations en Agriculture :

En 2012, l'installation a été au cœur de tous les événements des Jeunes Agriculteurs Languedoc-Roussillon. Le mois de l'installation réalisé en novembre a permis de mettre en avant dans la presse spécialisée ou non différents modèles d'installations réussies.

Les journées installations organisées dans chaque département permettent à tous porteur de projet de rencontrer les différents conseillers et organismes en charge de l'installation et susceptibles de l'épauler dans la création de son projet.

Une année sur deux JALR participe au salon Dionysud qui permet d'effectuer une campagne de communication ciblée sur le RGA (43 rendez-vous avec les Points Info présents ont été pris en 3 jours en 2012).

Filières :

Avec des administrateurs en charge du dossier viticole et la participation aux comités de bassins, JA LR est moteur dans le travail prospectif de mise en œuvre de la futur OCM.

JALR s'est par ailleurs rapproché de la FNO dans le cadre de la reconquête ovine, des actions communes ont été effectuées et un travail commun sur le dispositif Labeliance Agri est initié.

Politiques Régionales :

Les JA ont activement participé à la construction du PRAD régional et deviendront pilotes de fiches action lors de la mise en place du PRAD. Dans un contexte économique difficile pour la région, des rencontres avec le préfet ont été organisées concernant la flambée du prix du fuel et l'exonération de charges des salariés occasionnels.



Événements :

L'Université d'Hiver 2012 s'est déroulée dans le Gard, pendant trois jours des élus départementaux et régionaux venus de toute la France sont venus planchés sur la thématique de l'engagement à Nîmes. Autre événement d'importance, la session RGA s'est déroulée en Lozère début février.

Le concours photographique « Images De nos Campagnes » permet d'apporter à des élèves de lycées généraux une première connaissance du monde agricole. Avec une centaine d'élèves participants, une exposition des photos primées s'est tenue à Perpignan dans le cadre du festival « Visa pour l'Image ».

Les opérations de dégustation régionale de produits sont toutes l'année l'occasion d'attirer l'attention du grand public sur les productions régionales.

PERSPECTIVES

L'année 2013 sera ciblée sur les enjeux des assises de l'installation et la continuité du travail précédent, gardant comme cœur de métier le renouvellement des générations en agriculture, JALR continuera à défendre les jeunes agriculteurs via un travail de fond sur les filières et via une participation active à la mise en place des diverses politiques régionales.

RÉGION LIMOUSIN

CONTEXTE

JA Limousin, région programme, est devenue région syndicale. La région fait désormais partie intégrante du réseau et est officiellement intégrée à la vie du syndicat.

Avec la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, le Limousin défend les intérêts de chacun, avec un fonctionnement plus renforcé autour de la structure régionale pour mener de front tous les dossiers, du RGA à l'environnement en passant par la viande bovine.

ACTION DES JA

L'installation et la transmission, bien plus que deux mots. Derrière ces deux-là se décline toute l'action de JA Limousin : mise en œuvre du programme régional installation et transmission, construit par l'ensemble des partenaires et piloté par JA Limousin, promotion du métier, sensibilisation et accompagnement des porteurs de projets, les structures JA s'investissent au quotidien dans leur mission première. Cette année mise à mal par des coupes budgétaires drastiques et infondées, la politique d'installation a été corrigée grâce à la mobilisation rapide et efficace des JA. JA Limousin a mené cette bataille et est fier d'avoir contribué au maintien du budget installation.

Quoi de mieux que de profiter des événements pour faire passer de bons messages ? C'est ce que tous se sont évidemment à faire cette année encore lors de « l'Agriculture en fête au pays du goût », les Fêtes de la Terre, la Finale régionale de labour, le Festival des Limousines, les Opérations sourire... Du simple renseignement à la soirée festive, chaque événement apporte diversité et dynamisme.

Au-delà de ça, les départements ont travaillé main dans la main avec la structure régionale pour proposer, développer et concrétiser des projets, utiles dans la construction des documents régionaux (PRAD, plan stratégique triennal...) mais aussi important pour la vie du réseau, tel le projet viande bovine.

Enfin, parce que les intérêts des jeunes doivent être préservés, JA a par exemple mené bataille pour refuser la directive nitrate et la création de zones vulnérables en Limousin, a aussi protesté devant l'ASP pour réclamer le versement des aides aux éleveurs, injustement ponctionné



suite à un prétendu trop perçu... Autant d'actions coup de poing pour protéger le métier, les hommes et les femmes qui le composent !

PERSPECTIVES

JA Limousin doit trouver la juste formule pour mener de front l'ensemble de ses missions. Les élus ont à cœur de réussir la Réso'RGAisation, mais ne se précipiteront pas dans l'inconnu. Avec les récentes élections Chambre, il est aussi important de retrouver une articulation optimale et des fonctionnements complémentaires. L'avenir du Limousin est dans sa jeunesse, il est primordial d'encourager les vocations, par des signaux forts envoyés aux jeunes, c'est ce que nous défendrons aux Assises de l'Installation.

RÉGION LORRAINE

CONTEXTE

La région Lorraine est composée de 4 départements au total. La Lorraine est une région agricole en zone intermédiaire, au carrefour entre la France et l'Europe où se retrouvent des zones d'élevage et de culture. Les agriculteurs de la région se sont engagés vers la structuration des filières régionales autour de la volonté du retour de la valeur ajoutée sur les exploitations pour les produits agricoles.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations en agriculture :

En 2012 les Jeunes Agriculteurs de Lorraine se sont mis en ordre de marche pour lancer tous les acteurs régionaux dans une réflexion pour une réforme de la transmission des exploitations en Lorraine. Constatant par une étude qu'aujourd'hui tout incite les agriculteurs à l'agrandissement, JA de Lorraine s'est voulu proactif sur ce thème en proposant à tous les partenaires de l'installation-transmission de faire de nouvelles propositions pour contrer cette tendance.

Promotion du métier :

Au-delà de la participation de la région au salon de l'agriculture, les JA de Lorraine se sont investis dans la participation au salon Agrimax en octobre et qui a pour vocation à devenir le nouvel événement incontournable du grand Est de la France. Les Lorrains y seront encore présents en 2013.

Défense du métier :

Cette année aura été également chargée sur le plan de la défense syndicale, que ce soit au sujet de la nouvelle directive nitrate qui ne font qu'imposer aux agriculteurs plus de contraintes sans rien en retour ou encore des filières d'élevage qui restent profondément en crise avec des hausses de charges sans précédent JA de Lorraine compte bien rester attentif à ces dossiers et aux évolutions futures.

Evènements :

La finale régionale de labour, remportée par Eric Burger



(67) et Thomas Debès (67), s'est déroulée le dimanche 02/09 à Metz en Moselle, elle aura permis d'accueillir plus de 10 000 visiteurs pour faire découvrir aux petits Messins les coulisses de notre agriculture.

PERSPECTIVES

L'année 2013 devrait être celle de la séparation totale des activités de la Lorraine avec celle de la région Est et des autres régions qui l'a composent (après presque 51 ans de travail en commun). Gardant comme priorité le renouvellement des générations en agriculture, JA de Lorraine continuera à défendre les jeunes agriculteurs via un travail sur les filières et via une participation active à la mise en place des diverses politiques régionales.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

CONTEXTE

La région regroupe 8 départements et assure différentes missions : accompagner les équipes; relayer et informer; se concerter, construire des positions régionales, mener des projets communs; travailler à des partenariats spécifiques avec les interlocuteurs régionaux. L'année écoulée a vu le renouvellement de l'équipe régionale, qui a centré son projet de mandature autour de 4 axes : le RGA, le réseau, l'environnement, et l'organisation économique des filières.

ACTION DES JA

JAMP s'investit dans le suivi des instances d'orientations de la politique régionale agricole: CAF régional, CRI, COTI régional, COREAM (FEADER), CPER, assiduité au CESER. L'année écoulée a été marquée par la mobilisation de JAMP pour contribuer au diagnostic régional en prévision de la future programmation européenne 2014-2020.

Le Renouvellement des Générations en Agriculture. La promotion du nouvel outil régional de portage du foncier a été réalisée (public HCF). D'autres travaux ont été menés au-delà des travaux permanents sur le dossier: poursuite du Laboratoire Installation Ovine, animation du volet RGA du plan stratégique Lait Sud-Ouest, propositions portées en COTI régional sur un schéma d'accompagnement à la transmission. Concernant la promotion du métier, JAMP a poursuivi ses actions régionales auprès des écoles primaires, de collèges et de lycées ; a réalisé des vidéos témoignages et a animé un espace régional RGA sur la FNL2012 dans le Tarn.

Dossiers environnementaux. Mobilisé sur le suivi des MAE, JAMP a participé à la poursuite des travaux sur plusieurs dispositifs (Trame Verte et Bleue, plan Ecophyto 2018). Le fait marquant de l'année est l'implication syndicale forte dans le dossier de révision des zones vulnérables et d'amorce des nouveaux programmes Directive Nitrates. La mise en œuvre de la réforme irrigation, et l'aboutissement des projets bloqués de créations de stockages d'eau demeure une problématique majeure.

L'appui au réseau est assuré au quotidien vers les animateurs et les élus sur l'ensemble des dossiers. Les équipes bénéficient d'un appui dans le cadre de leurs formations de responsables, de leurs réunions de travail ou encore de projets spécifiques. L'année écoulée a été marquée par une



activité régionale de formation (responsables, animateurs), et d'accompagnement réseau aux élections chambres. Enfin l'année a vu la préparation d'une nouveauté : la réalisation d'une Université d'Hiver régionale, réunissant responsables cantonaux, départementaux, régionaux et nationaux autour de travaux destinés à renforcer l'efficacité de travail

PERSPECTIVES

Poursuite des travaux engagés dont développements des travaux internes suite à l'UH régionale (groupe trésoriers, travail avec les animateurs régionaux pour dégager du temps pour suivre davantage les dossiers régionaux), négociation des futurs programmes européens (fonds structurels), Assises Régionales de l'Installation, ou encore axe formation. L'appui réseau demeurera une priorité. Le combat syndical sur le dossier eau (Directive Nitrates, et création de stockages) reste d'actualité, et continuera sans doute de constituer un enjeu majeur pour la région, au même titre que le RGA et la mise en œuvre de la future PAC.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

CONTEXTE

La Région administrative Nord-Pas-de-Calais se divise en deux départements : le Nord et le Pas-de-Calais. La moitié des exploitations de la région pratique au moins une activité d'élevage. Le Nord-Pas de Calais compte deux bassins d'élevage laitier, où l'herbe occupe la quasi-totalité des sols. On y retrouve également plusieurs autres productions d'élevage comme la production porcine, allaitante, avicole... Les systèmes mixtes associant cultures et élevages sont pratiqués par près d'une exploitation sur cinq. Du côté des cultures, la diversité est très forte, de la pomme de terre au lin, en passant par la betterave et toutes sortes de légumes.

ACTION DES JA

Le renouvellement des générations en agriculture

2012 est marquée par une reconnaissance régionale du dossier RGA, avec la publication du livre blanc « Demain, je serai agriculteur ». JA, acteur de cette enquête, profite de l'élan pour mettre en place un COTI, présidé par le représentant du dossier RGA. Dossier plus que mis sur les devants de la scène, en 2013, pour les Assises de l'Installation.

Environnement

A l'occasion de la semaine Nationale du Foncier, nous avons envoyé des sachets de terres aux collectivités de la région afin de les sensibiliser au gâchis du foncier. Des actions de semis de jachères ont également eu lieu parallèlement. Ensuite, face au 5ème programme d'action Directive Nitrates, nous nous sommes rendus devant la DREAL à Lille. Nous avons convenu avec la direction, l'organisation d'une journée en exploitation afin de les sensibiliser aux problématiques agricoles. De cette journée, a débouché une prise de conscience quant aux difficultés que rencontre notre profession.

Dynamique cantonale

Les cantons sont la force vive de JA Nord-Pas-de-Calais ! Grâce à leur dynamisme, ils assurent pour 2013 une vie syndicale riche dans chaque territoire de la région et portent la résorGANisation. A noter pour 2012, la relance de quatre cantons : Maubeuge, l'Artois, le Boulonnais et le Cambraiis. Le Tournoi de foot régional est aussi un grand rendez-vous de l'année dans le maintien de notre dynamique cantonale.

Événementiel

L'année 2012 aura été marquée par l'organisation des deux Finales Départementales du Labour à Hautmont et Beauvois. Deux événements qui ont réuni pas moins de 16 000 visiteurs. Enfin, lors de Terres en Fête, grand évè-



nement agricole régional, les JA de la Région ont souhaité être présent au travers d'un stand décoré de palettes de cultures.

Et l'ancienne Région Nord ?

Malgré la résorGANisation, nous n'oubliions pas nos collègues de l'ancienne région syndicale. Nous continuons à travailler en concertation, que ce soit au niveau de prise de décisions, actions syndicales ... Nous avons notamment participé avec eux à Nuit Verte, à Paris en Avril 2012. Un évènement qui sera réitéré avec nos collègues pour 2014...

PERSPECTIVES

L'année 2013 a déjà démarré sur les chapeaux de roue ! Quatre grands événements marqueront cette année : La première Assemblée Générale des JA Nord-Pas-de-Calais, la première Journée Régionale de l'installation et de la transmission, Place Nature à Béthune (62) et la Finale Régionale Nord-Pas-de-Calais du Labour à Saint Sylvestre Cappel (59).

RÉGION OUTRE-MER

CONTEXTE

La région Outre Mer constituée des cinq DOM que sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et Mayotte, était dans l'attente d'une meilleure intégration au sein du réseau. Le passage d'un statut de « région informelle » à une région reconnue comme telle a impliquée une nécessaire organisation pour faire face aux nouveaux enjeux. Un grand pas a été franchi.

ACTION DES JA

Structuration : l'équipe a débuté la mise en œuvre d'un fonctionnement régional en optimisant l'ensemble des déplacements dans l'hexagone pour travailler sur les dossiers prioritaires que sont l'installation et le foncier.

Vie du réseau :

Sessions Installation et Foncier : des responsables ont participé activement aux deux sessions. La problématique foncière a été mise en lumière en coordonnant une action simultanée dans chaque département lors de la Semaine nationale de préservation du foncier du 5 au 10 novembre 2012.

Participation à 5 commissions syndicales sur les 6 depuis le congrès de Pontarlier permettant de plus amples échanges et partage d'expériences avec le reste du réseau.

L'Université d'hiver a été marquée par une forte implication de l'équipe dans les différents ateliers.

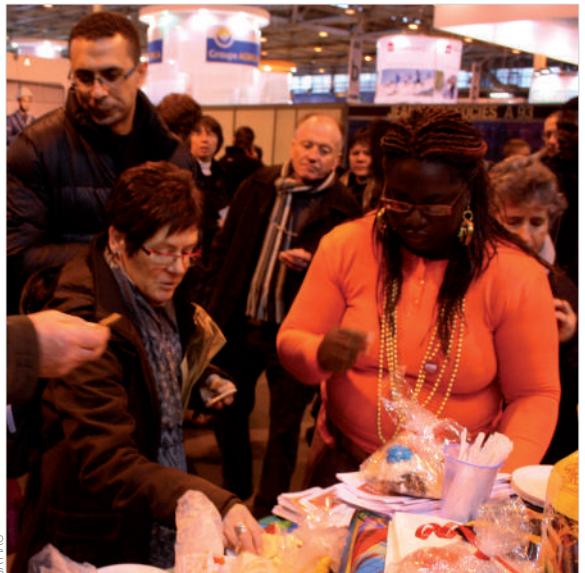
Un conseil d'administration a eu lieu en Martinique avec notamment la réalisation d'un débat sur la souveraineté alimentaire dans les Doms suite à la réalisation du livret du même nom co-écrit avec Pascal Perri.

Dans la perspective des Assises de l'installation, JA OM a pris une position forte en votant la réalisation d'assises pour l'outre mer et non pas isolément dans chacun des territoires, réaffirmant sa volonté de travailler ensemble et concertée.

Le service de remplacement : JA OM a fait l'interface avec SR France pour la création d'un SR en Martinique mais aussi avec les ministères de l'agriculture et de l'outre mer dans le cas de la Guadeloupe.

Les élections aux chambres d'agriculture ont été l'occasion de faire une rencontre avec les responsables des FDSEA d'outre mer afin de faire le point sur la situation de chacun. Une telle rencontre n'avait jamais eu lieu.

Travail d'harmonisation entre les 5 Doms sur les productions reconnues permettant l'affiliation à l'Amexa.



PERSPECTIVES

Dans la continuité de 2012, la structuration de la région sera au cœur des échanges afin de trouver les ressources et méthodes pour pallier à l'éloignement de chacun au quotidien. Les élections aux chambres d'agriculture représentent à ce titre un enjeu très fort pour la pérennité des structures départementales et donc de la structure régionale d'une part. Les assises de l'installation d'autre part revêtent également un enjeu très fort du fait du contexte particulier en outre mer.

RÉGION PAYS-DE LOIRE

CONTEXTE

La toute jeune région syndicale JA Pays de la Loire a vu le jour suite au travail de Réso'RGAisation. Elle se compose de cinq départements. Héritant progressivement des missions de JA Ouest, son équipe professionnelle et administrative a œuvré pour développer sa nouvelle organisation. Ce réseau, riche d'une grande diversité de productions animales et végétales, a travaillé au renouvellement des générations en agriculture et à l'avenir des filières.

ACTION DES JA

Prospective : garder un temps d'avance

Installation : Les JA des Pays de la Loire ont travaillé à une charte à l'installation régionale, à l'harmonisation du PPP et ont contribué au RO 2012. Ils ont distingué un jeune installé du territoire avec le Prix Régional à l'Installation.

Lait : Les JA des Pays de la Loire, en collaboration avec les JA Bretagne, ont veillé au maintien d'une politique à l'installation dynamique au sein du bassin laitier ouest. Ils ont contribué aux réflexions sur la prise en compte des spécificités jeunes dans le cadre de la contractualisation et avancé leur point de vue sur la gouvernance des coopératives.

Viande bovine : organisation de la session nationale par les JA de Vendée.

Actions syndicales : ne rien lâcher !

Les JA des Pays de la Loire ont appuyé la mise en place des OP laitières.

De nombreuses actions en GMS ont été engagées pour faire respecter les accords interprofessionnels et négocier des prix à la productions rémunérateurs sur les filières d'élevage.

La région a répondu présente par une forte mobilisation lors de la semaine du foncier.

Jamais sans mon réseau !

PERSPECTIVES

Pour 2013, les JA des Pays de la Loire seront forces de propositions pour les Assises de l'Installation, apporteront leur contribution aux travaux de prospectives régionales et nationales sur les filières (viande bovine, agriculture biologique, ...) et proposeront leurs réflexions dans le cadre des négociations sur la PAC.



La région Pays de la Loire a réalisé un profond travail de réflexion sur l'organisation de son réseau. Ces travaux ont abouti à l'élaboration de son projet politique lors d'un séminaire régional.

Communication : parler du métier

Pour le grand public, lors de la Finale Régionale de labour organisée par les JA de Vendée, de Ferme en Ville à Nantes et via le concours photo régional, exposé au SIMA à Paris en 2013.

Par la promotion des produits laitiers dans les écoles en sensibilisant près de 1600 élèves des Pays de la Loire au parcours du lait, de sa production à sa consommation.

Sur certains dossiers, il partageront leurs travaux au-delà du champ Bretagne/Pays-de-la-Loire en s'associant à la Basse-Normandie.

2013 sera aussi l'occasion pour le réseau des JA Pays -de-la-Loire de poursuivre son travail de mutualisation régionale.

RÉGION PICARDIE

CONTEXTE

La région est composée de trois départements : la Somme, l'Aisne et l'Oise.

L'agriculture occupe en Picardie 70% du territoire régional. Une région à forte tradition agricole, et le maintien de cette tradition ainsi que sa diversité de production est un objectif primordial au niveau culturel et économique.

Premier producteur français de betteraves à sucre, second pour la pomme de terre et les endives, neuvième pour la production de lait de vache.

ACTION DES JA

L'année écoulée a été marquée par la Résorganisation du réseau.

Avec les trois départements, JA Picardie a mené un travail important dans la création de son fonctionnement. Un travail qui a permis de définir un plan d'actions régional jusqu'en 2014.

Un lien fort est gardé avec les autres régions de l'ancienne Région Nord (Nord pas de Calais, Ile de France), afin de continuer à travailler ensemble sur certaines thématiques communes.

Renouvellement des Générations en Agriculture : mise en ligne du 1er site internet régional sur l'installation en Picardie: www.deveniragriculteurenpicardie.fr. Véritable outil d'information, il permet de s'informer et de s'orienter sur son projet d'installation en agriculture.

Promotion du métier : des travaux ont été menés avec quelques établissements d'enseignement agricole de Picardie, pour promouvoir le métier d'agriculteur auprès des élèves. L'occasion également de les informer sur le parcours à l'installation et faire découvrir/sensibiliser à la dimension de l'agriculture et les liens qu'elle implique (ex : environnement, consommation, social...)

Politique régionale : une cohésion régionale souhaitée sur les dossiers lait, grandes cultures, PAC, installation et environnement. La constitution de groupes de travail est un point de départ important pour échanger entre les départements et mener une réflexion sur les travaux et les actions syndicales à réaliser.

JA Picardie a également participé à différentes réunions régionales en tant que membre de la CRAE, du COREDEF, au CRALIM et au COREAMR. Et a également été présent lors des instances du CESER.



Appui au réseau : interventions des responsables de la région en départements, notamment lors des AG. Des échanges réguliers se font lors des instances statutaires, lors des réunions animateurs.

Communication : mise en ligne du site internet www.jeunes-agriculteurs-picardie.fr,

PERSPECTIVES

En 2013, l'accent sera porté sur la formation de nos élus régionaux et départementaux en créant une école de responsables régionale. Sans oublier de finaliser les partenariats en cours et la recherche de financement. La région renforcera également une politique régionale en développant ses groupes de travail et en mutualisant les moyens techniques et humains entre les départements.

RÉGION POITOU-CHARENTES

CONTEXTE

La région Poitou-Charentes est le berceau de la coopération laitière. En effet, Poitou-Charentes est une région à dominante élevage. De nombreux produits laitiers de qualité sont transformés dans la région que ce soit à partir de lait de vache (beurre AOP de Surgères,...) ou de lait de chèvre. Les difficultés rencontrées en élevage sont inquiétantes et mobilisent JA PC sur les dossiers pour y pallier.

ACTION DES JA

L'équipe JA PC a débuté la mise en œuvre d'un fonctionnement régional associant très étroitement les structures départementales pour faire face aux nouvelles missions qui s'ajoutent au dossier de prédilection qu'est l'installation.

Ainsi, les réflexions régionales sur les dossiers ont été lancées :

Caprin : plusieurs groupes réalisés, stand JA PC au salon Capr'Inov.

Viande bovine : après avoir participé aux deux sessions de formation sur le projet JA de structuration de la filière, la réflexion a été initiée au sein de la région pour envisager sa déclinaison concrète.

Bovin lait: JA PC a organisé la première cérémonie de remises des Bourses d'or, récompensant les acteurs de la filière lait. Une action décalée qui n'a pas manqué sa cible...

Environnement : information aux adhérents de la région sur les implications de la 5ème directive et organisation d'action syndicale.

Foncier: coordination régionale de la Semaine nationale de préservation du foncier avec notamment une communication sur les dispositifs de la Safer facilitant l'installation (CMD...).

Sur l'Installation et la promotion du métier :

Coordination régionale des PII et des actions Pidil au travers de réunions régulières.

Journées thématiques organisées autour de la production ovine, de la journée de la femme

Semaine de l'installation avec pour thèmes principaux la production caprine en Charente-Maritime, le veau sous la mère en Charente, l'aviculture en Deux-Sèvres et le bovin viande en Vienne.



Coordination des interventions en collèges et du concours Terre vue du collège.

PERSPECTIVES

2013 pour JA PC sera dans le prolongement de 2012 avec la structuration de la région au cœur des échanges afin de trouver les méthodes, les moyens et les ressources pour remplir pleinement ses missions.

Toujours avec le renouvellement des générations en agriculture comme priorité, JA PC continuera de défendre les jeunes agriculteurs au travers de réflexions sur les filières et d'une participation active à la définition et la mise en place des diverses politiques régionales.

RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

CONTEXTE

La région Provence Alpes côte d'Azur est composée de 6 départements. La diversité de ses territoires (de la haute montagne, au littoral, en passant par plaines et coteaux), se traduit par une grande richesse de ses produits et de ses modes de productions. Nombreux sont donc les dossiers qui intéressent les jeunes agriculteurs de la région !

ACTION DES JA

RGA : Animation du PRI et du site Internet des PII de PACA; Suivi des politiques installations nationales et régionales (PPP, PIDIL, Conseil Régional) et de leur application en département (coordination des PII, suivi des journées départementales Installation); suivi de la charte d'animation foncière (Safer/FRSEA/JA) et du projet « les jeunes et la coopération en PACA » avec Coop de France AM, travail sur le « Laboratoire Installation Ovine » avec la FROSE.

Promotion du métier : interventions auprès de collégiens à l'occasion du MIFFEL.

PRAD : Contribution aux groupes de travail.

PAC : Elaboration des positions JA PACA et participation aux différentes réunions régionales et nationales pour partager ces propositions (définition de l'actif, plafonnement, modalités de convergence, éligibilité des surfaces, contraintes naturelles, gestion des risques, défense des OCM spécifiques, de minimis, harmonisation, OMA...)

Viticulture : Actions de communication contre la libéralisation des droits de plantation.

Loup : Propositions pour le Plan Loup; Participation aux réflexions régionales inter OPA afin de coordonner les actions et la communication sur ce dossier.

Environnement : Participation à la CRAE ; Suivi des groupes de travail sur le SRCE.

Formation : Contribution au futur Plan Stratégique Triennal de VIVEA.

Remplacement : Coordination régionale des Services de Remplacement.



Appui réseau : Accueil des nouveaux animateurs ; Participations et interventions en AG et CA départementaux ; préparation élections chambres (listes d'unions JA/FDSEA dans les 6 départements, une première depuis plus de 20 ans !)

PERSPECTIVES

JA PACA s'est fixé 2 objectifs fondamentaux : favoriser des installations durables et vivre dignement du métier d'agriculteur. En 2013, le nouveau projet de mandature imaginé l'an passé sera mis en application. Sa conception, s'articule autour de 3 axes : produire des idées en lien avec nos objectifs ; porter ces idées auprès de différents partenaires; donner aux responsables les moyens de réaliser leurs missions grâce à la mise en place de projets liés à la compétence, la disponibilité et l'ouverture d'esprit.

RÉGION RHÔNE-ALPES

CONTEXTE

2012 a été une année chargée tant du point de vue des réflexions internes, que des évènements de promotion du métier !

Créer les conditions favorables pour des installations et des transmissions réussies en Rhône-Alpes, développer les réflexions thématiques, améliorer l'efficacité et la performance du réseau, favoriser l'engagement des jeunes et promouvoir le métier d'agriculteur et les produits agricoles ont été nos axes de travail principaux.

ACTION DES JA

L'installation

Le groupe Installation-Transmission a travaillé sur la problématique de la transmission et a élaboré des propositions d'amélioration du dispositif. Une formation RGA a par ailleurs été créée pour les nouveaux responsables.

Les JA Rhône-Alpes ont par ailleurs participé aux trophées de l'installation et ont organisé des évènements de promotion de l'installation, lors de la semaine RGA (inaugurations, tables rondes,...) ou du Mondial des métiers (témoignages).

Défendre le métier et les filières

Le groupe lait a travaillé sur le projet lait JA et la place des jeunes dans les coopératives. JA Rhône-Alpes a réactivé plusieurs groupes, tels que le groupe caprin, le groupe viande et le groupe foncier.

Cette année a été marquée par plusieurs actions syndicales, concernant la filière laitière (actions en GMS, envers les transformateurs), la problématique foncière et la directive nitrate (action devant la DREAL).

La performance du réseau JA

JA Rhône-Alpes participe activement à la vie du réseau national et à l'activité régionale extérieure. Un séminaire de mandature a permis d'élaborer un projet de mandature et d'initier un travail sur la mutualisation des compétences au sein du réseau régional.

Favoriser l'engagement des jeunes

JA Rhône-Alpes pilote une formation régionale Inter-OPAs « Acteurs Demain ». Celle-ci permet aux stagiaires de développer des capacités d'ouverture et de réflexion, et de créer une dynamique inter-OPAs.

Promouvoir le métier d'agriculteur

L'opération grand public « Un dimanche à la campagne », organisée le 13 mai 2012 au cœur de Lyon, a été l'occasion de créer un moment d'échanges entre les consommateurs et les



agriculteurs et de sensibiliser public et élus sur les problématiques agricoles.

La FRL s'est déroulée dans la Drôme où le thème de la gestion des ressources en eau a pu être abordé.

PERSPECTIVES

Il s'agira de contribuer au renforcement du dispositif à l'installation lors des assises de l'installation. Nous poursuivrons la dynamisation des groupes thématiques et la mise en œuvre des réflexions sur la mutualisation des compétences régionales. Enfin nous développerons nos moyens de promotion de l'agriculture, par l'organisation d'Un Dimanche à la campagne (5mai), de la Finale Régionale de Labour savoyarde (7-8 septembre), et de la Finale Nationale de Labour dans l'Ain (20, 21, 22 sept 2013) !

Les membres du Conseil d'administration de JA :

AVILLAC Paul, BIGAND, Julien, BOSQUET Frédéric, BULAN Boris, CHAPON Jérôme, CHOIX Roger, CLAISER Edmond, CLERGUE Joël, COGNAT Guillaume, COUTELLIER Cédric, DAURELLE Antoine, DAVID Thibault, DECERLE Jérémy, DEZES Guillaume, DIEDMER Thomas, Eric DISCHINGER, DORNIER Florent, DUCHEMIN Vincent, FISCHER Hugues, FOURMONT Etienne, GAUTIER Gaël, GENER Cédric, HONORAT Stéphane, HOUEL Thierry, LARDEUR Julien, LECOQ Stéphane, LENARTS Christophe, MALLET Delphine, MANDIN Guillaume, MARCEROU Mickaël, MARRE Julien, MAUREL Nicolas, MICHALLET Elise, MOULIN Mickael, PIROUX Emilien, POIRIER Laurent, POTIN Godefroy, RAMOND Raphael, RIGOLLE Benoît, ROUVIERE Ludovic, SALMON Florian, THABUIS François, VALENTIN Julien.

Les équipes administratives:

Service syndical : DANG N'Guyen, CANY Vincent, CHARRIER Aurélie, CROMBEZ Clémantine, GAUTHIER Laurence, LAYOLE Anaïs, LECOCQ Lauren, VANLEMBERGHE Julie, VIDELO Julien, CHAVAROT Amélie, FOURNET Etienne, TAUDOU Pauline, BERTRAND Maud, APPERT Cécile, FAYOLLE Pierre, ROUX Jessica, LEBELLE Claire, GIRARD Emilie, BLEAU Mathilde, DUFETEL Christine, FESNEAU Antoine, BERTHELOT Christophe (délégués régionaux).

Service FDRH : BROCHET Valérie, FARGOUCH Karima, PHILIPPE Valérie, ZAOUI Badia.

Service communication : DUEZ Caroline, GHARBI Cihem, GROUSSARD Christelle, OGLOBLEFF Christine.

Service économique : BANOR Jessica, CATTENOZ Audrey, DALLE Suzanne, JANA Ulrike, MACLE Anaïs, NEDELEC Yann, SIMON Jérôme.

JA Mag : BOUC Ericka, DE BOYER D'EGUILLES Carole, GROULT Yannick, LESSINGER Nadine.

Direction : BOURDREZ Agnès, DANFAKHA Kiya, RIVAILLER Régis, THEBAULT Pascale, VAUCELLE Aurélien.

Mise en page de ce rapport : Jessica BANOR et Carole DE BOYER D'EGUILLES

Impression :

Mai 2013

MERCI À TOUS



14, rue la Boétie
75382 Paris cedex 08
tél : 01 42 65 17 51 fax : 01 47 42 62 84
site internet : jeunes-agriculteurs.fr